



Les
Producteurs
de lait
du Québec

ENRACINÉS AU CŒUR DE NOS RÉGIONS



TABLE DES MATIÈRES

TABLE OF CONTENTS

- 2 Régions
Regions
- 4 Les énoncés de vision de l'avenir
Vision Statements
- 6 Message du président
Message from the Chairman
- 8 Conseil d'administration
Board of Directors
- 10 Message du directeur général
Message from the General Manager
- 12 Organigramme
Organizational Chart
- 14 Politique laitière nationale
National Dairy Policy
- 18 Mise en marché
Milk Marketing
- 20 Contingentement
Quota
- 24 Transport
Transportation
- 29 Contrôle de la qualité
Quality Control
- 35 Contrôle du volume et de la composition
Volume and Composition Control
- 39 Technologie et information de gestion
Technology and Management Information
- 42 Finances et administration
Finance and Administration
- 47 Recherche économique
Economic Studies
- 50 Communications et vie syndicale
Communications and Union Support
- 54 Marketing
Marketing
- 60 États financiers
Financial Statements

fiers producteurs de lait
du Québec

- 1 Enracinés au cœur de nos régions
Rooted in the heart of our regions
- 3 ESTRIE: Karine Moreau et sa famille
Karine Moreau and her family
- 5 CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD:
Ghislain Plante et sa famille
Ghislain Plante and his family
- 13 GASPÉSIE-LES ÎLES: Jennifer Hayes et sa famille
Jennifer Hayes and her family
- 17 LANAUDIÈRE: Yves Roy et sa famille
Yves Roy and his family
- 23 MAURICIE: Pierre Guévin et sa famille
Pierre Guévin and his family
- 28 OUTAOUAIS-LAURENTIDES:
Stéphane Alary et sa famille
Stéphane Alary and his family
- 34 CENTRE-DU-QUÉBEC: Stéphane Robert et sa famille
Stéphane Robert and his family
- 37 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE: Édith Lafond et sa famille
Édith Lafond and her family
- 38 CHAUDIÈRE-APPALACHES-NORD:
Bernard Fortier et sa famille
Bernard Fortier and his family
- 41 CHAUDIÈRE-APPALACHES-SUD:
Patrick Allen et sa famille
Patrick Allen and his family
- 45 BAS-SAINT-LAURENT: Bryan Denis
Bryan Denis
- 46 SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:
Lise Bradette et sa famille
Lise Bradette and her family
- 53 MONTÉRÉGIE-EST: Daniel Giard et sa famille
Daniel Giard and his family
- 59 MONTÉRÉGIE-OUEST:
Christian Riendeau et sa famille
Christian Riendeau and his family



Pour visionner le portrait vidéo de ces producteurs, rendez-vous sur la chaîne YouTube des Producteurs de lait du Québec.
To watch the video profiling these producers, go to the YouTube channel of Les Producteurs de lait du Québec.

ENRACINÉS AU CŒUR DE NOS RÉGIONS



Le 1^{er} mai 2014, la Fédération des producteurs de lait du Québec est devenue Les Producteurs de lait du Québec: un nouveau nom et un nouveau logo, mais la même mission de représentation et de mise en marché du lait. La nouvelle organisation porte bien son nom, puisque désormais ses membres sont directement les quelque 5 900 fermes laitières québécoises.

Les pages thématiques du rapport annuel de cette année dressent le portrait des 14 régions de la province, selon le nouveau découpage effectué au début de 2015. Dans chacune de ces régions, voyez des producteurs passionnés par leur production qui sont fiers de produire, de génération en génération, du lait de qualité qui nourrit les Québécois et de contribuer à la richesse des régions et de la société.

ROOTED IN THE HEART OF OUR REGIONS

On May 1, 2014, the Fédération des producteurs de lait du Québec became Les Producteurs de lait du Québec. Even though our name and logo changed, we still have the same mission: represent producers and market milk. The new organization is appropriately named because its direct members are now the some 5,900 dairy farms in Quebec.

The theme pages of this year's annual report profile the 14 regions of the province, which were redrawn at the beginning of 2015. They feature producers from every region who are passionate about and proud of their livelihood, which has been passed down from generation to generation: producing quality milk that nourishes Quebecers and contributing to the wealth of Quebec's regions and society.

Fermes	5 856	Farms
Emplois*	49 205	Jobs*
Valeur de la production	2,42 milliards \$	billion dollars Value of production

Usines	110	Plants
Emplois*	33 456	Jobs*

Contribution de la filière laitière au PIB **6,15 milliards \$** billion dollars Contribution of the dairy chain to the GDP

Revenu de taxation de la filière laitière **1,30 milliard \$** billion dollars Tax revenue from the dairy chain

* Inclut les emplois directs, indirects et induits. Includes direct, indirect and induced jobs.

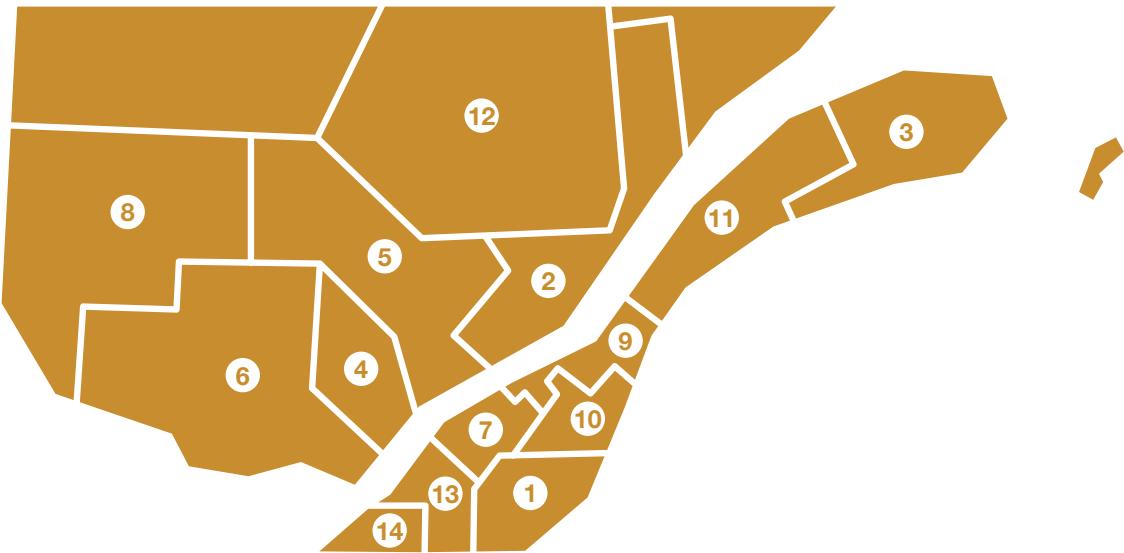
Sources : Les Producteurs de lait du Québec et données tirées de l'étude «Les retombées économiques de l'industrie laitière canadienne en 2013» réalisée par la firme ÉcoRessources Consultants et mises à jour par Les Producteurs de lait du Québec, 2014.

Sources: Les Producteurs de lait du Québec and data from "Economic Benefits of the Canadian Dairy Industry in 2013" conducted by ÉcoRessources Consultants, updated by Les Producteurs de lait du Québec, 2014.



RÉGIONS

REGIONS

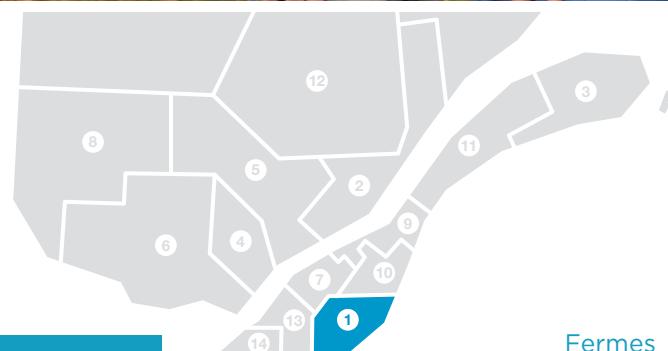


- 1 ESTRIE** Mariane Paré* 4300, boul. Bourque, Sherbrooke (Québec) J1N 2A6
Téléphone: 819 346-8905 Télécopieur: 819 346-2533 Courriel: estrie@lait.qc.ca
- 2 CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD** Sébastien Demers* 5185, rue Rideau, Québec (Québec) G2E 5S2
Téléphone: 418 872-0770 Télécopieur: 418 872-3386 Courriel: capitalenationalecotenord@lait.qc.ca
- 3 GASPÉSIE-LES ÎLES** Stéphane Day* 172, boul. Perron Est, New Richmond (Québec) G0C 2B0
Téléphone: 418 392-4466 Télécopieur: 418 392-4862 Courriel: gaspesielestiles@lait.qc.ca
- 4 LANAUDIÈRE** Nathalie Michaud* 110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec) J6E 6A5
Téléphone: 450 753-7486 Télécopieur: 450 759-7610 Courriel: lanaudiere@lait.qc.ca
- 5 MAURICIE** Réjean Gervais* 230, rue Vachon, Trois-Rivières (Québec) G8T 8Y2
Téléphone: 819 378-4033 Télécopieur: 819 371-2712 Courriel: mauricie@lait.qc.ca
- 6 OUTAOUAIS-LAURENTIDES** Marie-Claude Thibault* 15, chemin de la Grande-Côte, bureau 200, Saint-Eustache (Québec) J7P 5L3
Téléphone: 450 472-0440 Télécopieur: 450 472-8386 Courriel: outaouaislaurentides@lait.qc.ca
- 7 CENTRE-DU-QUÉBEC** Normand Trodéchaud* 1940, rue des Pins, Nicolet (Québec) J3T 1Z9
Téléphone: 819 519-5838 Télécopieur: 819 415-0858 Courriel: centreduquebec@lait.qc.ca
- 8 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE** Luc Charest* 970, avenue Larivière, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5
Téléphone: 819 762-0833 Télécopieur: 819 762-0575 Courriel: abitibitemiscamingue@lait.qc.ca
- 9 CHAUDIÈRE-APPALACHES-NORD** Michaël Létourneau* 5185, rue Rideau, Québec (Québec) G2E 5S2
Téléphone: 418 872-0770 Télécopieur: 418 872-3386 Courriel: chaudiereappalachesnord@lait.qc.ca
- 10 CHAUDIÈRE-APPALACHES-SUD** Dominique Samson* 2550, 127^e Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1
Téléphone: 418 228-5588 Télécopieur: 418 228-3943 Courriel: chaudiereappalachessud@lait.qc.ca
- 11 BAS-SAINT-LAURENT** Éric Pagé* 284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5
Téléphone: 418 723-2424 Télécopieur: 418 723-6045 Courriel: basstlaurent@lait.qc.ca
- 12 SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN** Lise Tremblay* 3635, rue Panet, Jonquière (Québec) G7X 8T7
Téléphone: 418 542-5666 Télécopieur: 418 542-3011 Courriel: saguenaylacstjean@lait.qc.ca
- 13 MONTÉRÉGIE-EST** Roch Guay* 3800, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3
Téléphone: 450 774-9154 Télécopieur: 450 261-5248 Courriel: monteregieest@lait.qc.ca
- 14 MONTÉRÉGIE-OUEST** Catherine Turgeon* 6, rue du Moulin, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone: 450 454-5115 Télécopieur: 1877 414-7870 Courriel: monteregieouest@lait.qc.ca

* Secrétaire
Secretary



Karine Moreau et sa famille, fiers producteurs de lait de l'Estrie.
Karine Moreau and her family, proud milk producers in Estrie.



ESTRIE

Fermes 550 Farms

Emplois* 5 157 Jobs*

Valeur de la production 253,5 millions \$ Value of production

Usines 11 Plants

Emplois* 918 Jobs*

Contribution de la filière laitière au PIB 415,8 millions \$ Contribution of the dairy chain to the GDP



* Inclut les emplois directs, indirects et induits. Includes direct, indirect and induced jobs.

LES ÉNONCÉS DE VISION DE L'AVENIR*

LE SECTEUR LAITIER QUÉBÉCOIS ET LA MISE EN MARCHÉ DU LAIT EN 2017

1. En 2017, le secteur laitier appuiera son développement sur un contrat social renouvelé avec la population et les gouvernements, basé sur les principes de la souveraineté alimentaire et sur une gestion de l'offre efficace. Les fermes laitières tirent leur revenu du marché, soutenues par des programmes gouvernementaux verts pour remplir leurs missions sociale, environnementale et d'occupation du territoire.
2. La solidarité des producteurs de lait québécois et canadiens, renforcée par une mise en commun nationale des revenus et des marchés, leur permettra d'évoluer profitamment dans un contexte de concurrence accrue.
3. En collaborant avec leurs partenaires de la filière et en s'impliquant dans la transformation et la distribution, les producteurs s'assureront d'un développement durable et profitable de tous les marchés canadiens, de masse et de créneau. Ils encourageront par leurs programmes de marketing les produits laitiers de qualité supérieure, certifiés à 100 % de lait d'ici, et favoriseront la fabrication des produits de créneau par des transformateurs, artisans et producteurs-transformateurs installés dans des bassins laitiers régionaux.

LA FERME LAITIÈRE QUÉBÉCOISE EN 2017

4. En 2017, toutes les régions du Québec compteront de nombreuses fermes laitières familiales, bien réparties sur tout le territoire.
5. Bien gérées par des productrices et des producteurs formés, jouissant d'une bonne santé financière et d'une dette réduite, les fermes laitières québécoises offriront une bonne qualité de vie à ceux et celles qui y travaillent. Elles miseront, pour ce faire, sur leurs propres outils de services-conseils, sur la spécialisation des tâches et les travaux à forfait ainsi que sur la mise en commun de machinerie et de main-d'oeuvre. Ces conditions de vie et de travail leur assureront une relève motivée et compétente.
6. Les fermes laitières pratiqueront une agriculture durable, écologique, misant sur les avantages d'une production combinant l'élevage et des productions végétales variées. Par leurs investissements dans la santé et le bien-être des animaux ainsi que dans la qualité du lait, elles auront atteint les plus hauts standards de la production laitière.
7. Les productrices et les producteurs de lait gagneront l'appui des citoyens québécois par leurs efforts de communication, leur transparence et l'éthique de leurs pratiques. Les citoyens reconnaîtront leurs rôles nourricier, économique, social et environnemental essentiels.

* Énoncés issus d'une large consultation, à laquelle quelque 3 000 productrices et producteurs de lait québécois ont participé, et adoptés à l'assemblée générale annuelle d'avril 2007.

VISION STATEMENTS*

THE QUEBEC DAIRY SECTOR AND MILK MARKETING IN 2017

1. In 2017, the dairy sector will base its development on a renewed social contract with the population and governments, rooted in the principles of food sovereignty and effective supply management. Dairy farms will earn their income from the market, supported by green government programs to fulfill their social, environmental and land use missions.
2. The solidarity of Quebec and Canadian milk producers, combined with national pooling of returns and markets, will enable them to operate profitable farms in a context of increased competition.
3. By cooperating with their industry partners and becoming involved in processing and distribution, producers will ensure sustainable and profitable development of all Canadian mass or niche markets. Through their marketing programs, dairy producers will encourage the marketing of superior quality dairy products, certified as 100% Canadian milk, and will favour the manufacturing of niche products by processors, artisans and producer-processors established in regional dairy pools.

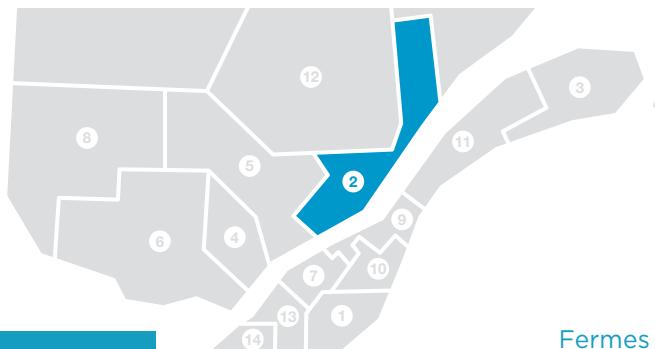
QUEBEC DAIRY FARMS IN 2017

4. In 2017, all Quebec regions will have numerous family-owned dairy farms throughout their territory.
5. These farms will be well managed by trained producers, be in good financial health and have a reduced debt load. They will offer a good quality of life and working conditions to the people who work on them. For this purpose, they will rely on their own advisory services, specialization of tasks and contract work, as well as pooled machinery and labour. These living and working conditions will ensure a motivated and competent succession of young farmers.
6. Dairy farmers will practise sustainable, ecological agriculture, relying on the advantages of production that combine livestock farming and a variety of plant crops. Through their investments in animal health and welfare and in milk quality, they will achieve the highest dairy production standards.
7. Dairy producers will win the support of the Quebec public through communication efforts, transparency and ethical practices. The public will recognize their essential nutritional, economic, social and environmental roles.

* These statements emerged from input by some 3,000 producers participating in a vast consultation process, and were adopted at the April 2007 Annual General Meeting.



Ghislain Plante et sa famille,
fiers producteurs de lait de
Capitale-Nationale-Côte-Nord.
*Ghislain Plante and his family,
proud milk producers in
Capitale-Nationale-Côte-Nord.*



CAPITALE-NATIONALE– CÔTE-NORD

Fermes **198** Farms

Emplois* **1 384** Jobs*

Valeur de la production **68,0 millions \$** Value of production

Usines **9** Plants

Emplois* **2 227** Jobs*

Contribution de la filière laitière au PIB **286,4 millions \$** Contribution of the dairy chain to the GDP



* Inclut les emplois directs, indirects et induits. *Includes direct, indirect and induced jobs.*



MESSAGE DU PRÉSIDENT

BRUNO LETENDRE, président *Chairman*

Nous pouvons être fiers de nos réalisations. Le secteur laitier québécois est le premier secteur agricole de la province avec près de 28 % des recettes financières du marché. Nous sommes le premier producteur de lait au Canada avec 37 % de la production laitière. C'est ici que plus de 80 % des yogourts sont produits, près de 54 % de tous les fromages, plus de 60 % des fromages fins et près de 40 % de la production laitière biologique. Nous générerons 1,3 milliard de recettes fiscales à l'État tout en retirant notre revenu des ventes de lait, sans subventions. De plus, les revenus de la production laitière sont un apport économique important pour les régions du Québec.

Nous pouvons aussi être fiers de la façon dont nous nous acquittons de nos responsabilités dans le cadre de la gestion de l'offre. Nous nous sommes toujours assurés d'approvisionner tous les marchés, particulièrement ceux en croissance, même si nous avons dû, lorsque cela a été nécessaire, apporter des ajustements pour répondre à la demande.

Au cours des dernières années, les cinq provinces de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) se sont entendues sur les règles d'une politique harmonisée d'attribution du lait pour l'ensemble du territoire couvert par l'Accord P5 afin de répondre à certains défis. L'un d'eux est un secteur de la transformation qui s'est, en quelque sorte, spécialisé et qui regroupe la transformation de certains produits dans une province, comme c'est le cas avec le Québec qui produit plus de 80 % des yogourts. Grâce à une direction du lait réfléchie et adaptée, nous arrivons à répondre à ces besoins et à ceux des marchés en croissance, comme ceux des fromages fins et des yogourts.

Malgré toutes ces bonnes raisons d'être fiers, il y a toujours d'immenses défis à relever. D'abord, nous devons travailler à ce que soient utilisés le lait et les ingrédients laitiers canadiens dans la fabrication des produits laitiers. Nous voyons en effet de plus en plus d'ingrédients laitiers importés qui remplacent le lait canadien avec tout ce qui s'ensuit, notamment une augmentation des surplus structurels que nous devons écouter à nos frais, au détriment de nos revenus.

Nous avons présenté nos positions aux transformateurs et nous allons discuter avec eux afin de trouver des correctifs, notamment pour stopper la croissance des surplus structurels en valorisant les surplus de lait écrémé et les composants canadiens en encourageant la production d'ingrédients laitiers à valeur ajoutée pour les marchés intérieurs et d'exportation. Nous devons revoir nos stratégies de collaboration afin de trouver des solutions à nos désaccords, comme celui portant sur la petite vache bleue, qui a sa place, mais dont l'approche d'utilisation doit être revue.

Toutes les parties ont avantage à travailler ensemble et à se concerter pour bâtir et maintenir une industrie forte dans le cadre des règles de la gestion de l'offre afin que tous en retirent des bénéfices.

Nous devons encore régulièrement répéter les avantages de la gestion de l'offre et réexpliquer à nos partenaires et même au gouvernement fédéral sur quelles bases elle doit s'appuyer pour fonctionner correctement.

Alors que le gouvernement canadien n'arrête pas de répéter qu'il appuie la gestion de l'offre, la signature en 2013 d'une entente entre le Canada et l'Union européenne donnant des accès additionnels de 17 700 tonnes aux fromages européens est venue jeter un gros doute sur ce que veut dire pour eux «appuyer la gestion de l'offre». En cédant aux demandes européennes, il a sérieusement ébranlé notre confiance. Nous avons réclamé à maintes reprises diverses mesures de compensation pour atténuer l'impact de ces concessions auxquelles le gouvernement n'a pas encore répondu.

Les négociations du Partenariat transpacifique (PTP) sont, quant à elles, à compléter en 2015, selon ce qui est prévu. Là encore, il y a des demandes de certains pays pour affaiblir, pour ne pas dire éliminer la gestion de l'offre. Alors que les négociations se font derrière des portes closes, le directeur général de la Direction des accords commerciaux et des négociations chez Agriculture et Agroalimentaire Canada, Frédéric Seppey, a réaffirmé l'engagement

du gouvernement à défendre les trois piliers de la gestion de l'offre. Pour nous, cela veut dire aucune concession, et nous continuons de mettre en garde le gouvernement à ce propos.

Depuis quelques années, il y a de moins en moins de fermes qui quittent la production. C'est une bonne nouvelle, qui va dans le sens des objectifs stratégiques exprimés par nos membres. Le revers de cette médaille est qu'il y a beaucoup moins de quota disponible sur le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ). Ce contexte de « rareté » crée de l'insatisfaction chez certains producteurs qui aimeraient faire croître leur production plus rapidement que ne le permet la croissance actuelle du marché.

Bien que cette croissance se fasse sensiblement au même rythme que celui de la population, il n'est pas interdit de penser que nos efforts arrivent à faire mieux. En effet, la demande et les exigences des consommateurs évoluent et certains marchés peuvent émerger afin de satisfaire de nouveaux besoins en misant, par exemple, sur les avantages nutritionnels et l'aspect santé de certains ingrédients que l'on retrouve dans le lait.

MESSAGE FROM THE CHAIRMAN

We can be proud of our achievements. Quebec's dairy sector is the top agricultural sector in the province, with a nearly 28% share of the financial revenue from this market. Quebec is the top milk producer in Canada, producing 37% of its milk. Quebec also produces over 80% of yogurt, nearly 54% of all cheese, over 60% of fine cheese and nearly 40% of organic milk. We generate \$1.3 billion in tax receipts for the government and earn our revenue from milk sales, without subsidies. Furthermore, revenue from milk production contributes substantially to Quebec's regional economies.

We can also be proud of the way we fulfill our responsibilities within the supply management system. We have always made sure to supply all markets, particularly growing markets, even though we have had to make adjustments to meet the demand, whenever required.

In recent years, the five provinces under the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5) have agreed on the rules of a harmonized policy for allocating milk across the territory covered by the P5 Agreement in order to meet certain challenges. One of these is a processing sector that has become relatively specialized and processes specific products in one province, as is the case in Quebec, which produces over 80% of yogurt. Thanks to a well-conceived and adapted milk strategy, we are successfully meeting both of these needs and the needs of growing markets, such as fine cheese and yogurt.

Despite all these good reasons to be proud, we still have some huge challenges to meet. First, we need to work on getting Canadian milk and dairy ingredients used in the dairy product-making process. In fact, we are seeing more and more imported dairy ingredients replace Canadian milk, which has various repercussions, such as an increase in structural surpluses that we have to unload at our own cost, at the expense of our revenue.

We have shared our positions with the processors and will discuss corrective measures with them, such as halting the growth of structural surpluses by developing skim milk surpluses and Canadian components, which will require encouraging the production of value-added dairy ingredients for domestic and export markets. We must review our collaborative strategies and find solutions to our disagreements, such as the one concerning the blue cow logo, which has its place, but whose use should be reconsidered.

It is in the interest of all parties to cooperate and put their heads together if we want to build and maintain a strong industry that complies with supply management rules and benefits everyone.

We need to regularly repeat the benefits of supply management and re-explain to our partners and even the federal government how it should support the system so that it works properly.

Nous mettons collectivement en marché un aliment et nous devons tenir compte des besoins et des demandes des consommateurs même s'ils ne sont pas notre client direct. Si nous voulons qu'ils achètent et continuent d'apprécier les produits laitiers, nous devons être sensibles à leurs intérêts et à leurs préoccupations.

Le résultat de la consultation des producteurs sur la révision du plan stratégique de notre organisation et la Politique harmonisée de P5 sur le quota, réalisée lors des tournées de consultation de l'hiver 2014-2015, nous aidera à nous positionner auprès des transformateurs, mais également des consommateurs.

Pour aspirer à la pérennité de la production laitière, Les Producteurs de lait du Québec doivent continuer de développer une offre de lait en fonction des marchés, mais aussi des besoins sociétaux de plus en plus importants, afin de maintenir et d'accroître les marchés au bénéfice du secteur et de tous les producteurs.


Bruno Letendre, président

While the Canadian government repeatedly states that it supports supply management, it raised a lot of doubts about its understanding of what this means when it signed the agreement with the European Union (EU) in 2013, which gives the EU additional access to the Canadian market for 17,700 tonnes of its cheese. By yielding to European demands, the federal government has seriously shaken our confidence. We have on several occasions demanded compensation measures to mitigate the impact of these concessions, but the government has yet to answer us.

Trans-Pacific Partnership (TPP) negotiations are slated to end in 2015. Here again, some countries are demanding that we relax or even eliminate supply management. While negotiations continue behind closed doors, Frédéric Seppey, the Director General and Chief Agriculture Negotiator at Agriculture and Agri-Food Canada, reaffirmed the government's commitment to defend the three pillars of supply management. To us, that means no concession will be made, and we continue to drive this point home to the government.

In the last few years, fewer and fewer farms have been abandoning dairy production. This good news is right in line with the strategic goals of our members. But, on the other side of the coin, it means that there is a lot less quota available in the Centralized Quota Sales System (SCVQ). This "shortage" has caused dissatisfaction among some producers, who would like to increase their production volume more rapidly than the current rate of market growth.

Although market growth is noticeably in step with population growth, it is not unthinkable that our efforts are beginning to hit their mark. In fact, consumer demand and requirements are changing, and certain markets can be developed to meet the new needs by focusing, for example, on the nutritional and health benefits of specific ingredients in milk.

Since we collectively market a food, we must consider consumer needs and demands, even though they are not our direct clients. If we want them to buy and continue to enjoy dairy products, we must be sensitive to their interests and concerns.

The outcome of the producer consultation on the review of our organization's strategic plan and the P5 Harmonized Quota Policy, which was conducted during the consultation tours in the winter months of 2014 and 2015, will not only help us position ourselves with processors, but with consumers as well.

If we want to make milk production sustainable, Les Producteurs de lait du Québec must continue to develop the milk supply in step with markets and mounting social needs, so that we can maintain and grow these markets for the benefit of the sector and all producers.


Bruno Letendre, Chairman

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BOARD OF DIRECTORS



BRUNO LETENDRE, président *Chairman*, Estrie

DENIS MORIN, 1^{er} vice-président *1st Vice-Chairman*, Centre-du-Québec

PIERRE LAMPRON, 2^e vice-président *2nd Vice-Chairman*, Mauricie



NORMAND BARRIAULT, membre *Member*, Gaspésie-Les îles

GILBERT RIOUX, membre *Member*, Bas-Saint-Laurent

RICHARD BOUCHARD, membre *Member*, Capitale-Nationale-Côte-Nord

MAURICE MONTCALM, membre *Member*, Montérégie-Ouest



DANIEL CÔTÉ, membre de l'exécutif *Executive Member*, Saguenay-Lac-Saint-Jean

RÉAL GAUTHIER, membre de l'exécutif *Executive Member*, Outaouais-Laurentides

GABRIEL RANCOURT, membre *Member*, Abitibi-Témiscamingue

GILBERT PERREAULT, membre *Member*, Lanaudière



MARCEL BLAIS, membre adjoint *Observer Member*, Estrie

JEAN-FRANÇOIS MORIN, membre *Member*, Chaudière-Appalaches-Nord

YVON BOUCHER, membre *Member*, Montérégie-Est

BRUNO CYR, membre *Member*, Chaudière-Appalaches-Sud



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

ALAIN BOURBEAU, directeur général *General Manager*

L'an dernier, j'amorçais ce message en soulignant la conclusion d'un accord commercial entre le Canada et l'Union européenne. Un événement important, qui aura des impacts significatifs sur les producteurs et le commerce des fromages fins au Canada au cours de la prochaine décennie. Plus d'une année après cette annonce, ce qui est marquant, ce sont plutôt les «non-événements» entourant cet accord. Malgré quelques consultations et les engagements répétés de compensations, il n'y a toujours pas de discussions sérieuses entreprises par les gouvernements au sujet des moyens concrets de dédommager les producteurs et les fromagers qui feront les frais de cette entente. Nous devrons être tenaces envers le gouvernement fédéral et exiger de celui du Québec qu'il s'assure que nous obtenions des mesures structurantes pour accentuer le développement des marchés qui seront touchés par les concessions faites aux entreprises européennes ainsi que des compensations pour les pertes découlant de ces concessions.

Dans son message, notre président aborde le problème des surplus structurels. Cet enjeu, qui mine le revenu des producteurs depuis des années, n'a pas non plus connu de développement satisfaisant en 2014. Malgré une nouvelle série de propositions faites aux transformateurs en début d'année, ce n'est qu'en janvier 2015 que ceux-ci ont offert une première piste de réponse en formulant eux aussi, pour une rare fois, des propositions. Il y aura donc enfin une négociation. À mon sens, celle-ci sera sans précédent. Il y a souvent eu dans le passé des «discussions» au sein et en marge des ententes nationales, mais rien de comparable au forum de négociations que les deux parties désirent cette fois entreprendre. Ce qui le distingue aussi, c'est l'annonce de l'implication de tous les regroupements de transformateurs à travers le Canada. Cette représentation fera en sorte que les organisations de producteurs des dix provinces canadiennes seront assises en face d'organisations de transformateurs qui, elles aussi, représenteront tous les acheteurs. Le défi d'obtenir des résultats est grand, car il y aura vraiment de gros et... de petits violons à accorder! Un effort de cette ampleur est nécessaire pour

sortir de l'impasse des surplus structurels et pour établir des règles d'approvisionnement plus cohérentes à l'échelle du pays. Ces travaux devront tenir compte de la réalité d'entreprises de très grandes tailles, mais aussi celle de moyennes et de microentreprises, partout au pays. Il faudra aussi préserver des capacités de transformation dans toutes les provinces si l'on veut maintenir l'appui politique provincial nécessaire à notre modèle de mise en marché.

Concernant notre mise en marché collective du lait au Québec, plusieurs résultats méritent d'être soulignés. Le droit total de produire de la province a progressé de plus de 2 %, alors que le quota émis aux producteurs a crû, pour sa part, de 5 % de janvier à décembre 2014. Plusieurs facteurs expliquent ces bonnes nouvelles, et je vous invite à revoir et suivre de près les différents articles de notre revue pour en connaître les détails. Mais essentiellement, c'est la progression des marchés des fromages et du beurre qui est la locomotive de cette augmentation. Les ventes brutes de lait ont progressé de 57,9 millions de dollars, pour atteindre 2,42 milliards de dollars en 2014, et ce, malgré un léger recul du volume de production (1,1%), recul moins marqué sur la base des solides totaux (0,79 %) livrés. Cette différence découle de la progression constante de la teneur en solides totaux du lait produit au Québec. Les prévisions de marchés et tendances de production demeurent encourageantes pour 2015. Toutefois, en ce qui concerne le prix moyen, il en sera vraisemblablement autrement. Les bons résultats de 2014 étaient fortement liés à une période de prix relativement élevés pour les classes spéciales. Cette tendance s'est inversée à la fin de 2014, et l'on s'attend à des prix plutôt bas pour une bonne partie de 2015. À cela se combinera une progression des surplus structurels, découlant notamment de la croissance de la production de lait nécessaire pour répondre à l'augmentation de la demande pour le beurre.

Au chapitre de la qualité, la moyenne provinciale du comptage de cellules somatiques (CS) a continué de s'améliorer, passant de 220 060 CS en 2013 à 207 340 CS par millilitre en 2014. Un progrès

qui s'inscrit bien dans les objectifs des producteurs de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5), qui ont accentué leur concertation au cours de la dernière année afin de se donner une politique harmonisée de règles de qualité.

Finalement, en 2014, nous avons aussi entrepris une mise à jour de notre plan stratégique et une consultation sur la Politique harmonisée de P5 sur le quota. La participation des producteurs à ce grand brassage d'idées est primordiale. Vous exploitez près de 5 900 fermes et vous ne pensez pas tous la même chose...! Il faut aussi composer avec la diversité de points de vue qu'apportent nos collègues des autres provinces de P5. On ne peut pas seulement partager nos marchés et nos revenus, il faut aussi écouter les idées des autres et les débattre entre nous. J'entends parfois l'expression d'une certaine frustration de membres alléguant que leurs idées ne sont pas écoutées ou retenues. À l'issue de tout débat ou consultation, il y a des choix à faire. Ces choix doivent être guidés par

l'intérêt collectif, en tenant compte de ce qui est nécessaire pour préserver nos outils de mise en marché collective. Le fait que nous ayons changé de nom en 2014 pour devenir Les Producteurs de lait du Québec n'a pas changé nos responsabilités de travailler avec et dans l'intérêt de tous.

En terminant, je vous invite, comme chaque année, à parcourir avec attention ce rapport annuel, qui dresse un très bon sommaire de l'immense travail accompli tous les jours par votre organisation. Cette performance est rendue possible grâce à l'engagement d'employés dévoués, tant à Longueuil qu'en région. Ils méritent mes remerciements et les vôtres!



Alain Bourbeau, directeur général

MESSAGE FROM THE GENERAL MANAGER

Last year, I began this message by mentioning that Canada had concluded a trade agreement with the European Union. This was an important event, which will have significant impacts on producers and the fine cheese trade in Canada in the coming decade. More than one year after that announcement, it is the "non-events" surrounding this agreement that are noteworthy. Despite various consultations and repeated commitments to provide compensation, the governments have still not seriously discussed concrete measures to compensate the producers and cheese makers who will bear the costs of this agreement. We will need to be tenacious with the federal government and demand that the Quebec government give us assurances that development measures will be taken to step up the development of markets hit by the concessions made to European companies and that compensation will be paid for the losses resulting from these concessions.

In his message, our Chairman addresses the problem of structural surpluses. In 2014, there were no satisfactory developments in this issue, which has undermined producer revenue for years. Despite the new series of proposals made to processors early in the year, they only began to address them in January 2015, in a rare move, by submitting some proposals themselves. This means that a negotiation will finally take place, which, to my knowledge, is unprecedented. In the past, there have often been "talks" as part of or in conjunction with national agreements, but nothing comparable to the kind of negotiations that both parties wish to undertake this time. Another thing that sets these negotiations apart is that they will involve all processor groups across Canada. Their involvement will ensure that the producer organizations from Canada's ten provinces will sit at the negotiating table with the processor organizations that also represent all buyers. Getting results will be a tall order because the large and small players seated at the negotiating table will somehow have to find common ground! An effort of this scale is necessary to overcome the obstacle of structural surpluses and establish more consistent supply rules across the country. To achieve this, the various realities of very large, medium-sized and small companies across the country will all have to be taken into consideration. The processing capacities of all provinces will also need to be maintained if we want to keep the provincial political support required for our marketing model.

As for collective milk marketing in Quebec, several results are worth mentioning. Total production entitlement in the province increased by over 2%, while the quota issued to producers grew 5% from January to December 2014. Several factors explain this good news, and I urge you to review and closely follow the various articles in our magazine to find out the details. But in a nutshell, growth in the cheese and butter

markets is driving this increase. Gross milk sales grew \$57.9 million to total \$2.42 billion, despite a slight drop in production volume (1.1%), which was less pronounced on the basis of total solids (0.79%) delivered. This difference resulted from the steady increase in the total solids content of milk produced in Quebec. Market forecasts and production trends for 2015 are still encouraging. However, it is a totally different story when it comes to the average price. The good results of 2014 were strongly linked to a period of relatively high prices in the special classes. This trend was reversed at the end of 2014, and we expect somewhat lower prices for much of 2015. This will be combined with growth in structural surpluses, resulting specifically from the increase in milk production required to meet the higher demand for butter.

As for quality, the provincial somatic cell (SC) count average has steadily improved, falling from 220,060 SC in 2013 to 207,340 SC per millilitre in 2014. This improvement is definitely one of the objectives of the producers under the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5), which stepped up their joint efforts last year to obtain a harmonized policy on quality rules.

Finally, in 2014, we set to work on updating our strategic plan and began a consultation on the P5 Harmonized Quota Policy. Producer participation is crucial to this huge brainstorming process. Clearly, coming from nearly 5,900 different farms, you do not all have the same point of view! We also need to deal with the different points of view of our colleagues from other P5 provinces. We need to share more than our markets and revenue; we need to listen to others' ideas and discuss them among ourselves. I often hear members express their frustration that their ideas are not heard or used. Choices have to be made at the end of any debate or consultation. These choices must be made in the collective interest, in consideration of what needs to be done to maintain our collective marketing tools. We may have changed our name to Les Producteurs de lait du Québec in 2014, but this has not changed the fact that we are responsible for working with and in the interest of all.

In closing, I invite you, like every year, to carefully read this annual report, which provides a very good summary of all the work that your organization accomplishes every day. These results were made possible by the commitment of dedicated employees in Longueuil and across the province. They deserve my thanks and yours!



Alain Bourbeau, General Manager

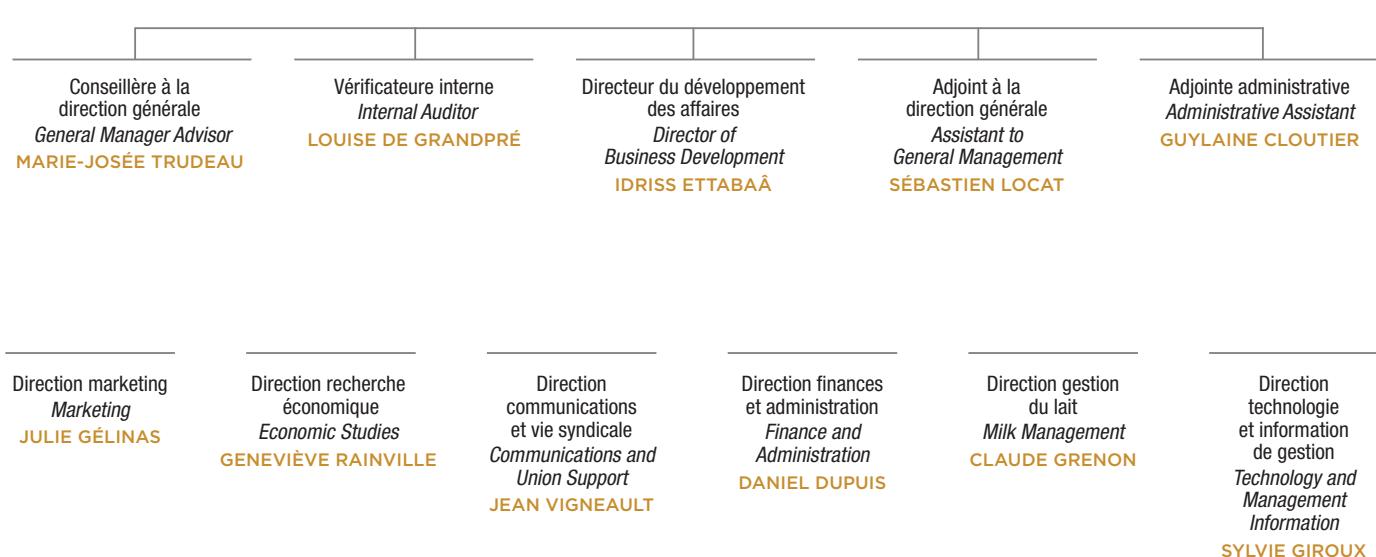


ORGANIGRAMME

ORGANIZATIONAL CHART

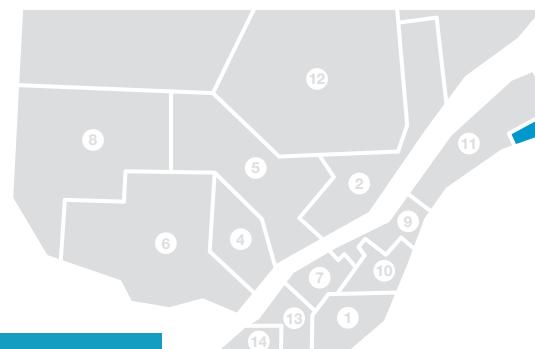


ALAIN BOURBEAU, directeur général *General Manager*
GUYLAINE CLOUTIER, adjointe administrative *Administrative Assistant*
LOUISE DE GRANDPRÉ, vérificateure interne *Internal Auditor*
SÉBASTIEN LOCAT, adjoint à la direction générale *Assistant to General Management*
ISABELLE PLANTE, secrétaire de direction *Secretary*
MARIE-JOSÉE TRUDEAU, conseillère à la direction générale *General Manager Advisor*





Jennifer Hayes et sa famille, fiers producteurs de lait de la Gaspésie-Les îles.
Jennifer Hayes and her family, proud milk producers in Gaspésie-Les îles.



GASPÉSIE-LES ÎLES

Fermes 19 Farms

Emplois* 96 Jobs*

Valeur de la production 4,7 millions \$ Value of production

Usine 1 Plant

Contribution de la filière laitière au PIB 6,5 millions \$ Contribution of the dairy chain to the GDP



* Inclut les emplois directs, indirects et induits. Includes direct, indirect and induced jobs.



POLITIQUE LAITIÈRE NATIONALE



GHISLAINE BLAIS, secrétaire de direction *Secretary*
IDRISS ETABAÂ, directeur du développement des affaires
Director of Business Development

ÉVOLUTION DU MARCHÉ

En 2014, le quota total alloué au Québec est passé de 116,97 millions de kilogrammes de matière grasse (MG) à 119,46 millions de kilogrammes de MG, soit une augmentation de 2,13 %. Le secteur du lait de transformation a contribué à cette hausse pour 2,12 % alors que la hausse du secteur du lait de consommation a eu un impact de 0,01 %.

Selon les données fournies par la Société Nielsen, les ventes au détail de beurre, de fromage et de crème ont continué de croître au Canada durant les 12 mois de 2014. Elles ont affiché une augmentation de 4,1 % pour le beurre, de 1,2 % pour les fromages et de 4,6 % pour la crème. Seuls les fromages ont connu un léger ralentissement de croissance. Les ventes de yogourt ont également affiché une augmentation, mais à un rythme ralenti. En 2014, leur croissance s'établit à 0,3 % alors qu'elle était de 3,0 % en 2013. La vente au détail de crème glacée, quant à elle, indique un recul de 4,2 % pour l'année 2014.

PLAN NATIONAL DE COMMERCIALISATION DU LAIT

Les provinces de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) se sont maintenues à l'intérieur des flexibilités permises, soit 0,5 % en tolérance positive et - 1,5 % en tolérance négative. Elles ont terminé l'année avec un écart cumulatif entre la production et le quota de - 1,03 %. Pour leur part, les provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest (MCLO) se situaient à - 1,5 % en décembre 2014. Puisqu'elles ne se sont pas maintenues dans les flexibilités permises tous les mois de l'année, elles ont perdu une occasion de produire plus de 0,709 million de kilogrammes de MG. Pour le Canada, l'écart cumulatif entre la production et le quota était de - 1,15 % en décembre 2014.

Pour l'année laitière 2013-2014, le ratio solides non gras/gras (SNG/G) à l'échelle du Canada s'est amélioré, s'établissant à 2,2432, soit une baisse de 0,0241 par rapport à l'année 2012-2013, alors que la cible à ne pas dépasser était de 2,3130. Dans les provinces de P5, le ratio a été de 2,2265 en 2013-2014, en baisse de 0,0213 comparativement à 2012-2013. Dans les provinces de la MCLO, le ratio a atteint 2,3016 par rapport à 2,3299 en 2012-2013.

À l'échelle du Canada, la production de SNG a diminué de 7,6 millions de kilogrammes en 2013-2014, soit 5,1 millions dans les provinces de P5, 2,1 millions dans les provinces de la MCLO et 0,4 million pour Terre-Neuve-et-Labrador.

Les surplus de SNG sont passés de 75,43 millions de kilogrammes en 2013 à 64,24 millions de kilogrammes en 2014. Il s'agit d'une baisse de 11,19 millions de kilogrammes, principalement due à une hausse des besoins en SNG et à une amélioration du ratio SNG/G à la ferme.

ACCORD SUR LA MISE EN COMMUN DU LAIT DANS L'EST DU CANADA

Prix du lait

Au 1^{er} février 2014, le calcul visant à indexer le prix du lait de classe 1 a donné lieu à une augmentation de prix de 1,32 \$ par hectolitre. Les prix pour les classes 2 à 4 ont été indexés à la hausse de 0,81 \$ par hectolitre.

BILAN DES VARIATIONS DU QUOTA TOTAL ALLOUÉ AU QUÉBEC – 2014
VARIATIONS IN QUEBEC'S TOTAL QUOTA ALLOCATION – 2014

	Quota total alloué au Québec ¹ (kg de MG) Total quota allotted to Quebec ¹ (kg of BF)	Variation pour la période % % variation for the period
Janvier <i>January</i>	116 967 624	
Février <i>February</i>	116 973 894	0,01
Avril <i>April</i>	117 489 740	0,44
Juin <i>June</i>	118 655 800	0,99
Août <i>August</i>	118 750 839	0,08
Octobre <i>October</i>	119 548 654	0,67
Décembre <i>December</i>	119 460 407	-0,07
Variation totale pour l'année Total variation for the year	2 492 783	2,13
Lait de consommation Fluid milk		0,01
Lait de transformation Industrial milk		2,12

1 Le quota total exclut les crédits associés au programme d'innovation.
The total quota excludes the credits for the innovation program.

PRODUCTION TOTALE ET NOMBRE DE PRODUCTEURS
DES PROVINCES CANADIENNES – 2013-2014¹

	Production totale (kg de MG) Total production (kg of BF)	%	Nombre de producteurs Number of producers	%
Terre-Neuve-et-Labrador Newfoundland and Labrador	1 944 737	0,62	32	0,27
Île-du-Prince-Édouard <i>Prince Edward Island</i>	4 026 128	1,28	180	1,51
Nouvelle-Écosse <i>Nova Scotia</i>	6 862 837	2,19	229	1,91
Nouveau-Brunswick <i>New Brunswick</i>	5 340 410	1,70	206	1,72
Québec <i>Quebec</i>	118 971 759	37,93	5 894	49,27
Ontario <i>Ontario</i>	102 540 667	32,69	3 926	32,82
Total P5²	237 741 801	75,79	10 435	87,23
Manitoba <i>Manitoba</i>	12 537 028	4,00	308	2,58
Saskatchewan <i>Saskatchewan</i>	9 198 334	2,93	166	1,39
Alberta <i>Alberta</i>	25 913 473	8,26	566	4,73
Colombie-Britannique <i>British Columbia</i>	26 342 910	8,40	455	3,80
Total MCLQ³	73 991 745	23,59	1 495	12,50
Total WMP³				
Total P10	313 678 283	100,00	11 962	100,00

1 Source : Commission canadienne du lait
Source: Canadian Dairy Commission

2 Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada
Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling

3 Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest
Western Milk Pooling Agreement

NATIONAL DAIRY POLICY

MARKET TRENDS

In 2014, the total quota allocated to Quebec went from 116.97 million kilograms of butterfat (BF) to 119.46 million kilograms of BF, an increase of 2.13%. The industrial milk sector contributed 2.12% to this increase, while the increase in the fluid milk sector had an impact of 0.01%.

According to the data provided by The Nielsen Company, retail sales of butter, cheese and cream continued to grow in Canada over the 12 months of 2014. They posted an increase of 4.1% for butter, 1.2% for cheese and 4.6% for cream. Only cheese experienced slightly slower growth. Yogurt sales also grew, but at a slower rate. In 2014, they grew 0.3%, compared to 3.0% in 2013. Retail sales of ice cream declined by 4.2% in 2014.

NATIONAL MILK MARKETING PLAN

The signatory provinces of the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5) kept within the permitted tolerance range, which goes from a positive tolerance of 0.5% to a negative tolerance of -1.5%. They ended the year with an accumulated gap between production and quota of -1.03%. As for the signatory provinces of the Western Milk Pooling Agreement (WMP), they were at -1.5% in December 2014. Since they did not keep within the permitted tolerance range every month of the year, they missed out on an opportunity to produce more than 0.709 million kilograms of BF. The accumulated gap between production and quota was -1.15% for Canada in December 2014.

The Canadian solids non-fat/fat (SNF/F) ratio improved in the 2013-2014 dairy year to reach 2.2432, down 0.0241 compared to 2012-2013, while the target not to be exceeded was 2.3130. In the P5 provinces, the ratio was 2.2265 in 2013-2014, down 0.0213 compared to 2012-2013. In the WMP provinces, the ratio reached 2.3016, compared to 2.3299 in 2012-2013.

Across Canada, SNF production fell 7.6 million kilograms in 2013-2014, i.e. 5.1 million in the P5 provinces, 2.1 million in the WMP provinces, and 0.4 million in Newfoundland and Labrador.

Solids non-fat surpluses went from 75.43 million kilograms in 2013 to 64.24 million kilograms in 2014, a decrease of 11.19 million kilograms, mainly due to the increase in SNF needs and the decrease in SNF production.

AGREEMENT ON THE EASTERN CANADIAN MILK POOLING

Price of milk

As at February 1, 2014, the indexing formula for the price of Class 1 milk indicated a price increase of \$1.32 per hectolitre. The prices for Classes 2 to 4 were indexed upwardly by \$0.81 per hectolitre.

Transportation costs

The P5 provinces' costs grew in 2014. They went from \$2.71 per hectolitre in 2013 to \$2.74 per hectolitre in 2014, up 1.1% compared to the previous year.

This cost dropped slightly for Quebec, from \$2.63 per hectolitre in 2013 to \$2.62 per hectolitre in 2014, while it increased for Ontario, from \$2.71 to \$2.81 per hectolitre. The costs for the Maritimes decreased during the same period.

Production entitlement management

In 2014, two changes to production entitlement affected P5 producers: a 1.5% increase in non-saleable quota in April and another 3.0% increase in December 2014. In Quebec, an additional 0.5% increase was made to the non-saleable quota of producers, for a total increase of 3.5% in December, in order to ensure that the quota issued was identical to the quota recommended by the P5 Quota Committee. These increases were made along with the 11 additional production days issued in 2014.

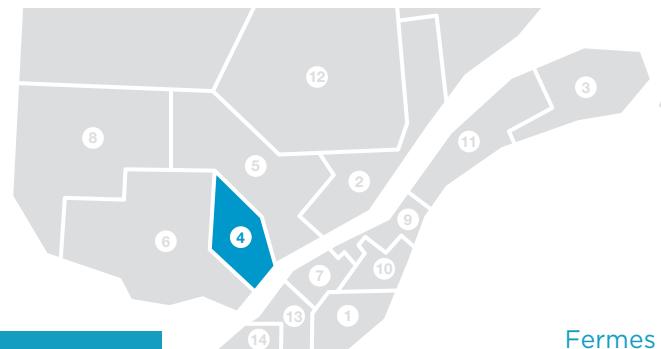
P5 Harmonized Quota Policy

In 2014, the P5 provinces began to review the harmonized quota policy by following the guiding principle of the P5 Harmonized Quota Policy agreed upon in 2009. It should be noted that this principle is to collectively manage producer quota so that the obligations and privileges associated with the possession of one kilogram of quota are the same for all P5 producers. The review is being carried out in consultation with producers in the five provinces. It should end in 2015 and give rise to a better harmonized policy across the P5.

This policy should specifically provide all P5 producers with fair and equal access to quota and continue to ensure that quota is mainly offered to producers through the Centralized Quota Sales System (SCVQ).



Yves Roy et sa famille, fiers producteurs de lait de Lanaudière.
Yves Roy and his family, proud milk producers in Lanaudière.



LANAUDIÈRE

Fermes **222** Farms

Emplois* **1 559** Jobs*

Valeur de la production **76,6 millions \$** Value of production

Usines **7** Plants

Emplois* **183** Jobs*

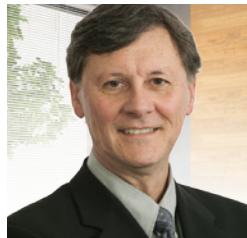
Contribution de la filière laitière au PIB **117,4 millions \$** Contribution of the dairy chain to the GDP



* Inclut les emplois directs, indirects et induits. *Includes direct, indirect and induced jobs.*



MISE EN MARCHÉ



NATALIE CHRÉTIEN, technicienne en approvisionnement *Supplies Technician*
SYLVIE GAUTHIER, technicienne en approvisionnement *Supplies Technician*
CLAUDE GRENON, directeur de la gestion du lait *Director, Milk Management*

CONVENTIONS DE MISE EN MARCHÉ DU LAIT

La formule d'indexation des prix du lait de consommation a donné une augmentation de 1,35 %, qui est entrée en vigueur le 1^{er} février 2014. Cette formule est basée sur deux indices, soit 50 % pour l'indice des prix à la consommation et 50 % pour le coût de production. Pour ce qui est du lait de transformation, une augmentation de 1 % a été apportée aux prix de soutien de 2013 par la Commission canadienne du lait et est également entrée en vigueur le 1^{er} février 2014.

Cette hausse ne s'est pas appliquée sur le prix de la classe 3d, à la suite d'une décision du Comité canadien de gestion des approvisionnements du lait (CCGAL). Rappelons que cette classe a été créée afin de desservir le marché de la pizza fraîche au Canada.

Concernant la qualité du lait, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a homologué, le 20 janvier 2014, un nouvel addenda à la Convention de dosage de composants des échantillons de lait de citernes et de producteurs aux fins de paiement du lait à propos des analyses de dépistage de l'adultération du lait par l'eau. Le 10 mars 2014, la RMAAQ a homologué les modifications de l'article 7.09 des conventions de mise en marché du lait (CMMML) concernant la manière dont sont appliquées les pénalités pour l'adultération du lait par l'eau, rétroactivement au 1^{er} juillet 2013.

Au sujet des approvisionnements pour la période des fêtes, l'annexe 9, qui traite des obligations des entreprises durant cette période, a été homologuée par la RMAAQ le 20 octobre 2014.

Au cours de l'année 2014, les signataires des CMMML ont tenu plusieurs séances de négociation qui ont conduit à une entente de principe. Cette entente prévoit notamment la mise en place de certaines conditions d'approvisionnement qui ont aussi été convenues à

l'échelle des provinces de l'Accord sur la mise en marché du lait dans l'est du Canada (P5). Elle maintient également le concept de réserve de croissance alimentée par les hausses de quota et destinée aux entreprises affichant de la croissance dans certains produits.

De nouvelles dispositions en matière de qualité du lait entreront aussi en vigueur, notamment en ce qui concerne la gestion des arrêts de collecte liés à des manquements répétés aux normes.

La finalisation des textes des conventions étaient toujours en cours à la fin de l'année.

POLITIQUE HARMONISÉE SUR L'ATTRIBUTION DU LAIT

En 2014, les négociations à l'échelle des provinces de P5 ont permis d'adopter une politique harmonisée sur l'attribution du lait.

Cette entente définit comment combler les besoins pour satisfaire la croissance du yogourt (classe 2a) et des fromages fins (classe 3a) à l'échelle de P5, en fonction du volume disponible dans la réserve de croissance.

RÉPARTITION DES VENTES DE LAIT PAR CLASSES AU QUÉBEC – 2014

QUEBEC MILK SALES BY CLASS – 2014

Classe Class	% Volume % Volume	% Solides totaux % Total solids	% Recettes % Receipts
1a Lait, boissons faites de lait et laits aromatisés <i>Milks, milk beverages, and flavoured milks</i>	19,97	17,15	21,57
1b Crèmes contenant au moins 5 % de matière grasse <i>Creams containing at least 5% butterfat</i>	1,45	2,92	3,46
1c Nouveaux produits de classes 1a et 1b <i>New products from products referred to in Classes 1a and 1b</i>	0,01	0,01	0,01
2a Tous les types de yogourt, kéfir et lassi, excluant les yogourts congelés <i>All types of yogurts, Kefir and Lassi, excluding frozen yogurts</i>	9,98	8,25	8,43
2b Tous les produits laitiers congelés (incluant les yogourts congelés), crèmes sures, laits frappés et produits spécifiques <i>All frozen dairy products (including frozen yogurts), sour cream, milk shake mixes and specific products</i>	0,57	0,91	1,06
3a Tous les fromages autres que ceux qui sont énumérés sous les classes 3b, 3c et 3d <i>All cheeses other than those identified in Classes 3b, 3c and 3d</i>	9,59	9,61	10,06
3b Tous les types de fromage cheddar, caillé brassé, fromage à la crème, bases de fromage crémeux et fromages apparentés au cheddar <i>All types of cheddar cheese, stirred curd, cream cheese, creamy cheese bases and cheddar-type cheeses</i>	16,18	17,78	18,74
3c Tous les types de mozzarella sauf ceux déclarés en classe 3d, asiago, brick, caraway, chezzarella, colby, farmer, feta, gouda, havarti, monterey jack, munster, parmesan et suisse <i>All types of Mozzarella except when declared in Class 3d, Asiago, brick, caraway, chezzarella, colby, farmer, feta, gouda, havarti, monterey jack, Munster, parmesan and swiss</i>	14,53	14,26	14,85
3d Fromages mozzarella réglementés utilisés exclusivement sur les pizzas fraîches par les établissements inscrits à la CCL ¹ <i>Standardized Mozzarella cheeses to be used strictly on fresh pizzas by establishments registered with the CDC¹</i>	5,62	5,58	4,95
4a Beurres, poudres de lait, lait concentré servant d'ingrédient dans l'industrie alimentaire et produits non mentionnés ailleurs <i>Butter, powder, condensed milk used as an ingredient in the food industry and all other products not elsewhere stated</i>	1,48	5,44	6,75
4a1 Composants de lait pour la fabrication de caséine-préssure, de concentré protéique ou de lait écrémé utilisé dans la fabrication d'un produit final non réglementé dans la catégorie du fromage fondu <i>Milk components for the manufacture of rennet casein, milk protein concentrate or skim milk to be used in the manufacture of non-standardized final products in the processed cheese category</i>	3,02	2,20	1,12
4b Lait concentré destiné à la vente au détail <i>Concentrated milk for retail sales</i>	1,05	0,99	1,00
4c Nouveaux produits de transformation <i>New industrial products</i>	0,18	0,17	0,14
4d Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté <i>Inventories, unusual losses, and rejected fluid milk returns</i>	0,23	0,20	0,20
4m Composants du lait pour les marchés particuliers <i>Milk components for marginal markets</i>	6,89	4,99	1,36
5a Fromage utilisé comme ingrédient dans la transformation secondaire <i>Cheese for further processing</i>	3,11	3,06	2,16
5b Produits laitiers, autres que le fromage, utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire <i>Milk products, other than cheese, used for further processing</i>	1,70	2,69	2,10
5c Produits laitiers utilisés comme ingrédients dans le secteur de la confiserie <i>Milk products for the confectionery sector</i>	1,61	1,54	0,87
5d Exportations <i>Exports</i>	2,83	2,25	1,17
Total	100,00	100,00	100,00

¹ Commission canadienne du lait
Canadian Dairy Commission

MILK MARKETING

MILK MARKETING AGREEMENTS

The indexing formula for the price of fluid milk indicated a 1.35% increase, which took effect on February 1, 2014. This formula is based on two indices: 50% for the Consumer Price Index and 50% for the Cost of Production Index. As for industrial milk, the Canadian Dairy Commission increased the 2013 support price by 1%, effective February 1, 2014.

This increase was not applied to the price of Class 3d, due to a decision by the Canadian Milk Supply Management Committee (CMSMC). It should be noted that this class was created to serve the fresh pizza market in Canada.

As far as milk quality is concerned, on January 20, 2014, the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) approved a new addenda to the agreement on the dosage of components in milk samples from tanks and producers for the purposes of milk payments in connection with the analyses of milk adulteration by water. On March 10, 2014, the RMAAQ approved the amendments to section 7.09 of the milk marketing agreements (MMAs) concerning the method of applying the penalties for the adulteration of milk by water, retroactive to July 1, 2013.

As regards supplies for the Holiday Season, Annex 9, which deals with the obligations of farms during this period, was approved by the RMAAQ on October 20, 2014.

During 2014, the MMA signatories held several negotiation sessions, which led to an agreement in principle. The new agreement specifically provides for the implementation of certain supply conditions that were also agreed upon by all provinces under the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5). It also maintains the concept of a growth reserve funded by quota increases and intended for processors showing growth in certain products.

New provisions on milk quality will also take effect, particularly as concerns the management of pickup suspensions when producers repeatedly fail to meet standards.

The final texts of the agreements were still being firmed up at the end of the year.

HARMONIZED MILK ALLOCATION POLICY

In 2014, negotiations between the P5 provinces led to the adoption of a harmonized milk allocation policy.

This agreement defines how needs should be met in order to keep in step with the growth of yogurt (Class 2a) and fine cheeses (Class 3a) across the P5, depending on the volume available in the growth reserve.



CONTINGENTEMENT



MANON CHEVALIER, préposée au contingentement et aux contrôles techniques
Quota and Technical Controls Clerk
JULIE MALO, agente au contingentement et aux contrôles techniques
Quota and Technical Controls Officer

La Direction gestion du lait a la responsabilité d'appliquer le Règlement sur les quotas des producteurs de lait. En 2014, le conseil d'administration des Producteurs de lait du Québec a proposé des modifications qui n'étaient pas encore approuvées par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) à la fin de l'année.

RÈGLES DE TRANSACTION DE QUOTA

En 2014, la RMAAQ a accepté les 21 demandes déposées par les producteurs afin d'obtenir une exemption de l'article 6.3 pour permettre la relocalisation de leur quota et trois demandes d'extension du délai pour réaliser la relocalisation. La RMAAQ a également accepté un cas de transfert de quota même si le quota qui devait être transféré n'était pas exploité sur un même lieu depuis au moins cinq ans. De plus, elle a accepté la demande de fusion de quota entre deux producteurs.

SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS (SCVQ)

Durant l'année 2014, Les Producteurs de lait du Québec ont dû procéder à quatre annulations de vente, soit en janvier, mars, août et octobre, car les quantités de quota mises en vente ne permettaient pas d'imputer au moins une tranche de 0,1 kilogramme de matière grasse par jour à chaque acheteur, tel que le requiert l'article 41.1 du Règlement sur les quotas des producteurs de lait.

QUOTA ET POLITIQUE DE CONTINGENTEMENT

Le quota non négociable des producteurs qui s'établissait à 8,0 % au début de l'année et a été augmenté deux fois en 2014: une première hausse de 1,5 % en avril l'a fait passer à 9,5 %, puis une hausse de 3,5 % en décembre a mené le total à 13,0 %. Les Producteurs de lait ont émis 11 journées supplémentaires de production, non cumulatives,

soit une pour le mois de juillet, deux pour les mois d'août et de novembre et trois pour les mois de septembre et d'octobre. En plus de ces journées, les producteurs de lait biologique ont obtenu 18 journées additionnelles, non cumulatives, qui se détaillent ainsi: trois jours pour les mois de mars, avril, mai et juin, deux jours en juillet, un en août et trois en décembre.

NOMBRE DE PRODUCTEURS

Au 31 décembre 2014, le Québec comptait 5 856 producteurs détenant un quota, comparativement à 5 956 un an auparavant. Au cours de l'année, 13 producteurs ont démarré dans l'industrie grâce au Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières, alors que 34 ont acquis le quota d'une ferme existante.

AIDE AU DÉMARRAGE

Au début de 2014, Les Producteurs de lait ont octroyé six des huit derniers prêts de 12 kilogrammes de matière grasse (MG) par jour accordés par l'intermédiaire du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières en 2013. Les deux derniers candidats se sont désistés. La sélection des candidats pour 2014 a été effectuée en mai. Les Producteurs de lait du Québec n'ont pas eu à procéder à un tirage, puisque seules 12 demandes conformes au Règlement sur les quotas des producteurs de lait ont été reçues. De ce nombre, huit candidats ont obtenu un pointage respectant les exigences du programme. Six d'entre eux ont bénéficié de leur prêt en 2014.

AIDE À LA RELÈVE

En 2014, 163 producteurs ont bénéficié du Programme d'aide à la relève en production laitière entré en vigueur en 2002. De ceux-ci, 22 se sont qualifiés pour le prêt de 1 kilogramme de MG par jour, 125 autres producteurs ayant droit au prêt maximum de

5 kilogrammes de MG par jour. De plus, 16 producteurs ayant reçu 1 kilogramme de MG par jour se sont qualifiés pour un prêt supplémentaire de 4 kilogrammes de MG par jour. L'ensemble de ces prêts à la relève a totalisé 711 kilogrammes de MG par jour.

Maintien de quota

En 2014, 31 producteurs ont présenté une demande de maintien de quota pour événement de force majeure. Les Producteurs de lait en ont accepté 30 : 12 en raison de dommages causés aux bâtiments d'élevage et 18 pour cause d'invalidité de l'exploitant.

Dons de lait

En 2014, les dons de 564 producteurs, par l'intermédiaire du programme de dons de lait et de produits laitiers de l'industrie laitière québécoise, ont totalisé 1 276 229 litres de lait. Les transporteurs de lait et les transformateurs du Québec contribuent également au programme pour transporter et transformer gratuitement ces dons afin que le lait et les produits laitiers soient donnés aux organismes de charité par l'entremise des Banques alimentaires du Québec, qui les distribuent aux personnes dans le besoin à travers la province. Enfin, pour la période des fêtes, les producteurs de lait ont offert plus de 38 000 litres de lait additionnels à différents organismes.

Transactions de quota¹ – 2014

Quota transactions¹ – 2014

	Nouveaux producteurs (kg de MG/jour) New producers (kg of BF/day)	Producteurs existants (kg de MG/jour) Existing producers (kg of BF/day)	Total (kg de MG/jour) Total (kg of BF/day)	%
Quota échangé par le SCVQ <i>Quota processed through quota exchange (SCVQ)</i>	155,10	2 969,40	3 124,50	34,25
Quota acquis à la suite d'une cession <i>Quota acquired following a transfer</i>	1 325,86	s.o. ² <i>n.a.</i>	1 325,86	14,53
Formation de sociétés ou de compagnies <i>Creation of partnerships or companies</i>	s.o. ² <i>n.a.</i>	4 673,32	4 673,32	51,22
Total	1 480,96	7 642,72	9 123,68	100,00

1 Quota échangé en % de la quantité de quota détenu au 31 décembre 2014 : 3,14 %
Quota traded as a % of the quantity of quota held on December 31, 2014: 3.14%

2 Sans objet
Not applicable

NOMBRE DE PRODUCTEURS ET PRODUCTION TOTALE ANNUELLE NUMBER OF PRODUCERS AND TOTAL ANNUAL PRODUCTION

Année Year	Nombre de producteurs Number of producers	Litres Litres
2014	5 856	2 906 750 633
2013	5 956	2 939 104 888
2012	6 138	2 965 623 070
2011	6 242	2 896 666 497
2010	6 353	2 881 365 225
2005	7 376	2 845 524 892
2000	9 193	2 879 594 829
1995	11 394	2 768 340 717
1990	14 078	2 854 838 790

PRODUCTEURS – QUOTA PAR RÉGION – 2014

PRODUCERS – QUOTA BY REGION – 2014

Région* Region*	Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)	Relève ¹ Young farmers ¹		Démarrage d'entreprises laitières ² Dairy farm startup ²	
			Avant le 1 ^{er} août 2002 Before August 1, 2002		Après le 1 ^{er} août 2002 After August 1, 2002	
			Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)	Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)
01 – Estrie	540	29 573,39	206	208,20	167	586,50
02 – Côte-du-Sud	374	17 502,23	186	184,50	96	387,90
03 – Gaspésie–Les îles	19	539,45	7	6,50	2	8,50
04 – Lanaudière	222	9 284,95	100	103,40	59	211,10
05 – Mauricie	249	11 553,48	126	130,50	57	181,10
06 – Outaouais-Laurentides	262	13 132,70	109	111,20	76	280,40
07 – Centre-du-Québec	715	40 420,36	339	350,90	191	725,10
08 – Abitibi-Témiscamingue	126	4 782,95	43	44,20	42	154,90
09 – Québec	921	44 796,61	454	452,00	247	899,90
10 – Beauce	567	26 427,84	267	271,20	187	669,30
11 – Bas-Saint-Laurent	463	20 171,72	221	228,90	146	586,90
12 – Saguenay – Lac-Saint-Jean	324	14 762,84	139	150,50	96	375,30
13 – Montérégie-Est	655	37 416,15	299	304,50	152	530,30
14 – Montérégie-Ouest	419	20 337,50	179	178,50	115	447,50
Total	5 856	290 702,17	2 675	2 725,00	1 633	6 044,70
					82	864,00

1 Au 31 juillet 2002, le Programme d'aide à la relève en production laitière en place depuis 1986 a été remplacé par un nouveau programme.

On July 31, 2002, a new program replaced the Young Dairy Farmers Assistance Program that had been in place since 1986.

2 Au 1^{er} août 2010, le Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières a été bonifié, passant de 10 kilogrammes à 12 kilogrammes de matière grasse par jour.

On August 1, 2010, the quota loan available under the Dairy Farm Startup Assistance Program was increased from 10 to 12 kilograms of butterfat per day.

* Selon les régions en vigueur en 2014.
Based on the regions in effect in 2014.

SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS (SCVQ) – 2014

CENTRALIZED QUOTA SALES SYSTEM (SCVQ) – 2014

Mois Month	Prix plafond (\$/kg de MG/jour) Quota price ceiling (\$/kg of BF/day)	Prix du quota (\$/kg de MG/jour) Quota price (\$/kg of BF/day)	Offres d'achat (kg de MG/jour) Bids to buy (kg of BF/day)	Offres de vente (kg de MG/jour) Offers to sell (kg of BF/day)	Ratio achat/vente Buy/sell ratio
Janvier – January	25 000,00	*	*	*	*
Février – February	25 000,00	25 000,00	12 497,00	358,50	34,86
Mars – March	25 000,00	*	*	*	*
Avril – April	25 000,00	25 000,00	13 660,00	575,90	23,72
Mai – May	25 000,00	25 000,00	13 533,60	252,30	53,64
Juin – June	25 000,00	25 000,00	13 192,20	260,70	50,60
Juillet – July	25 000,00	25 000,00	12 101,80	323,40	37,42
Août – August	25 000,00	*	*	*	*
Septembre – September	25 000,00	25 000,00	12 298,40	473,90	25,95
Octobre – October	25 000,00	*	*	*	*
Novembre – November	25 000,00	25 000,00	11 834,30	544,90	21,72
Décembre – December	25 000,00	25 000,00	11 898,40	325,10	36,60
Moyenne – Average	25 000,00	25 000,00	12 626,96	389,34	32,43

* Vente annulée
Quota exchange cancelled

QUOTA

The Milk Management Department is responsible for implementing the Règlement sur les quotas des producteurs de lait (By-law respecting quotas for milk producers). In 2014, the Board of Directors of Les Producteurs de lait du Québec proposed amendments to this by-law that had still not been approved by the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) at the end of the year.

QUOTA TRANSACTION RULES

In 2014, the RMAAQ approved 21 requests from producers who sought exemption from section 6.3 so that they could relocate their quota and three requests to extend the period of time granted for relocating. The RMAAQ also approved a quota transfer case even though the quota to be transferred had not been used at the same site for at least five years. In addition, it approved a request to merge the quota of two producers.

CENTRALIZED QUOTA SALES SYSTEM (SCVQ)

During 2014, Les Producteurs de lait du Québec had to cancel four sales, i.e. in January, March, August and October, because the quantities of quota offered for sale did not make it possible to allocate at least one allotment of 0.1 kilogram of butterfat per day per purchaser, as required by section 41.1 of the By-law respecting quotas for milk producers.

QUOTA AND QUOTA POLICY

The non-saleable quota of producers amounted to 8.0% early in the year but increased twice as the year progressed: it rose 1.5% in April to reach 9.5%, and then 3.5% in December to total 13.0%. Les Producteurs de lait du Québec issued 11 additional, non-cumulative days of production, including one day for the month of July, two days for the months August and November, and three days for the months of September and October. In addition to these days, organic milk producers obtained 18 additional, non-cumulative days, which broke down as follows: three days for the months of March, April, May and June, two days in July, one in August and three in December.

NUMBER OF PRODUCERS

As at December 31, 2014, Quebec had 5,856 licensed producers, compared to 5,956 on the same date the previous year. During the year, 13 producers started up operations in the industry thanks to the Dairy Farm Startup Assistance Program, while 34 acquired quota from an existing farm.

STARTUP ASSISTANCE

At the beginning of 2014, Les Producteurs de lait du Québec awarded six of the last eight loans of 12 kilograms of butterfat (BF) per day under the Dairy Farm Startup Assistance Program in 2013. The last two applicants withdrew. The recipients for 2014 were selected in May. Les Producteurs de lait du Québec did not perform a draw since only 12 applications were received that complied with the By-law respecting quotas for milk producers. Of this number, eight applicants obtained scores that met program requirements. Six of them made use of their loan in 2014.

YOUNG DAIRY FARMERS ASSISTANCE

In 2014, 163 producers received a young farmers quota loan under the Young Dairy Farmers Assistance Program implemented in 2002. Of this number, 22 qualified for a loan of 1 kilogram of BF per day, while 125 other producers were entitled to the maximum loan of 5 kilograms of BF per day. Furthermore, 16 producers who received 1 kilogram of BF per day qualified for an additional loan of 4 kilograms of BF per day. Overall, loans to young farmers totalled 711 kilograms of BF per day.

QUOTA MAINTENANCE

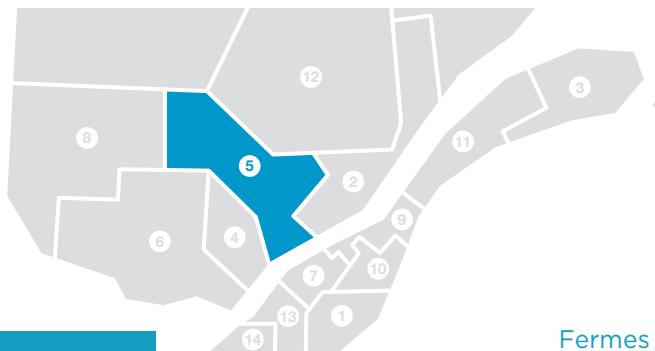
In 2014, 31 producers applied for authorization to maintain their quota due to an event beyond their control. Les Producteurs de lait du Québec approved 30 of these applications: 12 because of damage caused to farm buildings and 18 because the farmer became disabled.

MILK DONATIONS

In 2014, 564 producers donated a total of 1,276,229 litres of milk through the Quebec dairy industry's milk and dairy product donation program. Quebec milk transporters and processors also contributed to the program by transporting and processing the donated milk for free, so that the milk and dairy products could be given to charitable organizations by the Food Banks of Quebec network, which distributes them to people in need across Quebec. Finally, during the Holiday Season, Quebec milk producers donated over 38,000 additional litres of milk to various organizations.



Pierre Guévin et sa famille, fiers producteurs de lait de la Mauricie.
Pierre Guévin and his family, proud milk producers in Mauricie.



MAURICIE

Fermes **251** Farms

Emplois* **1957** Jobs*

Valeur de la production **96,2 millions \$** Value of production

Usines **2** Plants

Emplois* **298** Jobs*

Contribution de la filière laitière au PIB **153,3 millions \$** Contribution of the dairy chain to the GDP



* Inclut les emplois directs, indirects et induits. Includes direct, indirect and induced jobs.



TRANSPORT



RÉMI COULOMBE, agent de transport *Transportation Officer*
CLAUDIA LAVIGNE, agente aux contrôles techniques et agente de transport
Technical Controls and Transportation Officer
RÉJEAN ROBITAILLE, agent de transport *Transportation Officer*

La section transport de la Direction gestion du lait est principalement responsable de la mise à jour annuelle des contrats de transport du lait en conformité avec la Convention de transport du lait établie entre Les Producteurs de lait du Québec, l'Association des transporteurs de lait du Québec, le Syndicat des producteurs de lait de Québec, Agropur coopérative et Nutrinor, Coopérative agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

NÉGOCIATION DE LA CONVENTION DE TRANSPORT DU LAIT

La Convention de transport du lait ayant pris fin le 31 octobre 2013, sept séances de négociation ont été nécessaires, dont deux en 2014, pour la renouveler. La Convention de transport du lait est en vigueur jusqu'au 31 octobre 2015. Les principales modifications sont :

- Tout nouveau bassin refroidisseur installé à compter du 1^{er} juin 2014, neuf ou usagé, doit être pourvu d'une sortie de vidange d'un diamètre minimal de deux pouces pour un bassin d'une capacité inférieure à 3 000 litres et de trois pouces pour les autres bassins;
- La vitesse de pompage à la ferme a été augmentée à 326 litres par minute au 1^{er} novembre 2013 et à 342 litres par minute au 1^{er} novembre 2014;
- Une augmentation de 1,5 % du tarif horaire pour la main-d'œuvre, l'administration et l'inspection des équipements ainsi qu'une hausse de 1,0 % pour l'entretien et les réparations au 1^{er} novembre 2013 et au 1^{er} novembre 2014.

L'utilisation d'un ordinateur de poche avec GPS est soumise à l'arbitrage de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ).

TRANSACTIONS ENTRE TRANPORTEURS

En 2014, près de 35 millions de litres de lait, concernant 79 exploitations laitières, ont été négociés entre 8 transporteurs lors de 4 transactions. Chaque transaction a été préalablement étudiée par Les Producteurs de lait du Québec afin de s'assurer que les objectifs d'utilisation optimale des équipements soient respectés.

PASSERELLES SUR LES CITERNES DE LAIT

À la suite de l'homologation de l'annexe J de la Convention de transport du lait en décembre 2012, Les Producteurs de lait du Québec ont reçu 228 réclamations, dont 39 en 2014, concernant l'installation de passerelles avec garde-corps. Au total, près de 87 % de la flotte de citernes est maintenant équipée de ce type de passerelle. La négociation visant à inclure une compensation pour les passerelles des équipements de réserve devra se poursuivre en 2015.

GROUPE DE LIAISON DU TRANSPORT DE LAIT CANADIEN (GLTLC)

Le Manitoba a été l'hôte du GLTLC en septembre 2014. Cette rencontre entre membres du personnel technique permet de faire le point sur la situation des coûts de transport ainsi que sur la mise en place de projets d'optimisation dans différentes provinces canadiennes. Les projets discutés concernent les scellés, l'utilisation de GPS, l'inspection des citernes, le taux de consommation du carburant et le transport de lait entre les provinces de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) et de l'Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest (MCLO).

STATISTIQUES SUR LES CONTRATS DE TRANSPORT DU LAIT

STATISTICS ON MILK TRANSPORTATION CONTRACTS

Type d'équipement Véhicule type	2014					2013				
	Nombre Number	Circuit Route	Volume tarifé Volume subject to rate formula		Kilométrage annuel Annual kilometres	Nombre Number	Circuit Route	Volume tarifé Volume subject to rate formula		Kilométrage annuel Annual kilometres
			Litres	%				Litres	%	
Camion-citerne 12 roues <i>Tank truck, 12 wheels</i>	38	119	343 275 530	11,72	2 994 806	38	123	350 980 243	11,87	3 113 906
Citerne 3 essieux <i>Tank, 3 axles</i>	58	118	568 550 311	19,41	4 078 948	66	133	656 840 730	22,22	5 161 356
Citerne 4 essieux <i>Tank, 4 axles</i>	165	351	2 017 072 321	68,87	21 045 002	158	338	1 948 905 132	65,91	20 722 072
Total	261	588	2 928 898 162	100,00	28 118 756	262	594	2 956 726 105	100,00	28 997 334

IMAGE DE LA TRANSFORMATION DU LAIT AU QUÉBEC^{1, 6}

MILK PROCESSING PROFILE^{1, 6}

	2014		2013		2012		2011		2010	
	Nombre Number	% du lait % of milk								
Grandes entreprises laitières ² <i>Large dairy enterprises²</i>	3	80,68	3	81,00	3	82,62	3	81,60	3	81,67
Moyennes entreprises laitières ³ <i>Medium dairy enterprises³</i>	34	18,78	34	18,55	35	16,92	36	17,97	36	17,88
Petites entreprises laitières ⁴ <i>Small dairy enterprises⁴</i>	53	0,54	52	0,45	51	0,46	51	0,43	51	0,45

TRANSFORMATION PAR RÉGIONS*

PROCESSING BY REGION*

	2014		2013		2012		2011		2010	
	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk
Régions centrales <i>Central regions</i>	89	92,28	89	92,60	89	92,96	88	92,79	89	92,88
Régions périphériques ⁵ <i>Outlying regions⁵</i>	21	7,72	21	7,40	21	7,04	23	7,21	22	7,12
Québec Quebec	110	100,00	110	100,00	110	100,00	111	100,00	111	100,00

1 Entreprises laitières qui ont été actives durant l'année.

Dairy enterprises in operation during the year.

2 Entreprises laitières dont les achats journaliers de lait dépassent les 900 000 litres.

Dairy enterprises with daily milk purchases exceeding 900,000 litres.

3 Entreprises laitières achetant plus de 1 000 000 de litres de lait par année et moins de 500 000 litres par jour.

Dairy enterprises purchasing more than 1,000,000 litres annually and less than 500,000 per day.

4 Entreprises laitières achetant moins de 1 000 000 de litres de lait par année.

Dairy enterprises purchasing less than 1,000,000 litres annually.

5 Les territoires des régions périphériques sont ceux de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Gaspésie–Les îles et du Bas-Saint-Laurent, comme définis dans les conventions de mise en marché du lait. The outlying regions include Abitibi-Témiscamingue, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Gaspésie–Les îles and Bas-Saint-Laurent, as defined in the milk marketing agreements.

6 Parmi toutes les entreprises laitières, on compte 20 producteurs-transformateurs qui ont transformé 5,23 millions de litres de lait en 2014. Un producteur-transformateur se définit comme suit : producteur détenant un permis d'exploitation de fabrique laitière et utilisant, à cette fin, le lait de son troupeau.

Among all dairy enterprises, 20 are producer-processors who processed 5.23 million litres of milk in 2014. A producer-processor is defined as follows: a producer with a permit to operate a dairy plant who uses the milk from his own herd for this purpose.

* Selon les régions en vigueur en 2014.

Based on the regions in effect in 2014.

COÛT DE L'ACTIVITÉ TRANSPORT – PRIX MOYEN PAR HECTOLITRE TRANSPORTATION COST – AVERAGE COST PER HECTOLITRE

	Pool P5 P5 Pool \$/hl	Québec Quebec \$/hl
2014	2,736	2,623
2013	2,708	2,626
2012	2,655	2,581
2011	2,653	2,522
2010	2,560	2,443
2009	2,533	2,394
2008	2,691	2,577
2007	2,535	2,428

LOGICIEL DE ROUTAGE

L'implantation du nouveau logiciel de routage, amorcée à la fin de 2013, s'est poursuivie en 2014. Les améliorations ont permis d'intégrer un nouvel algorithme développé par le Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport (CIRRELT). Le logiciel de routage est maintenant utilisé lors de la mise à jour de tous les contrats de transport afin d'optimiser l'ordre de ramassage du lait des exploitations laitières des différents circuits et ainsi minimiser les coûts de transport selon la formule de tarification associée à l'annexe F de la Convention de transport du lait.

RÉSEAU ROUTIER

Les frais reliés aux entraves du réseau routier québécois en 2014 ont été 18 % moins élevés que ceux de l'année 2013. L'ensemble des détours engendrés par ces travaux a été, aux fins de contrôles, validé en tenant compte des dates de début et de fin des chantiers transmis par le ministère des Transports du Québec. Globalement, plus de 27 000 \$ ont été facturés par les transporteurs pour les détours non prévus aux contrats de transport du lait.

CARBURANT DIESEL

Le coût associé au diesel a augmenté de 2,3 % en 2014, soit un impact de plus de 370 000 \$. Il a été plus élevé en moyenne de 0,035 \$ le litre. La diminution des kilomètres parcourus a contribué à absorber cette augmentation. Les tarifs payés aux transporteurs ont varié suivant la clause d'indexation sur le carburant prévue à la Convention de transport du lait. Cette indexation est basée sur une enquête mensuelle menée auprès de la Régie de l'énergie du Québec depuis le 1^{er} novembre 2007.

DÉGEL

La période de dégel, qui devait durer 61 jours dans les trois zones, a été écourtée de 7 jours. Ceci représente une réduction de coût d'environ 218 000 \$.

MISE EN COMMUN DES FRAIS DE TRANSPORT

La mise en commun des frais de transport par les provinces signataires de P5 en était à sa 16^e année. Depuis juin 2014, les coûts découlant de l'accord entre P5 et la MCLO sur les conditions d'approvisionnement des classes 2a (yogourt) et 3a (fromages fins) s'ajoutent.

La contribution du Québec aux pools de transport a été de 3,8 millions de dollars en 2014, soit l'équivalent de 0,131 \$ par hectolitre, alors que cette dépense s'était élevée à près de 2,4 millions de dollars en 2013, soit l'équivalent de 0,082 \$ l'hectolitre.

En 2014, les Maritimes ont continué d'appliquer le modèle de livraison en cascade, comme celui utilisé par le Québec, afin d'optimiser les coûts de transport associés aux obligations en matière de déplacement interprovincial de lait. Cela s'est traduit par une baisse significative des coûts de transport pour ces territoires.

DÉCHARGEMENTS PARTIELS

Les frais facturés par les transporteurs concernant les déchargements partiels ont atteint 230 000 \$ en 2014. Un déchargement est considéré comme partiel lorsque le volume de lait à livrer est de moins de 15 000 litres.

MARCHÉS DE CRÉNEAU

Onze circuits spéciaux de collecte de lait biologique ont été desservis par 11 transporteurs en 2014. À la fin de décembre 2014, le Québec commercialisait le lait de 109 producteurs de lait certifié biologique, pour une production totale de près de 39,5 millions de litres. Ce volume a satisfait les besoins en lait biologique de 16 usines québécoises, incluant 8 producteurs-transformateurs, et de 3 usines ontariennes.

Enfin, 3,3 millions de litres de lait ont été livrés pour le marché cascher. D'autres circuits répondent à des demandes particulières telles que du lait enrichi en oméga 3, du lait de troupeaux alimentés de foin sec, du lait de troupeaux de race jersey ou canadienne.

TRANSPORTATION

The Transportation Section of the Milk Management Department is mainly responsible for annually updating milk transportation contracts in accordance with the Milk Transportation Agreement between the Les Producteurs de lait du Québec, the Association des transporteurs de lait du Québec, the Syndicat des producteurs de lait de Québec, Agropur coopérative and Nutrinor, Coopérative agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

NEGOTIATION OF THE MILK TRANSPORTATION AGREEMENT

Since the Milk Transportation Agreement ended on October 31, 2013, seven negotiation sessions have been necessary, including two in 2014, to renew it. The new Milk Transportation Agreement is in force until October 31, 2015. The main amendments are:

- Any bulk tanks installed on or after June 1, 2014, whether new or used, must have a drain outlet with a minimum diameter of two inches if their capacity is less than 3,000 litres, and a minimum diameter of three inches for other tanks;
- The pumping speed at the farm was increased to 326 litres per minute on November 1, 2013, and to 342 litres per minute on November 1, 2014;
- A 1.5% increase in the hourly rate for workers, administration and inspection of equipment, and a 1.0% increase for maintenance and repairs on November 1, 2013 and November 1, 2014.

The use of pocket computers with GPS is subject to the arbitration of the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ).

TRANSACTIONS BETWEEN TRANSPORTERS

In 2014, nearly 35 million litres of milk, involving 79 dairy operations, were negotiated between 8 transporters in 4 transactions. Each transaction was reviewed in advance by Les Producteurs de lait du Québec to ensure that it met optimal equipment use objectives.

CATWALKS ON MILK TANK TRUCKS

After the approval of Annex J of the Milk Transportation Agreement in December 2012, Les Producteurs de lait du Québec received 228 claims, including 39 in 2014, concerning the installation of catwalks with railings. In total, nearly 87% of the tank truck fleet is now equipped with this type of catwalk. The negotiation on including compensation for catwalks on back-up equipment will continue in 2015.

CANADIAN MILK TRANSPORT LIAISON GROUP (CMTLG)

Manitoba hosted the CMTLG in September 2014. This meeting between technical staff members provides an opportunity to review the issue of transportation costs and the implementation of optimization projects in various Canadian provinces. The projects discussed concerned seals, the use of GPS, tank inspections, the fuel consumption rate and milk transportation between provinces under the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5) and the Western Milk Pooling Agreement (WMP).

ROUTING SOFTWARE

Implementation of the new routing software started at the end of 2013 and continued in 2014. Improvements made it possible to integrate a new algorithm developed by the Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport (CIRRELT). The routing software is now used during updates of all transportation contracts to improve the order that milk is picked up from dairy operations on the various routes, which keeps transportation costs at a minimum according to the pricing formula set out in Annex F of the Milk Transportation Agreement.

ROAD SYSTEM

The costs related to road network obstacles in 2014 were 18% less than the costs in 2013. All detours caused by roadwork were checked based on the start and end dates of the construction sites provided by Transports Québec. Overall, transporters billed for an amount of more than \$27,000 for detours not covered in the milk transportation contracts.

DIESEL FUEL

The cost of diesel rose 2.3% in 2014, which had an impact of over \$370,000. It was higher by an average of \$0.035 per litre. The decrease in the number of kilometres travelled helped absorb this increase. The rates paid to transporters varied according to the fuel price indexing clause set out in the Milk Transportation Agreement. This clause is based on monthly survey results provided by the Régie de l'énergie du Québec since November 1, 2007.

THAW

The thaw period, which was supposed to last 61 days in the three zones, was shortened by 7 days. This represented a reduction in cost of approximately \$218,000.

TRANSPORTATION COST POOLING

Last year was the 16th year that transportation costs have been pooled by the provinces that signed the P5 agreement. Since June 2014, there have been additional costs resulting from the agreement between the P5 and the WMP on the conditions for supplying Class 2a (yogurt) and Class 3a (fine cheeses).

Quebec paid nearly \$3.8 million to the transportation pools in 2014, which equals \$0.131 per hectolitre, compared to nearly \$2.4 million in 2013, which equals \$0.082 per hectolitre.

In 2014, the Maritimes continued to apply the cascading delivery model, like the one used in Quebec, in order to optimize transportation costs associated with interprovincial milk transportation requirements. This resulted in a significant decrease in the transportation costs of these territories.

PARTIAL LOADS

In 2014, transporters billed more than \$230,000 for partial loads. A load is considered partial when the volume of milk to be delivered is less than 15,000 litres.

NICHE MARKETS

Eleven special organic milk pickup routes were served by 11 transporters in 2014. At the end of December 2014, Quebec was marketing milk from 109 certified organic milk producers, for a total production of nearly 39.5 million litres. This volume met the demand for organic milk from 16 Quebec plants, including 8 producer-processors, and 3 Ontario plants.

Finally, 3.3 million litres of milk were delivered for the kosher market. Other routes meet particular demands, such as for milk enriched with omega 3, milk from dry-hay-fed herds, or milk from herds of Jersey or Canadienne cows.



Stéphane Alary et sa famille, fiers producteurs de lait d'Outaouais-Laurentides.
Stéphane Alary and his family, proud milk producers in Outaouais-Laurentides.



OUTAOUAISS- LAURENTIDES

Fermes **262** Farms

Emplois* **2 173** Jobs*

Valeur de la production **106,8 millions \$** Value of production

Usines **14** Plants

Emplois* **9 587** Jobs*

Contribution de la filière laitière au PIB **987,4 millions \$** Contribution of the dairy chain to the GDP



* Inclut les emplois directs, indirects et induits. Includes direct, indirect and induced jobs.



Contrôle de la qualité



STÉPHANE FOURNIER, agent au programme d'assurance qualité
Quality Assurance Program Officer
MARC-ANDRÉ GRAVEL, agent au contrôle de la qualité et aux contrôles techniques
Quality Control and Technical Controls Officer

La section contrôle de la qualité de la Direction gestion du lait veille à l'application des normes prévues par les conventions de mise en marché du lait, à l'amélioration de la qualité du lait livré par les producteurs laitiers et à l'application du programme Lait canadien de qualité.

BACTÉRIES TOTALES

En 2014, le pourcentage de lait conforme à la norme du comptage des bactéries totales (BT) s'établit à 97,87 %, comparativement à 97,91 % en 2013. La moyenne pondérée annuelle de bactéries totales dans le lait est passée de 25 378 BT par millilitre en 2013 à 25 903 BT par millilitre en 2014.

CELLULES SOMATIQUES

Le pourcentage de lait conforme à la norme de comptage des cellules somatiques (CS) s'est amélioré cette année, passant de 96,63 % en 2013 à 97,48 % en 2014. La moyenne pondérée annuelle de cellules somatiques dans le lait est également marquée par une nette amélioration. Elle est passée de 220 060 CS par millilitre pour l'année 2013 à 207 340 CS par millilitre en 2014.

ADULTÉRATION DU LAIT PAR L'EAU

Le nombre de pénalités liées à l'adultération du lait par l'eau a diminué, passant de 669 en 2013 à 606 en 2014. Pour la période de septembre à décembre 2013, soit les premiers mois où le dépistage systématique du point de congélation a été instauré, on compte 523 pénalités contre seulement 136 pour la même période en 2014.

PRIMES À LA QUALITÉ

En 2014, 4 625 producteurs ont bénéficié au moins une fois de la prime à la qualité versée mensuellement aux producteurs qui obtiennent des résultats égaux ou inférieurs à 20 000 BT et à 200 000 CS par millilitre. De plus, 85 producteurs ont reçu la prime à la qualité destinée aux producteurs de lait certifié biologique au moins une fois.

La deuxième prime qualité prévue aux conventions de mise en marché du lait est financée à parts égales par les transformateurs et les producteurs. Elle a été versée mensuellement à chacun des producteurs dont les résultats ont été de 15 000 BT par millilitre et moins et de 150 000 CS par millilitre et moins entre février 2014 et janvier 2015, étant donné que la moyenne provinciale a été égale ou inférieure à 250 000 CS par millilitre, soit de 221 302 CS par millilitre pour la période de décembre 2012 à novembre 2013. Entre février et décembre 2014, 3 018 producteurs ont reçu cette prime à au moins une occasion. La moyenne pondérée québécoise pour la période de décembre 2013 à novembre 2014 a été de 207 762 CS par millilitre, ce qui permettra l'obtention de la prime pour la période de février 2015 à janvier 2016.

SUSPENSION DE LA COLLECTE

Pour l'année 2014, 56 producteurs ayant cumulé quatre pénalités et plus concernant les bactéries totales ou les cellules somatiques sur une période de 12 mois ont vu la collecte de leur lait suspendue, certains plus d'une fois, pour un total de 102 suspensions. On note un total de 17 suspensions liées à des problèmes de bactéries et 85 résultant des cellules somatiques.

PROTOCOLE D'INTERVENTION

En 2014, les conseillers en qualité du lait de Valacta ont effectué un total de 451 interventions à la ferme, en plus du service-conseil par téléphone, afin de conseiller les producteurs aux prises avec des résultats hors normes en bactéries totales, en cellules somatiques ou pour le point de congélation. Les Producteurs de lait du Québec mandatent Valacta et ses conseillers à la qualité du lait afin d'assurer le suivi.

SÉDIMENTS DANS LE LAIT

La filtration du lait cru des citerne au moment du déchargement aux usines a été réalisée à deux reprises en 2014, comme prévu au Protocole d'entente sur la présence de sédiments dans le lait cru. La participation des usines a permis de filtrer environ 98 % des circuits. Une filtration individuelle du bassin de lait a été effectuée chez tous les producteurs constituant les circuits des citerne classées non conformes à l'usine.

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE LAIT'XCELLENT

Le programme Lait'xcellent souligne le travail et l'engagement des producteurs qui ont réussi à livrer constamment un lait de la meilleure qualité. Chaque année, Les Producteurs de lait du Québec décernent trophées et bourses à trois gagnants provinciaux et à trois gagnants dans chaque région. Des certificats sont également décernés afin de souligner l'atteinte des objectifs en termes de qualité de lait exceptionnelle tout au long de l'année. Au total, 323 certificats « Très grande distinction » et 878 certificats « Grande distinction » seront remis pour 2014. De plus, Les Producteurs de lait attribuent 571 certificats « Amélioration » aux producteurs dont les résultats de qualité du lait pour 2014 se sont améliorés d'au moins 20 % par rapport à ceux de 2013.

LAIT CANADIEN DE QUALITÉ

L'application du programme Lait canadien de qualité (LCQ) par les producteurs de la province s'est poursuivie en 2014.

Au cours de l'année 2014, les agents valideurs ont visité 1 690 exploitations laitières pour une validation complète menant à l'accréditation ou au renouvellement de l'accréditation LCQ. Ceci porte à 5 688 le nombre total d'entreprises actives certifiées au 31 décembre 2014, soit une augmentation de quelque 5 % par rapport au 31 décembre 2013. À la fin de l'année 2014, 97 % des producteurs représentant 99 % du volume de lait produit avaient obtenu leur certification LCQ.

Le Règlement des producteurs de lait sur le programme Lait canadien de qualité, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009, prévoit qu'un producteur doit être titulaire d'un certificat LCQ à compter du 1^{er} août 2013.

Les conventions de mise en marché du lait, modifiées en juillet 2012, prévoient une pénalité pour les producteurs non certifiés. À compter du 1^{er} août 2013, le taux de cette pénalité a été majorée de 2,00 \$ par hectolitre tous les trois mois. Au cours de l'année 2014, il est passé de 4,00 \$ par hectolitre en janvier à 6,00 \$ par hectolitre en février, puis à 8,00 \$ par hectolitre en mai.

En janvier 2014, 504 producteurs ont vu la pénalité appliquée sur le paiement du lait, tandis qu'en décembre 2014, ce nombre a diminué à 152 producteurs.

Le cycle des différentes activités de validation, qui permet aux producteurs de maintenir la certification de leur entreprise au programme LCQ, est de quatre ans. En effet, après la validation initiale et la certification d'une exploitation laitière, le cycle des activités annuelles de validation est le suivant:

- Année 2: formulaire d'autodéclaration à remplir par le producteur
- Année 3: validation partielle à réaliser par un agent validateur à la ferme
- Année 4: formulaire d'autodéclaration à remplir par le producteur
- Année 5: reprise du cycle et validation complète à la ferme

Toutefois, afin de préserver la crédibilité du processus de certification, un échantillon déterminé au hasard et représentant 5 % des producteurs ayant soumis une autodéclaration au cours d'une année doit faire l'objet d'une validation partielle à la ferme.

En 2014, 2 789 producteurs ont rempli et soumis un formulaire d'autodéclaration, puisqu'ils en étaient à l'année 2 ou 4 du cycle de certification. Pour la même période, 1 344 validations partielles ont été effectuées, et ce, tant chez des producteurs certifiés depuis deux ans que chez ceux sélectionnés au hasard à la suite de leur autodéclaration. Finalement, 1 314 exploitations laitières ont renouvelé leur accréditation, puisqu'elles en étaient à l'année 5 du cycle d'accréditation.

QUALITÉ DU LAIT LIVRÉ PAR STRATES

STRATIFICATION OF QUALITY OF MILK

	Résultats d'analyse Analysis results	2014 % volume	2013 % volume	2014 % analyses	2013 % analyses
Bactéries totales – Total bacteria count	1 à 15 000/ml	53,78	57,31	53,43	57,61
	15 001 à 50 000/ml	39,72	36,20	40,01	35,93
	50 001 à 121 000/ml	4,37	4,40	4,47	4,36
	plus de/more than 121 000/ml	2,13	2,09	2,09	2,10
Cellules somatiques – Somatic cell count	1 à 100 000/ml	7,95	5,59	8,60	6,39
	100 001 à 200 000/ml	44,16	40,70	41,73	38,80
	200 001 à 300 000/ml	33,68	36,18	33,25	35,16
	300 001 à 400 000/ml	11,69	14,16	12,88	15,00
	plus de/more than 400 000/ml	2,52	3,37	3,54	4,65

En 2014, les membres du conseil d'administration des Producteurs de lait ont accepté de verser une somme de 100 \$ pour couvrir une partie des coûts associés à toute validation complète ou partielle réalisée à la ferme depuis le 1^{er} août 2013. À la fin de l'année, quelque 3 800 validations ont conduit à ce versement.

La Commission canadienne du lait a continué de verser, jusqu'au 31 juillet 2014, un maximum de 100 \$ pour le remboursement des frais liés à une première visite de validation. En 2014, 316 producteurs ayant reçu la certification du programme LCQ ont bénéficié de ce programme.

En 2014, Valacta a continué d'offrir le service Accompagnement LCQ aux producteurs désirant obtenir du soutien dans leur préparation à la certification. Les Producteurs de lait assument les frais des deux premières heures de ce service dont se prévalent les producteurs, ce qui a représenté près de 190 heures en 2014. En septembre, une lettre a été expédiée aux quelque 200 producteurs non accrédités, les réinvitant à se prévaloir de ce service.

Au 31 décembre 2014, 20 agents valideurs étaient accrédités au Québec. Chaque organisation provinciale ayant la responsabilité d'organiser et de fournir des services de certification pour le programme LCQ, Les Producteurs de lait assument aussi la validation des agents valideurs permettant l'obtention et le maintien de leur accréditation par Les Producteurs laitiers du Canada (PLC). Une séance de formation continue est aussi offerte, une fois par année.

Conformément au Manuel et procédures d'accréditation du programme LCQ, une vérification interne doit être réalisée dans chaque province par les PLC tous les cinq ans. Cette vérification a été effectuée aux bureaux des Producteurs de lait du Québec en mars par la coordonnatrice nationale du programme. Un examen du système d'accréditation provincial a alors été réalisé et aucune demande de mesure corrective n'en a résulté. Dans la foulée, huit agents valideurs ont été supervisés par le personnel des PLC lors de validations à la ferme, au cours de l'été et de l'automne.

Dans le but d'obtenir une reconnaissance complète du programme LCQ et de son système d'accréditation par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), les PLC ont engagé la firme NSF-GFTC, une entreprise œuvrant dans le secteur alimentaire et qui offre notamment des services de vérification de programmes de salubrité des aliments, pour conduire une vérification de tierce partie et ainsi évaluer la mise en œuvre cohérente et efficace du programme LCQ à travers le pays. Le Québec a été l'une des quatre provinces sélectionnées et visitées, en plus du bureau national. La vérification comportait deux volets : l'évaluation du système d'accréditation et de l'administration provinciale du programme, à la fin du mois d'octobre, et l'observation de cinq agents valideurs québécois lors de la visite de dix fermes, d'abord en novembre 2014, puis en janvier 2015. Le rapport final n'a pas encore été publié, mais les résultats à ce jour sont excellents.

EXIGENCES QUALITATIVES – 2014

QUALITY REQUIREMENTS – 2014

Type d'analyse Analysis	Norme Standard
Bactéries totales <i>Total bacteria count</i>	121 000 CBI ¹ /ml – Avis préventif à 50 000 CBI/ml 121,000 IBC ¹ /ml – Notice at 50,000 IBC/ml
Bactéries après pasteurisation <i>Bacteria after pasteurization</i>	7 000 UFC ² /ml 7,000 CFU ² /ml
Cellules somatiques <i>Somatic cell count</i>	400 000 CS/ml – Avis préventif à 350 000 CS/ml 400,000 SC/ml – Notice at 350,000 SC/ml
Adulteration par les antibiotiques <i>Adulteration by antibiotics</i>	Négatif à l'analyse Negative
Adulteration par l'eau <i>Adulteration by water</i>	Point de congélation n'excède pas -0,507°C Freezing point with limit of -0.507°C
Adulteration par les antiseptiques <i>Adulteration by antiseptics</i>	Négatif à l'analyse Negative
Sédiments <i>Sediments</i>	Aucuns sédiments No sediments
Odeur <i>Smell</i>	Aucune mauvaise odeur No bad smell
Température <i>Temperature</i>	4°C maximum 4°C maximum
Saveur <i>Taste</i>	Aucune mauvaise saveur No bad taste
Falsification (modification frauduleuse de la composition ou de la qualité du lait cru) <i>Falsification (fraudulent alteration of composition or quality of raw milk)</i>	Aucune falsification permise No falsification allowed

1 Comptage bactérien individuel
Individual bacteria count

2 Unités formant des colonies
Colony forming units

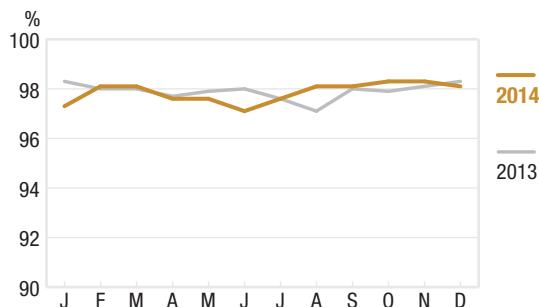
MOYENNE DES RÉSULTATS D'ANALYSE

AVERAGE ANALYSIS RESULTS

	2014 Moyenne pondérée Weighted average	2013 Moyenne pondérée Weighted average
Bactéries totales/ml <i>Total bacteria count/ml</i>	25 903	25 378
Cellules somatiques/ml <i>Somatic cell count/ml</i>	207 340	220 060

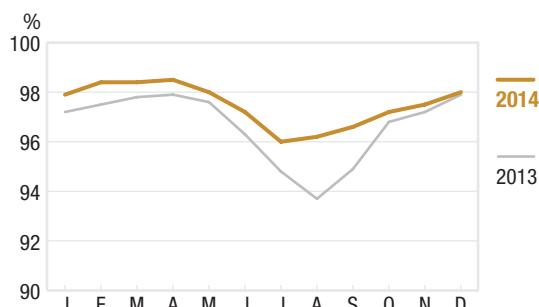
LAIT CONFORME À LA NORME – BACTÉRIES TOTALES

MILK CONFORMING TO STANDARD – TOTAL BACTERIA COUNT



LAIT CONFORME À LA NORME – CELLULES SOMATIQUES

MILK CONFORMING TO STANDARD – SOMATIC CELL COUNT



QUALITY CONTROL

The Quality Control Section of the Milk Management Department ensures the application of the standards set out in the milk marketing agreements, the improvement of the quality of milk delivered by dairy producers and the implementation of the Canadian Quality Milk program.

TOTAL BACTERIA

In 2014, 97.87% of milk met the total bacteria (TB) count standard, compared to 97.91% in 2013. The annual weighted average total bacteria count in milk went from 25,378 TB per millilitre to 25,903 TB per millilitre in 2014.

SOMATIC CELLS

The percentage of milk that met the somatic cell (SC) count standard improved this year, rising from 96.63% in 2013 to 97.48% in 2014. The annual weighted average somatic cell count in milk also saw a significant improvement. It fell from 220,060 SC per millilitre in 2013 to 207,340 SC per millilitre in 2014.

MILK ADULTERATION BY WATER

The number of penalties for milk adulteration by water decreased from 669 in 2013 to 606 in 2014. From September to December 2013, the first few months of systematic freezing point testing, there were 523 penalties compared to only 136 in the same period of 2014.

QUALITY PREMIUMS

In 2014, the monthly quality premium paid to producers whose results do not exceed 20,000 TB and 200,000 SC per millilitre was paid to 4,625 producers at least once. In addition, the quality premium for certified organic milk producers was paid to 85 producers at least once.

The second quality premium set out in the milk marketing agreements is funded equally by processors and producers. This quality premium was paid on a monthly basis to each producer whose results did not exceed 15,000 TB and 150,000 SC per millilitre from February 2014 to January 2015, given that Quebec's average somatic cell count did not exceed 250,000 SC per millilitre, i.e. 221,302 SC per millilitre from December 2012 to November 2013. It was paid to 3,018 producers at least once from February to December 2014. From December 2013 to November 2014, Quebec's weighted average somatic cell count was 207,762 SC per millilitre, which will make it possible to obtain the premium from February 2015 to January 2016.

SUSPENSION OF PICKUP

In 2014, pickup was suspended for 56 producers who accumulated four or more penalties for total bacteria or somatic cells over a 12-month period, some more than once, for a total of 102 suspensions. It should be noted that a total of 17 suspensions were related to bacteria problems and 85 resulted from somatic cells.

INTERVENTION PROTOCOL

In 2014, Valacta's milk quality advisors made a total of 451 farm visits, in addition to telephone calls, to advise producers on how to deal with sub-standard results in total bacteria, somatic cells or freezing point tests. Les Producteurs de lait du Québec commissioned Valacta and its milk quality advisors to follow up these efforts.

SEDIMENTS IN MILK

Raw milk unloaded from tankers at plants was filtered twice in 2014, as set out in the memorandum of understanding on the presence of sediments in raw milk. Plant participation made it possible to filter around 98% of the pickup routes. Producer milk tanks were individually filtered on pickup routes that were deemed non-compliant at plants.

LAIT'XCELLENT RECOGNITION PROGRAM

The Lait'xcellent program recognizes the work and commitment of producers who succeed in consistently delivering better quality milk. Every year, Les Producteurs de lait du Québec awards trophies and cash prizes to three provincial winners and three winners in each region. Certificates are also presented in recognition of producers who attain outstanding milk quality goals over the course of the year. In total, 323 "Very Great Distinction" certificates and 878 "Great Distinction" certificates will be awarded for 2014. In addition, Les Producteurs de lait du Québec issued 571 "Improvement" certificates to producers who improved their milk quality results in 2014 by at least 20% compared to 2013.

CANADIAN QUALITY MILK

Quebec producers continued to implement the Canadian Quality Milk (CQM) program in 2014.

During 2014, validators visited 1,690 dairy operations to perform a complete validation as part of the CQM registration or registration renewal process. This brings the total number of active, registered dairy farms to 5,688 as at December 31, 2014, which is about 5% higher than at December 31, 2013. At the end of 2014, 97% of the producers representing 99% of the volume of milk produced had obtained their CQM registration.

The Règlement des producteurs de lait sur le programme Lait canadien de qualité (milk producers' by-law respecting the Canadian Quality Milk program), which came into force on January 1, 2009, stipulates that producers must hold a CQM certificate by August 1, 2013.

The milk marketing agreements, which were amended in July 2012, set out a penalty applicable to producers who were not registered with the CQM program. Starting on August 1, 2013, the penalty rate was increased by \$2.00 per hectolitre every three months. During 2014, it rose from \$4.00 per hectolitre in January to \$6.00 per hectolitre in February and to \$8.00 per hectolitre in May.

In January 2014, the penalty was applied to the milk payment of 504 producers, whereas in December 2014, this number dropped to 152 producers.

The various validation activities follow a four-year cycle that helps producers maintain their CQM registration for their farm. In fact, after the initial validation and the registration of a dairy farm, the annual validation activity cycle is as follows:

- Year 2: self-declaration form filled out by the producer
- Year 3: partial validation of practices at the farm by the validator
- Year 4: self-declaration form filled out by the producer
- Year 5: full validation of farm practices begins over again

However, in order to maintain the credibility of the registration process, a random sample of 5% of the producers who submitted a self-declaration form during the year must receive a partial on-farm validation.

In 2014, 2,789 producers filled out and submitted a self-declaration form since they were in year 2 or year 4 of registration. During the same period, 1,344 partial on-farm validations were carried out with producers who had been registered for two years and those who had been randomly selected after submitting their self-declaration. Finally, 1,314 dairy operations renewed their registration since they were in year 5 of the registration cycle.

In 2014, the Board members of Les Producteurs de lait du Québec agreed to pay \$100 to cover a portion of the costs for any complete or partial validation on farms since August 1, 2013. At the end of the year, some 3,800 validations led to this payment.

The Canadian Dairy Commission continued to pay a maximum of \$100 to reimburse the cost of a first validation visit until July 31, 2014. In 2014, 316 producers who received CQM program certification benefitted from this program.

In 2014, Valacta continued to offer the CQM coaching service to producers who wanted to receive assistance in completing the prerequisites for registration. Les Producteurs de lait du Québec assumes the cost of the first two hours of this service received by producers, which totalled nearly 190 hours in 2014. In September, a letter was sent to some 200 unregistered producers inviting them to avail themselves of this service.

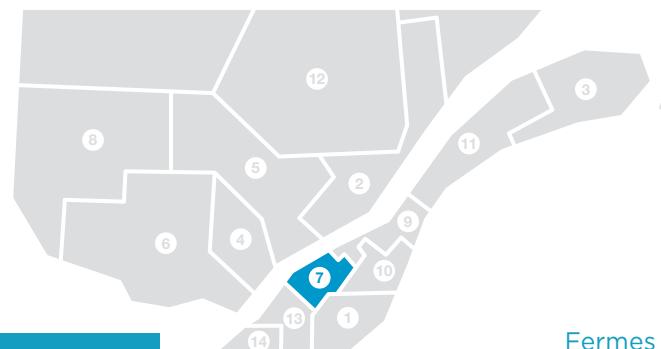
As at December 31, 2014, Quebec had 20 qualified validators. Since each provincial organization is responsible for organizing and providing CQM program registration services, Les Producteurs de lait du Québec also evaluates the validators so that they can become and remain qualified validators with Dairy Farmers of Canada (DFC). One continuing education session is also offered once per year.

In accordance with the Registration System Manual and Procedures of the CQM program, an internal audit must be performed in each province by DFC every five years. This audit was performed at the offices of Les Producteurs de lait du Québec in March by the National Program Coordinator. A review of the provincial registration system was then conducted, which did not result in any corrective action requests. In addition to these activities, eight validators were supervised by DFC staff during validations on farms in the summer and fall.

With the goal of obtaining full recognition of the CQM program and its registration system from the Canadian Food Inspection Agency (CFIA), DFC hired NSF-GFTC, a firm active in the food sector that specifically provides audit services for food safety programs, to conduct a third-party audit in order to assess whether the CQM program is being implemented consistently and effectively across the country. Quebec was one of four provinces that were selected and visited, in addition to the national office. The audit consisted of two parts: an evaluation of the registration system and provincial administration of the program, at the end of October, and observation of five Quebec validators during visits to ten farms, first in November 2014, and then in January 2015. The final report has not yet been published, but the results to date are excellent.



Stéphane Robert et sa famille, fiers producteurs de lait du Centre-du-Québec.
Stéphane Robert and his family, proud milk producers in Centre-du-Québec.



CENTRE-DU-QUÉBEC

Fermes **856** Farms

Emplois* **8 109** Jobs*

Valeur de la production **398,5** millions \$ Value of production

Usines **14** Plants

Emplois* **8 032** Jobs*

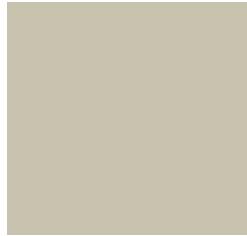
Contribution de la filière laitière au PIB **1 235,5** millions \$ Contribution of the dairy chain to the GDP



* Inclut les emplois directs, indirects et induits. Includes direct, indirect and induced jobs.



Contrôle du volume et de la composition



LUC BOURNIVAL, responsable des contrôles techniques *Technical Controls Manager*
MARIO GUERTIN, agent aux contrôles techniques *Technical Controls Officer*

La section contrôle du volume et de la composition de la Direction gestion du lait a la responsabilité de s'assurer que les analyses de composition et la mesure des volumes sont conformes au lait livré par les producteurs et au lait payé par les usines.

Le personnel effectue des visites aux usines pour inspecter les compteurs et les échantillonneurs automatiques. Au cours de l'année 2014, le personnel a collaboré à trois reprises à la formation de 41 nouveaux essayeurs à l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. Des vérifications du calibrage ont été effectuées durant l'année sur les bassins refroidisseurs des producteurs qui en ont fait la demande ou dont le circuit de ramassage présentait des variations importantes. Au total : 329 vérifications, dont 284 calibrages complets des bassins, ont été effectuées par l'unité d'étalonnage. En 2014, le travail du personnel, en collaboration avec les transporteurs de lait, a permis d'obtenir un pourcentage d'écart entre le volume mesuré à la ferme et le volume reçu selon le compteur à l'usine de 0,21 %.

De plus, les employés collaborent avec le personnel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), responsable de valider les résultats du laboratoire d'analyse de la composition du lait de Valacta.

Au cours de l'année, plusieurs vérifications et enquêtes ont été réalisées par Les Producteurs de lait du Québec, ou conjointement avec le MAPAQ, dans des fermes qui contrevenaient au Règlement sur les quotas des producteurs de lait. Les fautifs se sont vu imposer des amendes pour les infractions commises.

Le projet sur l'échantillonnage des composants en fonction des mécanismes d'agitation installés sur les bassins refroidisseurs, amorcé en 2013, a permis de soumettre au MAPAQ une proposition de modification de règlement actuellement à l'étude au MAPAQ. L'objectif du projet est d'évaluer le cycle minimal et la durée de l'agitation requise afin de maintenir le lait homogène, et ce, indépendamment de l'heure de la collecte.

En 2014, 96 % de tout le lait livré par les producteurs a été mesuré à l'usine par un compteur approuvé et 96 % de tout le lait livré a été échantillonné à l'aide d'un échantillonneur approuvé pour les besoins de la facturation du lait.

Enfin, en 2014, les teneurs en matière grasse, en protéines et en lactose ont augmenté respectivement de 0,0274 kilogramme par hectolitre, de 0,0115 kilogramme par hectolitre et de 0,0024 kilogramme par hectolitre, comparativement à l'année précédente. Au total, la teneur des solides totaux a augmenté de 0,0415 kilogramme par hectolitre.

POURCENTAGE DU VOLUME MESURÉ PAR UN COMPTEUR APPROUVÉ ET ÉCHANTILLONNÉ PAR UN ÉCHANTILLONNEUR APPROUVÉ

PERCENTAGE OF VOLUME MEASURED BY AN APPROVED METER AND SAMPLED BY AN APPROVED SAMPLER

Volume
Volume

96 % du volume de lait reçu par les usines a été mesuré par un compteur approuvé.
96% of the milk volume received by the plants was measured by an approved meter.

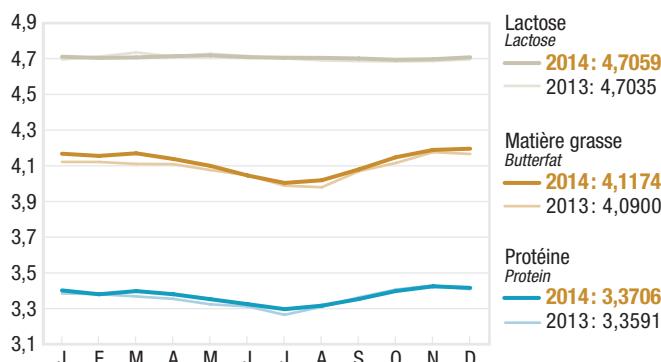
Composition du lait (matière grasse, protéine, lactose et autres solides)
Milk composition (butterfat, protein, lactose and other solids)

96 % du lait a été échantillonné à l'usine, pour le paiement, à l'aide d'un échantillonneur approuvé.
96% of the milk volume was sampled at the plant for payment purposes, using an approved sampler.

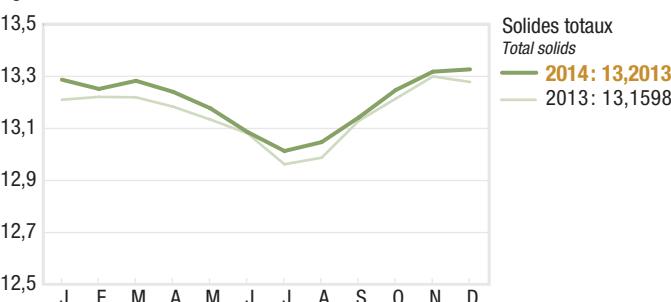
TENEUR MENSUELLE – MOYENNE PONDÉRÉE

MONTHLY TEST – WEIGHTED AVERAGE

kg/hl



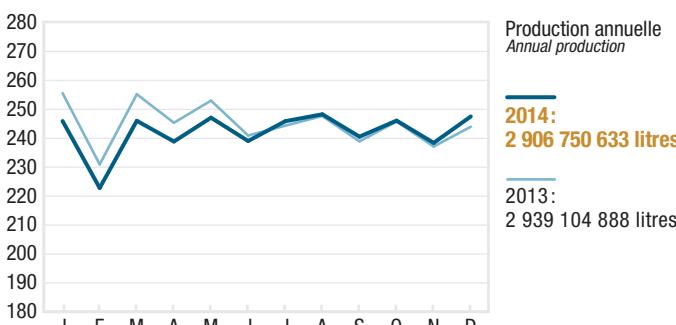
kg/hl



VOLUME DE LAIT PRODUIT MENSUELLEMENT

MONTHLY MILK PRODUCTION VOLUME

Millions de litres
Millions of litres



VOLUME AND COMPOSITION CONTROL

The Volume and Composition Control Section of the Milk Management Department is responsible for ensuring that the composition tests and volume measurements are consistent with the milk shipped by producers and paid for by the plants.

Staff members make visits to plants to inspect the meters and automatic samplers. In 2014, staff participated in three training sessions for 41 new milk graders at the Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. During the year, calibration checks were conducted on the bulk tanks of producers who requested them or on pickup routes that showed significant variations. In total, 329 calibration checks, including 284 full calibrations of bulk tanks, were carried out by the calibration unit. In 2014, thanks to the efforts of staff members and the cooperation of milk transporters, the gap between the volume measured on farms and the volume received at plants, according to the meter, was brought to 0.21%.

In addition, employees worked with staff from the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) who are responsible for validating the results of the milk composition tests performed in Valacta's laboratory.

During the year, several inspections and investigations were conducted by Les Producteurs de lait du Québec or jointly with the MAPAQ of farms that violated the Règlement sur les quotas des producteurs de lait (By-law respecting quotas for milk producers). The offenders were fined for the offences they committed.

The component sampling project based on the agitation mechanisms installed on bulk tanks began in 2013 and has made it possible to submit a proposal to the MAPAQ to amend the by-law, which is currently under review by the MAPAQ. The purpose of the project is to evaluate the minimum cycle and duration of agitation required to keep milk homogenous, independently of the pickup time.

In 2014, 96% of all milk shipped by producers was measured at the plant by an approved meter, and 96% of all the milk delivered was sampled by an approved sampler for milk billing purposes.

Finally, in 2014, butterfat, protein and lactose content increased by 0.0274 kilograms per hectolitre, 0.0115 kilograms per hectolitre and 0.0024 kilograms per hectolitre respectively, compared to the previous year. Overall, total solids content increased by 0.0415 kilograms per hectolitre.



Édith Lafond et sa famille, fiers producteurs de lait de l'Abitibi-Témiscamingue.
Édith Lafond and her family, proud milk producers in Abitibi-Témiscamingue.



ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Fermes **126** Farms

Emplois* **828** Jobs*

Valeur de la production **40,7 millions \$** Value of production

Usines **3** Plants

Emplois* **493** Jobs*

Contribution de la filière laitière au PIB **97,3 millions \$**

Contribution of the dairy chain to the GDP



* Inclut les emplois directs, indirects et induits. *Includes direct, indirect and induced jobs.*



Bernard Fortier et sa famille, fiers producteurs de lait de Chaudière-Appalaches-Nord.
Bernard Fortier and his family, proud milk producers in Chaudière-Appalaches-Nord.



CHAUDIÈRE-APPALACHES-NORD

Fermes **688** Farms

Emplois* **5 790** Jobs*

Valeur de la production **284,5 millions \$** Value of production

Usines **6** Plants

Emplois* **428** Jobs*

Contribution de la filière laitière au PIB **413,7 millions \$**

Contribution of the dairy chain to the GDP



* Inclut les emplois directs, indirects et induits. Includes direct, indirect and induced jobs.



TECHNOLOGIE ET INFORMATION DE GESTION



CLAUDE DAIGNEAULT, analyste-programmeur *Programmer Analyst*
PHILIPPE GENEAU, agent de soutien aux utilisateurs *User Support Technician*
SYLVIE GIROUX, directrice de la technologie et de l'information de gestion
Director, Technology and Management Information
MAXIME LEBEL, analyste-programmeur *Programmer Analyst*
MONA OUELLET, analyste-programmeure *Programmer Analyst*

La Direction technologie et information de gestion a sous sa responsabilité les activités relatives aux systèmes d'information, à la bureautique, à la réseautique, au développement des systèmes et au soutien informatique. Elle travaille également en collaboration avec les autres directions à l'amélioration continue des processus administratifs. L'équipe compte cinq personnes: trois analystes-programmeurs, un agent de soutien aux utilisateurs et la directrice.

L'intranet des producteurs a été remanié, avec la collaboration de la Direction communications et vie syndicale, en fonction des commentaires recueillis lors d'un sondage auprès des utilisateurs. Parmi les principaux changements, mentionnons la page d'accueil, qui est maintenant orientée vers les actualités et les dernières publications, et la bibliothèque, qui a été réorganisée pour faciliter la recherche. De plus, dans chaque section du site, le menu contient la rubrique « Références » qui regroupe tous les documents de la bibliothèque reliés à la section consultée. Finalement, pour éviter que le producteur n'ait à fournir son code et son mot de passe à des intervenants pour leur communiquer certaines données, une nouvelle section a été développée où il peut donner un accès restreint à un intervenant et limiter les informations que ce dernier peut consulter.

Des impacts administratifs importants résultant de la réorganisation territoriale des régions, du changement de nom et de logo des Producteurs de lait du Québec ont affecté les systèmes informatiques, d'autant plus que le changement s'est fait en deux temps, soit en mai avec le changement de nom et en novembre avec le changement de logo. Tout cela a exigé des modifications dans les rapports produits par les systèmes; dans les lettres, courriels et messages texte automatisés; dans les extranets ainsi que dans les statistiques et données historiques afin de permettre l'extraction des informations selon le nouveau découpage des régions.

Le site web de l'organisation **lait.org** et le microsite pour le lait canadien de qualité **laitcanadienqualite.qc.ca**, qui dataient de plus de cinq ans, ont été refaits pour permettre une meilleure intégration des réseaux sociaux et pour apporter une expérience utilisateur intéressante pour les internautes, que ce soit sur ordinateur, téléphone intelligent ou tablette. Également, l'outil de gestion du contenu utilisé par la Direction communications et vie syndicale pour la mise à jour du site web est maintenant beaucoup plus flexible et ergonomique.

Parmi les autres changements importants, les membres de la Direction ont travaillé sur la gestion documentaire, la mise en place du logiciel sur tablette pour les agents calibreurs, l'automatisation des envois de rapports pour la facturation des usines pour le temps des fêtes, le déploiement de tablettes aux administrateurs ainsi que la mise à niveau des ordinateurs de poche des transporteurs pour permettre l'envoi des données par réseau wifi dans les usines.

TECHNOLOGY AND MANAGEMENT INFORMATION

The Technology and Management Information Department is responsible for the activities concerning information systems, office automation, networks, systems development and support. It also works with the other departments to continuously improve administrative processes. The team includes five people: three programmer-analysts, a user support technician and the director.

The producer extranet was redesigned with the assistance of the Communications and Union Support Department, based on the comments gathered from the user survey. Some of the main changes include the start page, which is now focused on news and the most recent publications, and the library, which was reorganized to make searches easier. In addition, in each section of the site, the menu contains a "References" section, which includes all documents in the library related to the section being consulted. Finally, to avoid requiring producers to provide their code and password to individuals who need to consult their data for analytical purposes, a new section was developed that allows producers to limit these individuals' access and the information they can consult.

Major administrative impacts resulted from the reorganization of regional territories and the new name and logo of Les Producteurs de lait du Québec, which also affected the computer systems, especially since the changes occurred twice: in May, when the name changed, and in November, when the logo changed. For all these reasons, changes had to be made in the reports produced by the systems, in letters, e-mails and automated text messages, and in the extranets, statistics and historical data so that information could be extracted based on the new regional territories.

The organization's Web site at lait.org and the microsite for Canadian Quality Milk at laitcanadienqualite.qc.ca, which was launched over five years ago, were redesigned to allow for better integration with social networks and offer an exciting user experience for site visitors, regardless of whether they use computers, smartphones or tablets. Also, the content management tool used by the Communications and Union Support Department to update the Web site is now a lot more flexible and ergonomic.

Other important changes included the Department members' work on document management, the installation of software on calibrators' tablets, the automated transmission of plant billing reports for the Holiday Season, the deployment of administrator tablets and upgrades to transporters' pocket computers so that they can send data over the Wi-Fi networks at plants.



CHAUDIÈRE-APPALACHES-SUD

Fermes **577** Farms

Emplois* **4 525** Jobs*

Valeur de la production **222,4** millions \$ Value of production

Usines **5** Plants

Emplois* **1 156** Jobs*

Contribution de la filière laitière au PIB **395,9** millions \$ Contribution of the dairy chain to the GDP



* Inclut les emplois directs, indirects et induits. *Includes direct, indirect and induced jobs.*



FINANCES ET ADMINISTRATION



MARTINE BÉDARD, technicienne comptable *Accounting Technician*
GENEVIEVE BORDELEAU, commis comptable *Accounting Clerk*
SUZANNE DESBIENS, technicienne en facturation *Billing Technician*
NICOLE DUMAS, secrétaire *Secretary*
DANIEL DUPUIS, directeur des finances et de l'administration *Director, Finance and Administration*
ANDRÉE GAUTHIER, commis comptable *Accounting Clerk*
DIANE LEFEBVRE, commis comptable *Accounting Clerk*
CLAUDETTE LÉTOURNEAU, commis comptable *Accounting Clerk*
ELAINE PELLERIN, responsable de la paie *Milk Payment Coordinator*
PATRICK VERSTRICHT, coordonnateur des fonds *Funds Coordinator*

La Direction finances et administration a la responsabilité de produire l'information financière des différents fonds des Producteurs de lait du Québec et des groupes régionaux. Elle assume également les opérations financières reliées à la préparation des paiements aux producteurs, au versement de la prime sur le lait biologique, au paiement des frais de transport ainsi qu'à la facturation des usines. De plus, la Direction fournit un soutien administratif et des conseils financiers aux dirigeants en ce qui concerne le fonctionnement de l'organisation et le développement des dossiers en cours.

Le 1^{er} mai 2014, Les Producteurs de lait du Québec ont succédé à la Fédération des producteurs de lait du Québec et à ses 14 syndicats régionaux à titre de syndicat provincial regroupant tous les producteurs de lait de la province et à titre d'administrateur du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec.

Les opérations comptables des syndicats régionaux, anciennement des entités juridiques distinctes, ont été intégrées à celles de la nouvelle organisation, et plusieurs adaptations administratives ont été nécessaires. Ainsi, un projet pilote a été réalisé dans deux régions afin que les comptes fournisseurs et les remboursements aux membres soient traités aux bureaux de Longueuil plutôt qu'en région. Compte tenu des résultats positifs et de l'appréciation obtenus, ce traitement sera mis en place pour l'ensemble des groupes régionaux à compter de janvier 2015.

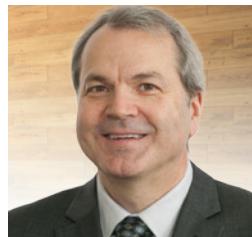
En 2014, les résultats du Fonds d'administration présentent un excédent des produits sur les charges de 3,87 millions de dollars. Ce montant découle principalement de la pénalité liée au programme Lait canadien de qualité (LCQ) qui a généré un revenu net de 3,69 millions de dollars. Les retenues-quality ont quant à elles été réduites significativement par des ajustements rétroactifs à 2013 concernant les pénalités appliquées sur les résultats hors norme lors de l'analyse de l'adultération du lait par l'eau. Enfin, les montants perçus comme pénalités pour des livraisons non déclarées ont de nouveau été importants et ont eu un impact positif sur les résultats.

Sans ces éléments exceptionnels, les résultats du fonds auraient été près de l'équilibre entre les produits et les charges.

Par ailleurs, les résultats du Fonds de publicité et promotion reflètent la hausse du prélevé qui est passé de 0,1105 \$ à 0,1140 \$ par kilogramme de solides totaux à compter du 1^{er} août 2014. Cette hausse correspond à la dernière tranche des engagements pris lors de l'assemblée générale annuelle de 2012 pour augmenter notre contribution aux Producteurs laitiers du Canada.

Les recettes de ventes de lait du Fonds du pool se sont élevées à près de 2,422 milliards de dollars en 2014, en hausse de 57,9 millions de dollars par rapport à 2013 (2,45 %). La Direction a également intégré aux procédures relatives au paiement du lait la prime à la matière grasse qui a remplacé la prime solides non gras à compter du mois d'août 2014.

Finalement, un mot sur le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait dont les résultats sont présentés à huis clos aux délégués lors de l'assemblée générale annuelle. Ce fonds sert à soutenir les coûts liés à la défense des intérêts économiques des producteurs, notamment ceux promus par GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre, activité pour laquelle la Direction assure la coordination administrative.



FINANCE AND ADMINISTRATION

The Finance and Administration Department is responsible for producing financial information for the various funds of Les Producteurs de lait du Québec and regional groups. It also performs the financial transactions involved in preparing producer payments, paying the organic milk premium and transportation costs and billing plants. Furthermore, the Department provides administrative support and financial advice to Les Producteurs de lait du Québec's officers concerning the organization's operations and developments in current issues.

On May 1, 2014, Les Producteurs de lait du Québec succeeded the Fédération des producteurs de lait du Québec and its 14 regional syndicates as the provincial syndicate of all milk producers in the province and the administrator of the Joint Plan (1980) of Quebec milk producers.

The accounting transactions of the regional syndicates, which were previously separate legal entities, have been integrated with those of the new organization, and several administrative adjustments were necessary. For instance, a pilot project was conducted in two regions to process supplier accounts and member reimbursements at the offices in Longueuil rather than at the regional offices. Given the positive results and reception obtained, this processing procedure will be implemented for all regional groups starting in January 2015.

In 2014, the results of the General Operating Fund show a surplus of revenue over expenses of nearly \$3.87 million. This amount can be mainly attributed to the Canadian Quality Milk (CQM) program penalty, which generated \$3.69 million in net revenue. Quality deductions were driven down significantly by retroactive adjustments to 2013 in connection with penalties for sub-standard results during the analysis of milk adulteration by water. Finally, the amounts collected as penalties for undeclared deliveries were once again important and had a positive impact on the results.

Without these exceptional factors, the Fund results would have been almost balanced between revenues and expenses.

Furthermore, the results of the Advertising and Promotion Fund reflect the higher levy, which rose from \$0.1105 to \$0.1140 per kilogram of total solids on August 1, 2014. This increase corresponds to the final installment of the commitments we made at the Annual General Meeting in 2012 to increase our contribution to Dairy Farmers of Canada.

Pool Fund receipts from milk sales were nearly \$2.422 billion in 2014, up \$57.9 million (2.45%), compared to 2013. The Department also integrated the butterfat premium that replaced the solids non-fat premium as of August 2014 in the procedures for milk payments.

Finally, a word concerning the Fund for the Defence of Milk Producers' Economic Interests, whose results are presented to delegates behind closed doors at the Annual General Meeting. This fund is used to help with the cost of defending the economic interests of producers, especially those promoted by the GO5 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management. The Department coordinates the administrative aspects of this activity.

FINANCEMENT DES ACTIVITÉS – 2014

FINANCING OF OPERATIONS – 2014

	Janvier à juillet January to July	Août à décembre August to December
	\$/kg de ST ¹ – \$/kg of TS ¹	
Administration du plan conjoint et fonds de défense <i>Administration of the Joint Plan and Defense Fund</i>	0,02702	0,02713
Contribution à l'UPA <i>Contribution to the UPA</i>	0,00938	0,00927
Total partiel <i>Subtotal</i>	0,03640	0,03640
Publicité et promotion <i>Advertising and promotion</i>	0,11050	0,11400
Fonds de développement <i>Development program</i>	0,00080	0,00080
Total	0,14770	0,15120

¹ Solides totaux
Total solids

PAIEMENTS AUX PRODUCTEURS – 2014

PAYMENTS TO PRODUCERS – 2014

Mois Month	Prix du lait – intraquota Within-quota milk price				Prime solides non gras – intraquota et Prime à la matière grasse – intraquota ² Within-quota solids non-fat premium and Within-quota butterfat premium ²				Prime qualité CMML ³ Quality premium MMAs ³
	Matière grasse Butterfat	Protéine Protein	Lactose et autres solides Lactose and other solids	Valeur d'un hl de référence ¹ Value of reference hl ¹	Matière grasse Butterfat	Protéine Protein	Lactose et autres solides Lactose and other solids	Valeur d'un hl de référence ¹ Value of reference hl ¹	
	\$/kg	\$/kg	\$/kg	\$/hl	\$/kg	\$/kg	\$/kg	\$/hl	
Janvier – January	9,4240	9,3728	1,8408	74,41	–	0,0125	0,0017	0,05	0,2506
Février – February	9,6346	9,7379	1,8837	76,58	–	0,0127	0,0019	0,05	0,2318
Mars – March	9,9066	9,7621	1,8974	77,72	–	0,0113	0,0020	0,05	0,2194
Avril – April	9,8187	9,9836	1,9182	78,23	–	0,0161	0,0022	0,06	0,2306
Mai – May	9,7794	9,8260	1,8782	77,35	–	0,0236	0,0031	0,09	0,2574
Juin – June	9,9119	9,9906	1,8898	78,42	–	0,0409	0,0059	0,16	0,3127
Juillet – July	9,8418	9,6260	1,8222	76,62	–	0,0464	0,0066	0,19	0,3564
Août – August	9,7996	9,4963	1,8143	76,01	0,0864	–	–	0,31	0,3612
Septembre – September	9,8328	8,4296	1,6791	71,94	0,0680	–	–	0,24	0,3500
Octobre – October	10,1540	9,0900	1,8020	75,91	0,0413	–	–	0,15	0,3430
Novembre – November	10,2510	9,3198	1,8495	77,27	0,0171	–	–	0,06	0,2915
Décembre – December	9,9345	9,1992	1,8234	75,60	0,0116	–	–	0,04	0,2938
Prix moyen annuel 2014 <i>Average annual price 2014</i>	9,8589	9,4822	1,8411	76,33	0,0437	0,0229	0,0033	0,11	0,2831
Prix moyen annuel 2013 <i>Average annual price 2013</i>	9,5731	9,0100	1,7663	73,36	–	0,0218	0,0033	0,09	0,3146

1 Composition du lait servant à déterminer la valeur d'un hectolitre de référence.

Milk composition used to determine the value of a reference hectolitre.

Matière grasse/Butterfat: 3,60 kg/hl Protéine/Protein: 3,20 kg/hl Lactose et autres solides/Lactose and other solids: 5,70 kg/hl

2 La prime à la matière grasse a remplacé la prime solides non gras à compter du mois d'août 2014. Elle est versée aux producteurs dont le ratio solides non gras/gras est de 2,35 ou moins.

The butterfat premium replaced the solids non-fat premium starting in August 2014. This premium is paid to producers whose solids non-fat/fat ratio is 2.35 or less.

3 Prime mise en application si la moyenne pondérée provinciale annuelle de cellules somatiques prévue aux conventions de mise en marché du lait est atteinte. Cette prime est financée à parts égales par les producteurs et les entreprises laitières.

Premium applied when the provincial annual weighted average somatic cell count stipulated in the milk marketing agreements has been reached. This premium is funded equally by the producers and dairy enterprises.



Bryan Denis, fier producteur de lait du Bas-Saint-Laurent.
Bryan Denis, proud milk producer in Bas-Saint-Laurent.



BAS-SAINT-LAURENT

Fermes **669** Farms

Emplois* **5 102** Jobs*

Valeur de la production **250,7 millions \$** Value of production

Usines **6** Plants

Emplois* **793** Jobs*

Contribution de la filière laitière au PIB **401,2 millions \$** Contribution of the dairy chain to the GDP



* Inclut les emplois directs, indirects et induits. *Includes direct, indirect and induced jobs.*



Lise Bradette et sa famille, fiers producteurs de lait du Saguenay–Lac-Saint-Jean.
Lise Bradette and her family, proud milk producers in Saguenay-Lac-Saint-Jean.



SAGUENAY– LAC-SAINT-JEAN

Fermes **324** Farms

Emplois* **2 518** Jobs*

Valeur de la production **123,7 millions \$** Value of production

Usines **12** Plants

Emplois* **985** Jobs*

Contribution de la filière laitière au PIB **250,2 millions \$** Contribution of the dairy chain to the GDP



* Inclut les emplois directs, indirects et induits. Includes direct, indirect and induced jobs.



RECHERCHE ÉCONOMIQUE



LINE CÔTÉ, agente de recherche *Research Officer*
CHANTAL FLEURY, conseillère en agronomie *Agronomy Advisor*
RICHARD LAMOUREUX, économiste principal *Chief Economist*
CATHERINE LESSARD, directrice adjointe de la recherche économique
Assistant Director, Economic Studies
GENEVIEVE RAINVILLE, directrice de la recherche économique
Director, Economic Studies

La Direction recherche économique conseille les dirigeants des Producteurs de lait du Québec sur les politiques et les dossiers reliés à l'industrie laitière. Elle accomplit ce mandat par la réalisation d'études, d'analyses et de textes de vulgarisation pour guider les différentes instances et directions de l'organisation. La Direction représente l'organisation sur de nombreux comités provinciaux et nationaux.

COMMERCE INTERNATIONAL

Après un accord sur certains enjeux conclu à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) lors de la Conférence ministérielle de décembre 2013 à Bali, les travaux ont peu progressé. Les éléments de l'entente de Bali n'ont pas d'impacts immédiats sur les secteurs sous gestion de l'offre. L'accord ramène toutefois à l'ordre du jour l'élimination des subventions à l'exportation qui avait fait l'objet d'un projet d'entente en 2005, mais qui n'a jamais été mise en œuvre faute d'entente globale à l'OMC.

Au chapitre des négociations bilatérales, le texte définitif de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne n'est pas encore connu. Le processus devrait se terminer plus tard en 2015. L'entente, qui accorde un accès préférentiel au marché canadien des fromages fins de 16 000 tonnes ainsi qu'un accès additionnel de 1 700 tonnes de fromages à usage industriel, pourrait être mise en œuvre en 2016. Le gouvernement fédéral n'a toujours pas annoncé les mesures de compensation pour couvrir les pertes que subiront les producteurs et les transformateurs.

Les négociations du Partenariat transpacifique (PTP) se sont accentuées en 2014 avec des négociations plus ciblées dirigées par les principaux négociateurs. La dernière séance de négociation a eu lieu en décembre 2014 et les travaux reprendront rapidement en 2015, car l'approche des élections présidentielles américaines va freiner les travaux à compter de 2016. Le Canada ne fait pas exception en défendant la gestion de l'offre, tous les pays ayant des produits sensibles qu'ils cherchent à défendre.

ENTENTES DE MISE EN COMMUN ET DOSSIERS NATIONAUX

À l'échelle nationale, la Direction collabore étroitement avec le directeur du développement des affaires pour ce qui est du suivi et de l'avancement des ententes de mise en commun ainsi que pour la gestion du Plan national de commercialisation du lait.

La formule d'indexation des prix du lait de consommation a donné une baisse de 0,45 %, qui est entrée en vigueur le 1^{er} février 2015. Cette formule est basée sur deux indices, soit 50 % pour l'indice des prix à la consommation et 50 % pour le coût de production. Pour ce qui est du lait de transformation, une diminution de 1,80 % a été apportée aux prix de soutien de 2014 par la Commission canadienne du lait et est entrée en vigueur le 1^{er} mars 2015.

COMITÉ SUR LE QUOTA DE P5

Les travaux d'harmonisation des provinces de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) se sont poursuivis en 2014 avec une révision de la Politique harmonisée de P5 sur le quota. À l'hiver 2015, les producteurs de P5 seront en consultations, desquelles pourraient résulter des changements. Depuis août 2014, les provinces de P5 mettent en commun la prime solides non gras/gras (SNG/G) qui est versée sur la matière grasse. L'adoption d'une politique commune s'est faite en 2011 et les provinces avaient jusqu'en 2014 pour la mettre en place. Ces travaux ont permis d'améliorer de façon importante le ratio à l'échelle de P5 et ainsi de réduire les surplus structurels.

Le segment du lait biologique qui est en croissance fait partie des discussions au comité. Les travaux pour une mise en commun ont repris en 2014 et des journées additionnelles ont été ajoutées pour augmenter les volumes disponibles.

RÉPARTITION RÉGIONALE DE LA PRODUCTION TOTALE ET DES PRODUCTEURS AU 31 DÉCEMBRE 2014

PRODUCTION AND PRODUCERS, BY REGION, AS AT DECEMBER 31, 2014

Région*	Production totale Total production			Producteurs Producers	
	Litres Litres	%	Nombre Number	%	
01 - Estrie	301 346 840	10,37	540	9,22	
02 - Côte-du-Sud	174 103 346	5,99	374	6,39	
03 - Gaspésie-Les îles	5 648 761	0,19	19	0,32	
04 - Lanaudière	91 467 311	3,15	222	3,79	
05 - Mauricie	113 019 806	3,89	249	4,25	
06 - Outaouais-Laurentides	127 158 594	4,37	262	4,47	
07 - Centre-du-Québec	403 425 293	13,88	715	12,21	
08 - Abitibi-Témiscamingue	48 956 437	1,68	126	2,15	
09 - Québec	447 294 004	15,39	921	15,73	
10 - Beauce	265 446 466	9,13	567	9,68	
11 - Bas-Saint-Laurent	202 155 417	6,96	463	7,91	
12 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	147 314 142	5,07	324	5,53	
13 - Montérégie-Est	373 541 252	12,85	655	11,19	
14 - Montérégie-Ouest	205 872 964	7,08	419	7,16	
Total	2 906 750 633	100,00	5 856	100,00	

* Selon les régions en vigueur en 2014.
Based on the regions in effect in 2014.

L'harmonisation du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières à l'échelle de P5 continue également à faire l'objet de discussions. Les provinces de P5 se sont entendues sur les éléments de base, mais plusieurs détails restent à harmoniser.

Finalement, le Comité sur le quota de P5 analyse le marché et détermine les ajustements du droit de produire qui sont appliqués à tous les producteurs de P5.

DOSSIERS PROVINCIAUX

Sur la scène provinciale, la Direction prépare mensuellement diverses statistiques et analyses nécessaires pour le suivi des politiques et des activités de l'organisation, notamment en ce qui concerne l'évolution du prix du lait et ses variations mensuelles. Elle collabore également aux différentes négociations portant sur les opérations de mise en marché ou de transport du lait.

Comme chaque année, la Direction a participé en décembre aux audiences de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec portant sur la révision du prix de détail du lait de consommation.

PROACTION

La Direction est responsable du comité des Producteurs de lait ayant le mandat de suivre les travaux de l'Initiative proAction. La Direction participe aux différents comités de développement de l'Initiative, soit le bien-être animal, la biosécurité et l'environnement, en plus de suivre les travaux sur la traçabilité. La version préliminaire du volet bien-être animal et soins des animaux de proAction a fait l'objet d'un projet-pilote à l'automne 2014 dans l'ensemble des provinces. Au Québec, ce volet a été testé sur 37 fermes. Les autres volets feront aussi l'objet d'un projet-pilote pour s'assurer que les mesures sont applicables à la ferme, que le temps qui doit y être

consacré est acceptable et que les outils développés permettent l'atteinte de ces objectifs. Les premières validations pour le volet bien-être débuteront en 2017 après deux années de formation. Les autres volets seront graduellement implantés jusqu'en 2023.

DOSSIERS AGRONOMIQUES

En santé animale, la Direction a suivi en 2014 les travaux du comité Salmonella Dublin qui visent à établir les meilleures règles pour éviter la dissémination de la bactérie. Des outils présentant les effets de l'infection et les moyens de diminuer les risques de propagation ont été développés et remis aux producteurs.

La Direction soutient les travaux et voit au fonctionnement du comité recherche, environnement, biotechnologie, santé animale des Producteurs de lait, lequel fournit des avis au conseil d'administration sur les différentes politiques touchant le secteur laitier.

IMPLICATION ET COLLABORATIONS

L'organisation poursuit son implication en recherche et développement, notamment en siégeant au conseil d'administration de Novalait inc. et à ses différents comités de gestion de projets.

Tous les membres de la Direction collaborent régulièrement à la revue *Le producteur de lait québécois* en rédigeant des articles de fond ou des chroniques portant sur les statistiques, la gestion, l'évolution des marchés, l'Initiative proAction et la recherche économique. De plus, le personnel de la Direction rencontre à l'occasion des groupes de producteurs et d'autres intervenants qui souhaitent en savoir plus sur la production et la mise en marché collective du lait.

ECONOMIC STUDIES

The Economic Studies Department advises the officers of Les Producteurs de lait du Québec on policies and issues concerning the dairy industry. To fulfill this mandate, the Department must conduct studies and analyses and prepare helpful documents to guide the organization's various bodies and strategies. The Department also represents the organization on various provincial and national committees.

INTERNATIONAL TRADE

Little progress has been made since an agreement on certain issues was reached at the World Trade Organization (WTO) during the Ministerial Conference in December 2013 in Bali. The items in the Bali agreement have no immediate impact on sectors under supply management. However, the agreement puts the elimination of export subsidies back on the agenda, which was the subject of a draft agreement in 2005, but was never implemented for lack of a comprehensive agreement at the WTO.

As for bilateral negotiations, the definitive text of the Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA) between Canada and the European Union (EU) is still unknown. The process should end at the latest in 2015. The agreement, which gives the EU special access to the Canadian market for 16,000 tonnes of fine cheese and additional access for 1,700 tonnes of industrial cheese, could be implemented in 2016. The federal government has still not announced the compensation measures it will use to cover the losses of producers and processors.

The Trans-Pacific Partnership (TPP) negotiations heated up in 2014 as talks on more specific items were led by the chief negotiators. The latest negotiation session took place in December 2014, and work will pick up again soon in 2015, as the coming U.S. presidential elections will put a damper on negotiations starting in 2016. By defending supply management, Canada is simply doing what all other countries do: defend their sensitive products.

POOLING AGREEMENTS AND NATIONAL ISSUES

At the national level, the Department works closely with the Director of Business Development on monitoring and advancing the pooling agreements and managing the National Milk Marketing Plan.

The indexing formula for the price of fluid milk indicated a 0.45% decrease, which took effect on February 1, 2015. This formula is based on two indices: 50% for the Consumer Price Index and 50% for the Cost of Production Index. As for industrial milk, the Canadian Dairy Commission decreased the 2014 support price by 1.80%, effective March 1, 2015.

P5 QUOTA COMMITTEE

The harmonization efforts of the provinces under the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5) continued in 2014 with the review of the P5 Harmonized Quota Policy. In the winter of 2015, P5 producers will be in consultations, which could result in changes. Since August 2014, the P5 provinces have been pooling the solids non-fat/fat (SNF/F) premium paid for butterfat. The joint policy was adopted in 2011 and the provinces had until 2014 to implement it. As a result of these efforts, the ratio across the P5 has improved significantly and thus reduced structural surpluses.

The growing organic milk segment is one of the committee's topics of discussion. Pooling work started again in 2014, and additional days were issued to increase available volumes.

Harmonization of the Dairy Farm Startup Assistance Program across the P5 is still being discussed. The P5 provinces have agreed on basic items, but several specific items still need to be harmonized.

Finally, the P5 Quota Committee analyzes the market and determines the production entitlement adjustments that are applied to all P5 producers.

PROVINCIAL ISSUES

At the provincial level, the Department prepares the various monthly statistics and analyses required to monitor the organization's policies and activities, especially as concerns changes and monthly variations in the price of milk. It also participates in the various negotiations over milk marketing and transportation operations.

As it does every year, the Department participated in December in the hearings of the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec on the review of the retail price of fluid milk.

PROACTION

The Department is responsible for Les Producteurs de lait du Québec's committee mandated to follow up proAction Initiative activities. The Department participates in the various development committees of the Initiative, including animal care, biosecurity and the environment, and monitors traceability work. The preliminary version of proAction's animal care program was run as a pilot project in all provinces during the fall of 2014. In Quebec, this program was tested on 37 farms. The other programs will also be tested in pilot projects to make sure that the measures can be implemented on farms, the time required to do so is acceptable and the tools developed make it possible to achieve these objectives. The first validation procedures for the animal care program will begin in 2017 after a two-year training period. The other programs will gradually be implemented until 2023.

AGRONOMIC ISSUES

As for animal health, in 2014 the Department monitored the work of the Salmonella Dublin committee aimed at establishing best practices for avoiding the spread of the bacteria. Tools discussing the effects of infection and ways to reduce the risks of spreading the bacteria were developed and distributed to producers.

The Department supports the activities and oversees the operations of Les Producteurs de lait du Québec's Research, Environment, Biotechnology and Animal Health Committee, which advises the Board of Directors on various policies concerning the dairy sector.

INVOLVEMENT AND COLLABORATION

The organization gets involved in research and development pursuits, such as by sitting on the board of directors of Novalait inc. and its various project management committees.

All members of the Department contribute regularly to *Le producteur de lait québécois* magazine by writing feature articles or columns on statistics, management, market trends, the proAction Initiative and economic research. The Department's staff members also meet occasionally with producer groups and other stakeholders interested in learning more about dairy production and collective milk marketing.



COMMUNICATIONS ET VIE SYNDICALE



FRANÇOIS BERTRAND, directeur adjoint des communications et de la vie syndicale
Assistant Director, Communications and Union Support
FRANÇOIS DUMONTIER, conseiller aux relations publiques et gouvernementales
Advisor, Public and Government Relations
YVON GENDREAU, secrétaire de rédaction *Editorial Assistant*
MARLÈNE RANCOURT, agente de communication *Communications Officer*
JEAN VIGNEAULT, directeur des communications et de la vie syndicale
Director, Communications and Union Support

La Direction communications et vie syndicale assume la responsabilité des communications internes et externes de l'organisation, et elle coordonne et réalise des activités de formation et de vie syndicale. Son rôle l'amène à collaborer étroitement avec les autres directions et avec les élus pour les soutenir et les conseiller dans ces domaines.

PUBLICATIONS

La production de 10 numéros par an de la revue *Le producteur de lait québécois* constitue l'un des principaux mandats de la Direction en termes de communication avec les producteurs. La Direction est aussi associée à Valacta pour la publication de son rapport annuel, en mai, à titre de numéro spécial de la revue. En 2014, un sondage a été réalisé auprès des producteurs afin d'évaluer leur appréciation de la revue. Les résultats ont montré un niveau de satisfaction d'ensemble très élevé, avec 98 % des répondants qui se déclarent assez ou très satisfaits du magazine. Par ailleurs, la Direction assume la préparation du rapport annuel de l'organisation, en collaboration avec les autres directions, et produit une brochure qui fait valoir les bénéfices de la mise en marché collective du lait et de la gestion de l'offre. Afin de tenir au fait de l'évolution des dossiers de l'organisation les administrateurs, le personnel, les groupes régionaux, les délégués des producteurs ainsi que les organismes apparentés, la Direction publie une lettre hebdomadaire: *LAITB'DO*. Tous les producteurs y ont accès par l'entremise de leur site extranet.

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Sur le plan des relations avec les médias, la Direction répond aux demandes des journalistes, prépare des communiqués et organise, le cas échéant, des activités de presse. Elle fait partie d'un groupe national de gestion des enjeux touchant la production laitière et les produits laitiers. Ce groupe assure une veille médiatique et s'occupe,

s'il y a lieu, de la gestion de crise. Outre les négociations d'ententes commerciales, la question du bien-être animal a soulevé l'intérêt des médias en 2014 suite à la révélation d'un cas de maltraitance dans une ferme laitière en Colombie-Britannique.

PROMOTION DE LA PROFESSION

La Direction contribue activement à la promotion de la profession. En janvier, l'organisation a participé au Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation à titre de commanditaire principal.

Dans le cadre de la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec en septembre, la Direction a produit du matériel à l'intention des producteurs hôtes et a tenu un kiosque à la 3^e édition de la Fête agricole au parc Jean-Drapeau, sur l'île Sainte-Hélène, à Montréal. En collaboration avec la Ferme Comestar, elle y a animé un enclos de démonstration de traite avec cinq vaches des principales races laitières que l'on retrouve au Québec: holstein, ayrshire, jersey, suisse brune et canadienne. Nouveauté en 2014, la présence d'un camion-citerne du Syndicat des producteurs de lait de Québec. Un essayeur et un producteur profitaient de la curiosité des visiteurs pour le gros véhicule afin de répondre à leurs questions sur la collecte et la qualité du lait. Une équipe d'une douzaine de producteurs, d'employés de la Direction et de trois diététistes des Producteurs laitiers du Canada a animé le kiosque et répondu aux questions des visiteurs.

La Direction a poursuivi sa collaboration avec la Direction générale au suivi du plan de conversion de l'organisation en syndicat provincial. C'est le 1^{er} mai 2014 que Les Producteurs de lait du Québec sont devenus officiellement l'organisation représentant tous les producteurs de lait québécois et l'administrateur du plan conjoint.

Les changements de structure et de nom de l'organisation ont été soulignés par le lancement d'un nouveau logo et d'une série

de 14 portraits vidéos de producteurs de lait, un par région, et d'un portrait provincial sous le thème *Fiers producteurs de lait du Québec*. La Direction a coordonné le développement et le lancement du nouveau logo ainsi que la réalisation des capsules vidéos. Le dévoilement a eu lieu lors de l'assemblée générale spéciale de l'organisation en novembre. Les vidéos ont d'abord été diffusées sur Internet, par l'entremise des réseaux sociaux, et feront l'objet d'une campagne de promotion télévisuelle en 2015.

Enfin, la Direction est appelée à préparer des conférences et allocutions, pour les représentants de l'organisation, sur différents dossiers et enjeux de même qu'à rencontrer de nombreux groupes de visiteurs pour leur présenter le travail de l'organisation et le modèle de mise en marché des producteurs de lait.

COORDINATION DES COMMUNICATIONS GO5

Le dossier des négociations commerciales a continué de mobiliser la Direction en 2014. Avec ses partenaires, l'Union des producteurs agricoles et les autres groupes sous gestion de l'offre, la Direction a poursuivi son mandat de coordination des activités de communication de GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre.

Comme planifié en 2013, la Coalition a diffusé sur Internet, au printemps 2014, quatre vidéos s'attaquant aux préjugés les plus répandus sur la gestion de l'offre. Les vidéos sont accessibles notamment sur la chaîne You Tube des Producteurs de lait du Québec et servent à démythifier le fonctionnement et les retombées de notre modèle. À l'occasion des élections provinciales, les partis politiques ont été interpellés pour renouveler leur appui à la gestion de l'offre. À la fin de l'année, les partenaires GO5 ont adopté les grandes lignes d'un nouveau plan d'action pour l'année 2015, qui sera une année électorale fédérale.

RELATIONS GOUVERNEMENTALES

À la suite de l'élection provinciale et de la formation d'un nouveau gouvernement, la Direction a produit des fiches sur les retombées économiques de la production laitière, sur les grands enjeux du secteur ainsi qu'une présentation sur la mise en marché collective du lait et la gestion de l'offre. Ce matériel a été utilisé par les régions et l'organisation provinciale à l'occasion d'une tournée d'information auprès des élus de l'Assemblée nationale à l'automne. De plus, au début du mois de février, comme chaque année, la Direction collabore avec Les Producteurs laitiers du Canada dans la préparation d'une journée de représentation politique sur la colline parlementaire d'Ottawa, lors de laquelle sont rencontrés les députés québécois élus à la Chambre des communes.

INTERNET ET MÉDIAS SOCIAUX

La Direction est responsable de la mise à jour du site de l'organisation, [lait.org](#), et des réponses aux demandes d'information des internautes.

Elle assure également la mise à jour de l'intranet, l'ajout de contenu et la communication avec les producteurs qui fréquentent ce site. En 2014, en collaboration avec la Direction technologie et information de gestion, la Direction a poursuivi le travail d'amélioration du site intranet producteur et procédé à la refonte complète du site Internet de l'organisation. Ce dernier est conçu pour s'adapter automatiquement à l'appareil de navigation utilisé: ordinateur, tablette ou téléphone intelligent.

La Direction s'occupe également de la présence de l'organisation sur les médias sociaux afin de partager des renseignements avec les journalistes, les députés, les producteurs et les partenaires de l'industrie, en plus de rétablir les faits lorsque de fausses informations y circulent. L'organisation est active sur Twitter (@ProdLaitQc), YouTube (Les Producteurs de lait du Québec), Pinterest (ProdLaitQc) et Instagram (ProdLaitQc). De plus, il est maintenant possible de suivre *Le producteur de lait québécois* sur Twitter: @RevueLPLQ.

PROACTION

La Direction participe aux travaux du comité proAction provincial, entre autres pour assurer le volet communication avec les producteurs sur le développement de ce projet.

FORMATION ET VIE SYNDICALE

La Direction est responsable de la formation des nouveaux élus régionaux et des membres du conseil d'administration de l'organisation. Elle s'assure de mettre à jour le matériel utilisé en région pour la formation donnée aux nouveaux producteurs sur leur système de mise en marché du lait. Elle est également responsable de l'organisation et de la tenue de réunions régulières avec les secrétaires des groupes régionaux sur des dossiers reliés à leur fonction.

Enfin, la Direction collabore étroitement avec la Direction générale à la préparation des assemblées générales de l'organisation.

COMMUNICATIONS AND UNION SUPPORT

The Communications and Union Support Department is responsible for the organization's internal and external communications. It also coordinates and conducts training and union support activities. In this role, it works closely with the other departments and elected officials by supporting and advising them in these areas.

PUBLICATIONS

One of the main tasks of the Department in its communications with producers is to produce the 10 issues of *Le producteur de lait québécois* magazine every year. In May, the Department also teams up with Valacta to publish its annual report as a special issue of the magazine. In 2014, producers were surveyed to find out how they rate the magazine. The results showed that they were very satisfied overall, as 98% of the respondents claimed to be fairly or very satisfied with the magazine. In addition, the Department prepares the organization's Annual Report in cooperation with the other departments and produces a corporate booklet that explains the benefits of collective milk marketing and supply management. In order to keep the organization's administrators and staff, regional groups, producer delegates and related bodies informed of developments in issues of interest to the organization, the Department publishes a weekly newsletter: *LAITB'DO*. All producers can access it through their extranet site.

MEDIA RELATIONS

The Department's media relations responsibilities include answering requests from journalists, preparing press releases and organizing media events, as needed. Department staff also belong to a national management group that focuses on dairy production and dairy product issues. This group monitors the media coverage of these issues and performs crisis management, where necessary. In addition to trade agreement negotiations, the issue of animal welfare raised media interest in 2014 after a case of mistreated animals was revealed on a dairy farm in British Columbia.

PROMOTION OF THE PROFESSION

The Department actively contributes to promoting the profession. In January, the organization was a major sponsor of the Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation.

For the Quebec farm open house event in September, the Department produced materials for host producers and manned a stand at the 3rd Fête agricole agribition at Jean-Drapeau Park on St. Helen's Island in Montreal. At this event, the milking process was demonstrated in conjunction with Comestar Farm in a pen with five of Quebec's main breeds of dairy cows: Holstein, Ayrshire, Jersey, Brown Swiss and Canadienne. A new item was added in 2014: the tanker truck of the Syndicat des producteurs de lait de Québec. A tester and a producer took advantage of visitor interest in the vehicle to answer questions about milk pickup and quality. A team of around twelve producers, Department employees and three dietitians from Dairy Farmers of Canada ran the stand and answered visitor questions.

The Department continued to work with General Management on following up the plan to convert the organization into a provincial syndicate. On May 1, 2014, Les Producteurs de lait du Québec officially became the organization that represents all milk producers in Quebec and the administrator of the joint plan.

The changes to the structure and name of the organization were highlighted by launching a new logo and a series of 14 videos profiling milk producers from each region and the province as a whole under the theme *Fiers producteurs de lait du Québec* (proud milk producers of Quebec). The Department coordinated the development and launch of the new logo and the filming of the videos. They were unveiled at the organization's Special General Meeting in November. The videos were initially broadcast on the Internet through social networks and will air as part of a television advertising campaign in 2015.

Lastly, the Department is called on to prepare presentations and speeches on various topics and issues for the organization's representatives and meet with many visitors to explain the organization's work and the milk producers' marketing model.

COORDINATION OF GO5 COMMUNICATIONS

Trade negotiations continued to mobilize the Department in 2014. The Department continued to coordinate the communication activities of the GO5 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management, with its partners, the Union des producteurs agricoles and the other supply management groups.

As planned in 2013, the Coalition broadcast four videos on the Internet in the spring of 2014 that addressed the most common preconceived notions about supply management. The videos can be viewed on Les Producteurs de lait du Québec's You Tube channel and are intended to demystify the way our model works and its benefits. During the provincial elections, political parties were called on to renew their support for supply management. At the end of the year, the GO5 partners adopted the framework of a new action plan for 2015, a federal election year.

GOVERNMENT RELATIONS

After the provincial election and the formation of a new government, the Department produced fact sheets on the economic benefits of milk production, the major issues of the sector and a presentation on collective milk marketing and supply management. This material was used by regional groups and the provincial organization during the information tour with members of the National Assembly in the fall. Furthermore, at the beginning of February, like every year, the Department worked with Dairy Farmers of Canada to prepare a day of meetings with political representatives on Parliament Hill in Ottawa, including Quebec members of the House of Commons.

INTERNET AND SOCIAL MEDIA

The Department is responsible for updating the organization's site, lait.org, and for answering information requests from site visitors.

It also updates the extranet, adds content and communicates with producers who use this site. In 2014, the Department continued to work with the Technology and Management Information Department on improving the producer extranet site and completely overhauled the organization's Web site. The Web site is designed to adapt automatically to the device used to browse it: computer, tablet or smartphone.

The Department also worked to keep the organization present on social media in order to share information with journalists, government representatives, producers and industry partners, and set the facts straight in response to the spread of false information. The organization is active on Twitter (@ProdLaitQc), YouTube (Les Producteurs de lait du Québec), Pinterest (ProdLaitQc) and Instagram (ProdLaitQc). In addition, it is now possible to follow *Le producteur de lait québécois* on Twitter: @RevueLPLQ.

PROACTION

The Department participates in the activities of the provincial proAction Committee by overseeing communications with producers on the development of this project and other tasks.

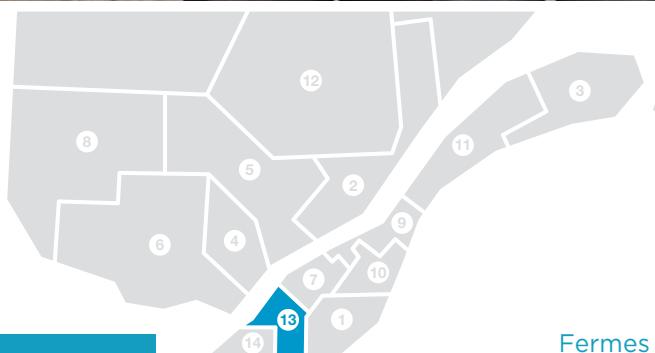
TRAINING AND UNION SUPPORT

The Department is responsible for training new regional elected officials and members of the organization's Board of Directors. It updates the materials used in the regions to train new producers on the milk marketing system. It is also responsible for organizing and holding regular meetings with the secretaries of the regional groups on issues related to their duties.

Finally, the Department works closely with General Management on preparing the organization's General Meetings.



Daniel Giard et sa famille, fiers producteurs de lait de Montérégie-Est.
Daniel Giard and his family, proud milk producers in Montérégie-Est.



MONTÉRÉGIE-EST

Fermes **620** Farms

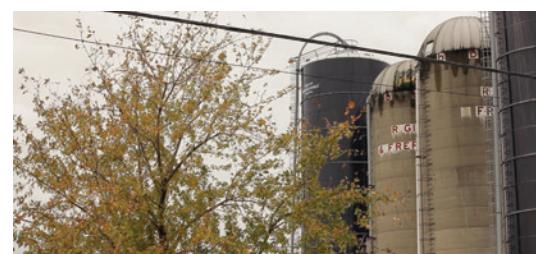
Emplois* **5 689** Jobs*

Valeur de la production **279,6** millions \$ Value of production

Usines **16** Plants

Emplois* **8 294** Jobs*

Contribution de la filière laitière au PIB **1101,3** millions \$ Contribution of the dairy chain to the GDP



* Inclut les emplois directs, indirects et induits. *Includes direct, indirect and induced jobs.*



MARKETING



SARA BUJOLD, technicienne en marketing *Marketing Technician*
MICHEL FORTIER, agent de marketing *Marketing Officer*
JULIE GÉLINAS, directrice du marketing *Marketing Director*
MARIE-ÈVE LALONDE, agente de marketing *Marketing Officer*
MARIE-FÉE PROULX, agente de promotion *Promotion Officer*

La Direction marketing est responsable de toutes les activités de publicité et de promotion des produits de la famille laitière sur l'ensemble du territoire québécois. Les activités de communication en matière de nutrition relèvent des Producteurs laitiers du Canada.

LAIT

En 2014, les offensives de communications mettaient à profit la multitude d'aliments avec lesquels le lait se marie bien pour stimuler la consommation quotidienne du lait chez les gens de tous les groupes d'âge.

Télévision

La télévision est demeurée le média par excellence pour atteindre l'important bassin de population des 18-49 ans. En janvier et février, les téléspectateurs ont eu le plaisir de visionner un message de 30 secondes, intitulé *Grand frère*. Ce film mettait en scène la complicité d'un garçon et son grand frère protecteur dans un quartier modeste de Montréal, partageant une tartine de beurre d'arachide et un verre de lait.

L'automne 2014 marque le lancement de la nouvelle signature *Tout va bien avec le lait*. Faisant suite à cinq années de messages réconfortants, la nouvelle signature montre que tout est possible avec le lait quand on le combine à des aliments ou à des moments de vie. En septembre et octobre, trois messages ont été mis en ondes. Le message *Party de ruelle* montrait à quel point tout s'arrange avec un verre de lait. Il a été lancé en français en version 60 secondes, suivi d'un 30 secondes. Diffusé en français et en anglais, le message *Cornichon* présentait diverses étapes de la vie d'une femme, toutes marquées par un aliment différent, mais surtout par le même bonheur de boire du lait. Le troisième message, *Smoothies*, transportait quant à lui les téléspectateurs dans le quotidien de gens qui tentent différentes combinaisons, parfois étonnantes, d'aliments et de lait.

Affichage et Internet

Le volet automne de la campagne affichage a été tout aussi festif grâce à des panneaux très colorés présentant diverses combinaisons heureuses avec le lait. Ces images ont également été déployées dans le métro de Montréal, sous forme d'animations originales, sur des murales numériques. De plus, des lumiquais doubles proposaient aux usagers de suivre l'évolution de ces délicieuses combinaisons d'une semaine à l'autre. Le site Internet proposait aux visiteurs de s'amuser au moyen de 10 jeux et de récolter des étoiles leur permettant de participer à un concours.

À l'hiver 2014, une websérie intitulée *Les combinaisons d'Édith*, mettant en vedette Édith Cochrane, a été mise en ligne sur le site lelialt.com. Pendant 10 épisodes, Édith teste des combinaisons de lait, d'aliments et de moments réconfortants choisies à partir des pièces soumises par les internautes sur le site à l'automne, telles que des cupcakes avec ses amis des réseaux sociaux, une baguette jambon beurre avec un ami français et bien d'autres. Chaque semaine, un nouvel épisode était mis en ligne sur le site.

Les Producteurs de lait du Québec ont également fait la promotion des produits laitiers biologiques en 2014. Dans le portail lafamilledulait.com, la section Bio présente une description des différents produits laitiers biologiques offerts sur le marché. De plus, au printemps et à l'automne, une annonce a été publiée dans plusieurs quotidiens du Québec et une présence numérique a été assurée sur plusieurs sites Internet.

Campagnes promotionnelles

Enfants

Les Producteurs de lait ont commandité la Place de la famille le Lait lors du Festival western de Saint-Tite, le volet jeunesse du Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue ainsi que la Tournée le Lait lors du Grand défi Pierre Lavoie.

Adolescents

Le Lait a assuré sa présence auprès des jeunes, tant à l'école que dans des activités sportives et culturelles, grâce à 65 appareils Dépanne-lait, 10 miniréfrigérateurs et 97 machines distributrices, un projet commun avec Natrel. Les Producteurs de lait ont également commandité la Classique de basketball le Lait de Sherbrooke.

Adultes

La clientèle adulte a été rejointe lors d'événements familiaux tels que le Festival Go vélo Montréal, Montréal en lumière, le Festival Juste pour rire, le Festival d'été de Québec, l'Expo de Saint-Hyacinthe, l'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu, la Fête du chocolat de Bromont ainsi que la Zone réconfortante le Lait au Saguenay-Lac-St-Jean.

Le calendrier du Lait 2015 a été imprimé à plus de 440 000 exemplaires et distribué partout au Québec. Le thème était : *Le lait, ça va bien à l'année*. Le calendrier a été encarté dans le cahier CASA du *Journal de Montréal* et du *Journal de Québec*, en novembre. Une campagne promotionnelle, axée sur les recettes du calendrier, a également été diffusée sur les ondes de TVA en octobre et en novembre.

LAIT AU CHOCOLAT

Télévision et Internet

Encore une fois en 2014, cinq athlètes québécois ont agi à titre d'ambassadeurs du Lait au chocolat : Roseline Filion (plongeon), Gabriel Beauchesne-Sévigny (canoë de vitesse), Jean-Philippe Maranda (para-athlétisme), Valérie Maltais (patinage de vitesse) et Philippe Marquis (ski acrobatique). Le public a pu faire leur connaissance sur le site laitauchocolat.com et se familiariser avec ces athlètes d'exception, notamment grâce à des vidéos exclusives retracant autant leur parcours que leurs routines d'entraînement et de récupération. Le site regorge de renseignements et de conseils pratiques présentés sous forme d'articles et de vidéos par des entraîneurs et des nutritionnistes chevronnés.

À l'automne, un nouveau message télé de 30 secondes a été mis en ondes et mettait en vedette l'ambassadrice Valérie Maltais.

De plus, la page [facebook.com/laitauchocolat](https://www.facebook.com/laitauchocolat) a été mise à contribution en faisant la promotion du Lait au chocolat en tant que boisson de récupération auprès des sportifs amateurs à travers des trucs et astuces liés au sport et à la saine alimentation

Campagnes promotionnelles

Adolescents

Durant la période estivale, le Lait au chocolat a été le commanditaire du Circuit d'excellence Lait au chocolat de la Fédération de soccer du Québec et de l'événement Championnat québécois sur route espoirs, en Beauce. Pour les passionnés de sports d'hiver, le Lait au chocolat a commandité plus de 100 tournois de hockey et de ringuette (Novice à Midget) et l'événement Snowboard Jamboree à Québec. De plus, le partenariat saisonnier a été maintenu avec la ligue de hockey Midget AAA du Québec.

Adultes

Les Producteurs de lait ont fait la promotion du lait au chocolat en tant que boisson de récupération idéale après un exercice physique intense en assurant sa présence dans 70 centres Énergie Cardio et en s'associant de nouveau au Centre d'excellence Sports Rousseau à Boisbriand. En plus d'une grande visibilité pour le logo, quatre mini-réfrigérateurs y ont été installés pour la vente de lait au chocolat.

Le Lait au chocolat a également commandité la seconde édition de l'événement cycliste La Boucle dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie et renouvelé son partenariat annuel avec le programme sportif de l'Université de Sherbrooke.

CRÈME

La campagne 2014 de la Crème s'appuyait de nouveau sur la capacité de ce produit à rehausser le goût des aliments et à faire d'un plat ordinaire un mets extraordinaire. Des recettes intégrant la crème ont été présentées autour de différents thèmes rappelant des moments de vie ou des situations quotidiennes.

Télévision

À l'automne, un nouveau message télé faisait la promotion de l'outil de recherche de recettes par thème du site metsdelacreme.com. Sur un ton humoristique, le message de 30 secondes mettait en scène un couple qui planifie son menu du soir en se laissant inspirer par quelques-uns des 42 thèmes du site, comme *Un souper aux chandelles*, *Soirée de gars* et *Charmer la belle-mère*.

La campagne a également été appuyée par des exécutions télé de cinq secondes diffusées sur Canal Vie, une nouveauté télévisuelle qui faisait un clin d'œil à l'émission tout en mettant de l'avant les nouveaux thèmes du site.

Affichage et Internet

À l'été 2014, la Crème déployait une nouvelle campagne imprimée aux couleurs flamboyantes des thèmes nouvellement ajoutés sur le site, plus particulièrement *Sortez le BBQ*, *Explosion de fruits* et *Faim de loup*. Plusieurs exécutions ont été visibles à Montréal et Québec afin d'inspirer les gens à cuisiner avec la crème, notamment sur des panneaux horizontaux et des autobus. Et pour respecter le côté ludique de la crème, des abribus numériques interactifs, installés à Montréal, permettaient aux usagers de découvrir quelques-unes des nouveautés du site.

Le partenariat avec l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec a permis d'intégrer le logo *Mets de la crème.com* sur plus de 6,5 millions de contenants.

Le site metsdelacreme.com a été rehaussé notamment par l'ajout de 34 recettes et 21 thèmes. Le site compte maintenant plus de 270 savoureuses recettes en tout genre, dont 45 développées par des chefs et gastronomes de renom tels Ricardo et Josée Di Stasio.

FROMAGES D'ICI

En 2014, la fierté est en filigrane des campagnes pour les fromages d'ici. Les publicités continuent de miser sur la grande variété de fromages québécois, plus de 450, tout en proposant 1 001 façons de les consommer. Les moyens sont multipliés, autant en milieu francophone qu'anglophone, pour faire connaître les fromages québécois et inciter les gens à les découvrir.

Télévision

Pour le grand bonheur de tous, les Fromages d'ici plongent à nouveau dans l'univers de Benoît, ce personnage sympathique maintenant fortement associé à la marque, avec quatre nouvelles aventures. La blonde de Benoît, Émilie, a elle aussi été de retour avec ses p'tits trucs simples et sans prétention, exploitant la signature développée en 2013, soit 1 001 façons de les manger. Une déclinaison a aussi été développée pour mettre de l'avant la fierté de nos fromages d'ici, soit les 1 001 raisons d'être fiers. Avec la synergie des

messages de Benoit et d'Émilie, les Fromages d'ici ont été présents en télévision durant 30 semaines.

Application Mon carnet

Les Fromages d'ici ont créé de toute pièce un outil de suggestions intelligent qui repose entièrement sur la communauté. L'application Mon carnet est à la fois un répertoire et un journal de dégustation qui permet aux utilisateurs de goûter et de noter les fromages d'ici, puis de découvrir des fromages en fonction de leurs goûts. Lancée en avril dernier sur plateforme IOS lors du Foodcamp de Québec, et maintenant disponible sur plateforme Android depuis l'automne, l'application suscite un fort intérêt : près de 18 000 téléchargements et de 6 000 dégustations inscrites.

Imprimé

Une nouvelle publicité imprimée a été déclinée en six exécutions qui font, à leur tour, la promotion de p'tits trucs, de recettes, de l'application mobile Mon carnet ainsi que d'idées pour recevoir avec les fromages d'ici durant les fêtes. Ces exécutions ont été publiées dans différents magazines d'avril à décembre en addition à de l'intégration de contenu. Aussi, un guide de formation destiné aux fromagers dans les épiceries a été déployé. Ce guide présente les étapes de la fabrication du fromage, les différents types de pâtes, les quantités à recommander pour une fondue ou une raclette, la façon de couper et conserver les fromages, etc.

Internet

Au printemps 2014, le site fromagesdici.com/ourcheeses.com a été revu pour le rendre plus performant, plus attrayant et plus engageant en exploitant cinq pôles : le répertoire des fromages et les sections « P'tits trucs », « Recettes », « Tout sur les fromages » et « Blogue ».

Puisque l'univers de la bouffe doit d'abord faire saliver par les yeux, une navigation axée sur l'image a été privilégiée. Le site s'adapte à toutes les plateformes, du téléphone intelligent à l'ordinateur. Certaines fonctionnalités ont aussi été adaptées spécifiquement pour les tablettes, puisque les gens cuisinent de plus en plus avec celles-ci. Par exemple, dans la section « Recettes », il est possible de biffer en temps réel les étapes réalisées pour bien s'y retrouver.

Pour sa part, la page [facebook.com/fromagesdici.com](https://www.facebook.com/fromagesdici.com) permet aux passionnés de fromages d'échanger et de partager leur amour pour les fromages d'ici.

Campagnes promotionnelles

Les Producteurs de lait ont fait la promotion du fromage tout au long de l'année avec des activités comme la série télé *Les Chefs!*, la Fête des fromages d'ici au complexe Desjardins, la Soirée découverte chefs et fromages d'ici, le Mondial de la bière, le Festival des fromages fins de Victoriaville, le Festival des fromagers artisans du Québec et plus de 60 dégustations de fromages à l'échelle du Québec.

BEURRE

La campagne 2014 relate en quelque sorte l'histoire d'amour entre les Québécois et le beurre, propulsée notamment par la passion de nombreux chefs et foodies qui en font l'éloge. L'offensive en télévision a débuté en août avec un format de 60 secondes pour ensuite être diffusé en version de 30 secondes.

En amont, une campagne de publicité en ligne a été lancée afin de faire la promotion du beurre avec les légumes de saison. Des banderoles et bannières Web ont été diffusés ainsi qu'un concours

pour inviter les internautes à utiliser le beurre durant les traditionnelles épluchettes de blé d'Inde.

Le beurre s'est associé au Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie, permettant au slogan *J'aime le beurre* d'être imprimé sur 2,5 millions d'identifiants à homards en épicerie.

Encore cette année, à l'approche de Noël, le Beurre a proposé des idées de cadeaux faits maison en positionnant le beurre comme un ingrédient indispensable pour cuisiner les classiques des fêtes. Six nouvelles idées-cadeaux ont été présentées dans les journaux, les magazines, les médias sociaux et sur le site beurre.com.

Le site beurre.com en a mis plein la vue aux amateurs de bonne bouffe et aux foodies, que ce soit pour les recettes mettant le beurre en vedette ou encore pour le guide des bonnes adresses où déguster d'appétissants mets préparés avec du beurre (boulangeries, pâtisseries, restaurants, etc.).

LE MAGASIN NOMADE LAIT À LA BOUCHE

Le magasin nomade Lait à la bouche, d'une superficie d'environ 45 mètres carrés, offre des produits laitiers innovateurs fabriqués avec du lait 100 % canadien, qui vont du lait de spécialité aux crèmes, en passant par les fromages artisanaux, les yogourts et les crèmes glacées. Comme son nom l'indique, ce magasin se déplace régulièrement pour aller à la rencontre des consommateurs. Le comptoir-dégustation Fromages d'ici, créé en 2013 à partir d'une portion du magasin nomade, a été offert aux chaînes alimentaires en 2014 pour assurer une présence dans la section des fromages des supermarchés.

En 2014, le magasin nomade et le comptoir-dégustation ont effectué une tournée dans 28 destinations, dont 25 supermarchés, pendant 118 jours au total. Il a connu un achalandage de près de 350 000 personnes, dont plusieurs ont consulté le personnel du magasin pour avoir de l'information sur la nutrition, sur les fromages et sur l'étiquetage des produits laitiers. De plus, les consommateurs ont profité de l'occasion pour déguster les produits ou pour les acheter.

TAUX DE VARIATION DES VENTES DE PRODUITS LAITIERS POUR 52 SEMAINES SE TERMINANT LE 13 DÉCEMBRE 2014¹

PERCENTAGE CHANGE IN MILK PRODUCT SALES FOR THE 52-WEEK PERIOD
ENDING DECEMBER 13, 2014¹

Produits laitiers Milk Products	Québec %	Canada %
Lait blanc et aromatisé ² <i>White and flavoured milk²</i>	-1,6	-1,0
Crème ² <i>Cream²</i>	3,5	4,6
Yogourt <i>Yogurt</i>	0,6	0,3
Crème glacée <i>Ice cream</i>	-4,7	-4,2
Fromage ³ <i>Cheese³</i>	2,0	1,2
Beurre et tartinade laitière <i>Butter and dairy spread</i>	3,8	4,1

¹ Données fournies par la Société Nielsen.
Data provided by The Nielsen Company.

² La Société Nielsen recense 64 % des canaux de distribution au détail au Québec (52 % dans les épiceries, 8 % dans les pharmacies, grandes surfaces et clubs-entreposés et 4 % dans les stations-services et dépanneurs). Pour le Canada, ce taux est de 68 % (56 % dans les épiceries, 8 % dans les pharmacies, grandes surfaces et clubs-entreposés et 4 % dans les stations-services et dépanneurs).

³ The Nielsen Company surveyed 64% of retail distribution channels in Quebec (52% in grocery stores, 8% in drug stores, supermarkets and warehouse clubs, and 4% in service stations and convenience stores). Nationally, this rate is 68% (56% in grocery stores, 8% in drug stores, supermarkets and warehouse clubs, and 4% in service stations and convenience stores).

³ Fromage préemballé et fromage au comptoir des charcuteries et du fromage.
Pre-packaged cheese and cheese from the meat and cheese counter.

MARKETING

The Marketing Department is responsible for all advertising and promotional activities for all products in the dairy family across Quebec. Communication activities related to nutrition are managed by Dairy Farmers of Canada.

MILK

In 2014, communications campaigns incorporated an assortment of foods that go well with milk in order to stimulate daily milk consumption among people in all age groups.

Television

Television remained the most effective medium for reaching the key 18-49 age segment of the population. In January and February, television audiences enjoyed a 30-second spot entitled *Big Brother*. This commercial depicted the bond between a boy and his protective big brother, who share a peanut butter sandwich and a glass of milk, in a modest Montreal neighbourhood.

In the fall of 2014, the new slogan *Tout va bien avec le lait* (everything goes well with milk) was launched. In keeping with five years of comforting messages, the new slogan shows that everything is possible with milk when you combine it with food and life's moments. In September and October, three ads hit the airwaves. An ad portraying a street party (*Party de rue*) illustrated just how well a glass of milk can set things right. This 60-second advertisement was in French and followed by another 30-second ad. The pickle (*Cornichon*) ad, broadcast in French and English, showed a woman in various life stages enjoying a different food in each one, each time with milk. The third ad, *Smoothies*, takes viewers into the daily lives of people who try different and often surprising combinations of food and milk.

Advertising displays and Internet

With its brightly coloured panels featuring different enjoyable food combinations with milk, the fall portion of the advertising display campaign was just as festive. These images were also displayed in Montreal's metro system in the form of original animated scenes on digital murals. In addition, double station backlit ads allowed metro users to follow the series of delicious combinations as they changed from week to week. The Web site offered its visitors 10 games in which they could collect stars to enter a contest.

In the winter of 2014, a Web series entitled *Les combinaisons d'Édith* (Edith's combinations) starring Édith Cochrane aired on lelait.com. In 10 episodes, Édith combines milk with different foods and comforting moments, which were chosen from suggestions submitted by site visitors in the fall, such as cupcakes with their friends on social networks, a ham and butter baguette with a French friend, and many others. Every week, a new episode was posted on the site.

Les Producteurs de lait du Québec also promoted organic dairy products in 2014. The organic product section (*Bio*) of lafamilleduait.com describes the various organic dairy products available in the market. In addition, an ad was published in several Quebec dailies in the spring and fall, and digital advertising was present on several Web sites.

Promotional campaigns

Children

Les Producteurs de lait du Québec sponsored the Place de la famille le Lait portion of the Saint-Tite Country and Western Festival, the youth component of the Abitibi-Témiscamingue International Film Festival and the Le Lait tour during the Grand Défi Pierre Lavoie event.

Teenagers

Le Lait reached young people both at school and in sports and cultural activities through 65 "Dépanne-lait" units, 10 mini-refrigerators and 97 vending machines, a joint project with Natrel. Les Producteurs de lait du Québec sponsored the Classique de basketball le Lait tournament in Sherbrooke.

Adults

Adult clientele were reached at family events such as the Go Bike Montreal Festival, the Montreal Highlights Festival, the Just For Laughs Festival, the Festival d'été de Québec, the Expo de Saint-Hyacinthe, the International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu, the Bromont Chocolate Fest and the Le Lait comfort zone in Saguenay-Lac-Saint-Jean.

More than 440,000 copies of the 2015 milk calendar were printed and distributed throughout Quebec. The theme was: *Le lait, ça va bien à l'année* (milk is fine anytime of the year). The calendar was also inserted in the CASA section of the *Journal de Montréal* and the *Journal de Québec* in November. A promotional campaign based on recipes from the calendar was also broadcast on TVA in October and November.

CHOCOLATE MILK

Television and Internet

Once again in 2014, five Quebecer athletes acted as Lait au chocolat ambassadors: Roseline Filion (diving), Gabriel Beauchesne-Sévigny (sprint canoer), Jean-Philippe Maranda (para-athletics), Valérie Maltais (speed skating) and Philippe Marquis (freestyle skiing). The public was able to get to know them on the laitauchocolat.com site and find out more about these outstanding athletes from exclusive videos sharing their story, training routines and recovery methods. Articles and videos by experienced coaches and dietitians on the site are chock-full of information and practical tips.

In the fall, a new 30-second television ad was broadcast, featuring ambassador Valérie Maltais.

In addition, the [facebook.com/laitauchocolat](https://www.facebook.com/laitauchocolat) page was used to promote chocolate milk as the ideal recovery drink for amateur athletes through motivating content, tips and pointers on sports and healthy diets.

Promotional campaigns

Teenagers

During the summer, Lait au chocolat was the sponsor of the Quebec Soccer Federation's Circuit d'excellence Lait au chocolat and the Championnat québécois sur route espoirs in Beauce. For winter sports enthusiasts, Lait au chocolat also sponsored over 100 hockey and ringette tournaments (Novice to Midget categories) in addition to the Snowboard Jamboree in Quebec City. Also, the seasonal partnership with Quebec's Midget AAA hockey league was continued.

Adults

Les Producteurs de lait du Québec promoted chocolate milk as an ideal recovery drink after intense exercise by being present in 70 Énergie Cardio centres and partnering again with the Centre d'excellence Sports Rousseau in Boisbriand. In addition to the great deal of visibility given to the Lait au chocolat logo, four mini-refrigerators were installed there to sell chocolate milk. Le Lait au chocolat also sponsored the second La Boucle biking event in conjunction with the Grand défi Pierre Lavoie and renewed its annual partnership with the Université de Sherbrooke athletic program.

CREAM

The 2014 Crème campaign was based on this product's ability to enhance the taste of foods and make an ordinary dish extraordinary. Recipes using cream were presented in connection with various themes recalling life's moments or everyday situations.

Television

In the fall, a new television ad promoted the theme-based recipe search engine on the metsdelacreme.com site. This humorous 30-second ad showed a couple planning their dinner by looking at some of the site's 42 different themes, such as candle-light dinner, guys' night and dinner with mother-in-law (*Un souper aux chandelles*, *Soirée de gars*, *Charmer la belle-mère*).

The campaign was also supported by 5-second television spots broadcast on Canal Vie, a new television feature that references the show while featuring the site's new themes.

Advertising displays and Internet

In the summer of 2014, Crème used a new flamboyantly coloured print campaign to announce the newly added themes on the site, such as time for BBQ, fruit explosion and hungry like a wolf (*Sortez le BBQ, Explosion de fruits, Faim de loup*). Several of these ads, which were aimed to inspire the public to cook with cream, were visible in Montreal and Quebec City, especially on horizontal panels and buses. And to share the fun side of cream, interactive digital bus shelters in Montreal let users explore some of the site's new features.

Thanks to the partnership with the Association des producteurs de fraises et framboises du Québec, the *Mets de la crème.com* logo was featured on over 6.5 million containers.

The *metsdelacreme.com* site was enhanced with an additional 34 new recipes and 21 themes. The site now has over 270 tasty recipes of all kinds, including 45 developed by renowned chefs and gourmets such as Ricardo and Josée Di Stasio.

QUEBEC CHEESE

In 2014, pride was the backstory of the Quebec cheese campaigns. The advertisements continue to promote the wide range of over 450 cheeses produced in Quebec and offer suggestions on the 1,001 ways to enjoy them. Multiple methods were used to introduce French-speaking and English-speaking audiences alike to Quebec cheeses and get people to try them.

Television

Back by popular demand, Fromages d'ici revisits the world of Benoit, the sympathetic character now strongly associated with the brand, in four new episodes. Building on the slogan developed in 2013, *1 001 façons de les manger* (1,001 ways to enjoy them), Benoit's girlfriend Émilie also returned to share her simple, handy tips on featuring Quebec cheeses. A version of the slogan, *1 001 façons d'être fiers* (1,001 reasons to be proud), was also developed to promote pride in our cheeses. Combined with the Benoit and Émilie ads, Fromages d'ici enjoyed a 30-week presence on television.

Mon carnet application

Fromages d'ici created an application from scratch that makes intelligent suggestions based entirely on the community. Known as Mon carnet, the application is both a directory and a tasting journal that lets users taste and note Quebec cheeses and try cheeses based on their tastes. Launched in April on the IOS platform during Quebec City's Foodcamp, and available since the fall on the Android platform, this app is creating a lot of buzz: It has been downloaded nearly 18,000 times, and around 6,000 tastings have been entered.

Print

Six versions of a new print advertisement were each used to promote tips, recipes, the Mon carnet mobile app and ideas for Quebec cheese during the holidays. These promotional ads were published in various magazines from April to December and included content. Also, a training guide for cheese makers was distributed at grocery stores. This guide presents the steps in making cheese, the various types of cheese interiors, the quantities recommended for fondue or raclette, the proper way to cut and store cheese, etc.

Internet

In the spring of 2014, the *fromagesdici.com/ourcheeses.com* site was reviewed to make it more effective, attractive and engaging by making greater use of five sections: "Our cheeses," "Handy tips," "Recipes," "All about cheeses" and the "Blog."

Since the world of food should above all excite the eyes, priority was given to image-based navigation on the site. The site can be adapted to all platforms, from smartphones to computers. Certain functionalities were also specifically adapted for tablets since people are using them more and more when they cook. For example, in the "Recipes" section, users can cross out the steps they have completed in real time to stay on track.

The facebook.com/fromagesdici.com page lets cheese enthusiasts discuss and share their love of Quebec cheeses.

Promotional campaigns

Les Producteurs de lait du Québec promoted cheese throughout the year with activities such as the *Les Chefs!* television show, the Fête des fromages d'ici at the Complexe Desjardins, the Soirée découverte chefs et fromages d'ici, the Mondial de la bière, the Festival des fromages fins de Victoriaville, the Festival des fromagers artisans du Québec and more than 60 cheese tastings across Quebec.

BUTTER

The 2014 campaign sort of tells the love story between Quebecers and butter, thanks in part to the large number of chefs and foodies that love it and sing its praises. The television campaign began in August with a 60-second spot and later aired a 30-second version.

An online advertising campaign was launched in advance to promote butter with seasonal vegetables. Web bands and banners were displayed and a contest invited site visitors to use butter during traditional corn roasts.

Beurre teamed up with the Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie to print the slogan "*J'aime le beurre*" on 2.5 million lobster tags in grocery stores.

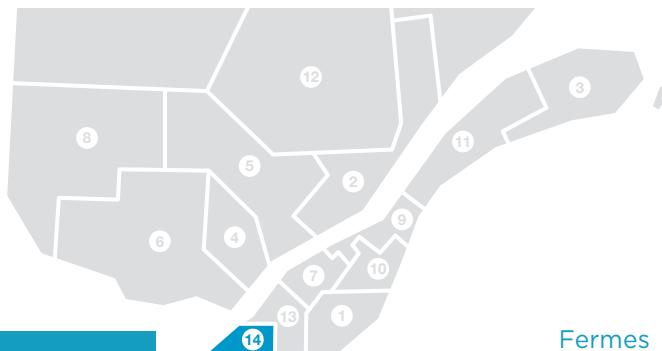
Once again this year, as Christmas approached, Beurre offered homemade gift ideas by positioning butter as an essential ingredient in classic holiday recipes. Six new gift ideas were suggested in newspapers, magazines, social media and on the *beurre.com* site.

The *beurre.com* site gave food lovers and foodies some food for thought with recipes featuring butter and a guide to places where they can taste scrumptious dishes prepared with butter (bakeries, pastry shops, restaurants, etc.).

THE LAIT À LA BOUCHE MOBILE DAIRY STORE

The Lait à la bouche mobile dairy store, which is approximately 45 square metres in size, offers innovative dairy products made from 100% Canadian milk. They range from specialty milk to cream and include artisanal cheese, yogurt and ice cream. As its name suggests, this store regularly travels around to meet consumers. The Fromages d'ici tasting counter, which was created in 2013 from a portion of the mobile store, was brought to food chains in 2014 so that cheese would enjoy greater presence in the cheese sections of supermarkets.

In 2014, the mobile store and the tasting counter completed a tour of 28 destinations, including 25 supermarkets, for a total of 118 days. It was visited by nearly 350,000 people, many of whom consulted the staff to obtain information on the nutritional qualities of cheese and dairy product labelling. Consumers also took the opportunity to sample or buy products.



MONTÉRÉGIE-OUEST

Fermes **494** Farms

Emplois* **4 318** Jobs*

Valeur de la production **212,2 millions \$** Value of production

Usines **4** Plants

Emplois* **57** Jobs*

Contribution de la filière laitière au PIB **285,3 millions \$** Contribution of the dairy chain to the GDP



* Inclut les emplois directs, indirects et induits. *Includes direct, indirect and induced jobs.*



ÉTATS FINANCIERS

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité des états financiers et de tous les renseignements présentés dans le rapport annuel relève de la direction des Producteurs de lait du Québec (l' «Organisation»). Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et ils ont été approuvés par le conseil d'administration. L'information financière et celle portant sur l'exploitation utilisées dans le reste du rapport annuel sont conformes aux renseignements présentés dans les états financiers.

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de contrôles internes comprenant des politiques et des procédures et la séparation des tâches et des responsabilités. Ces systèmes sont conçus en vue de fournir l'assurance que l'actif de l'Organisation est bien sauvegardé, que toutes les opérations sont dûment autorisées, correctement inscrites et présentées et que l'on peut se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers. Aux systèmes de contrôles internes s'ajoutent un programme de vérifications internes ainsi que des revues appropriées effectuées par la direction.

L'auditeur indépendant Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., nommé par l'assemblée générale, a audité les états financiers de l'Organisation conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et a présenté le rapport qui suit.

Le président du Conseil,

Bruno Letendre

Le 1^{er} vice-président,

Denis Morin

Le 9 mars 2015

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux producteurs visés par le
Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints des Producteurs de lait du Québec (Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec) (les «Producteurs de lait du Québec» ou l'«Organisation»), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2014, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds, de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool, de l'évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Tel qu'il est mentionné à la note complémentaire 2, les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait ont fait l'objet d'un audit d'états financiers distinct et n'ont pas été inclus dans les états financiers ci-joints. Cela résulte d'une décision prise par la direction il y a plusieurs années. À cet égard, ces états financiers ne sont pas conformes aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Producteurs de lait du Québec au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Dalitte S.E.N.C.R.L./P.R.L.¹

Montréal, Québec

Le 9 mars 2015

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A104630

BILAN

au 31 décembre 2014

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	Élimination* \$	2014 Total \$	2013 Total \$
Actif								
À court terme								
Encaisse et dépôts à terme	9 327 722	2 732 014	—	2 031 301	10 531 638	—	24 622 675	19 407 641
Débiteurs (note 4)	600 650	68 494	125 875	211 683 408	399 784	—	212 878 211	209 141 491
Créances interfonds	2 079 534	4 328 916	691 940	—	962	(7 101 352)	—	—
Placements évalués au coût amorti (note 7)	4 202 375	3 600 000	—	—	5 750 000	—	13 552 375	12 500 000
Frais payés d'avance	200 581	252 490	—	—	—	—	453 071	828 722
	16 410 862	10 981 914	817 815	213 714 709	16 682 384	(7 101 352)	251 506 332	241 877 854
Sommes à percevoir des producteurs (note 5)	—	—	—	43 805	—	—	43 805	102 671
Placements (notes 7 et 16)								
Évalués au coût	119	—	—	—	—	—	119	119
Évalués au coût amorti	1 652 581	2 803 441	173 857	—	2 753 441	—	7 383 320	4 661 234
Évalués à la valeur de consolidation	—	—	1 394 596	—	—	—	1 394 596	1 424 660
Évalués à la juste valeur	—	—	—	—	—	—	—	2 002 695
	1 652 700	2 803 441	1 568 453	—	2 753 441	—	8 778 035	8 088 708
Immobilisations (note 6)	369 805	19 046	—	—	—	—	388 851	541 426
Autre élément d'actif	264 252	—	—	—	—	—	264 252	260 301
	18 697 619	13 804 401	2 386 268	213 758 514	19 435 825	(7 101 352)	260 981 275	250 870 960
Passif								
À court terme								
Créditeurs et charges à payer (note 9)	3 202 635	2 846 685	—	201 297 051	8 149 901	—	215 496 272	208 086 419
Créances interfonds	736 590	150 971	—	6 078 512	135 279	(7 101 352)	—	—
Solde à verser aux producteurs	—	—	—	6 382 951	—	—	6 382 951	7 803 180
Réserve d'ajustements (note 8)	—	—	—	—	11 150 645	—	11 150 645	12 015 645
Revenus reportés (note 5)	31 201	—	76 160	—	—	—	107 361	149 266
	3 970 426	2 997 656	76 160	213 758 514	19 435 825	(7 101 352)	233 137 229	228 054 510
Revenus reportés (note 5)	—	—	41 958	—	—	—	41 958	31 201
	3 970 426	2 997 656	118 118	213 758 514	19 435 825	(7 101 352)	233 179 187	228 085 711
Soldes de fonds								
Investis en immobilisations	338 604	19 046	—	—	—	—	357 650	385 418
Grevés d'affectations externes								
Affectés aux Programmes-qualité du lait	(206 110)	—	—	—	—	—	(206 110)	185 839
Affectés au programme Lait canadien de qualité	6 352 841	—	—	—	—	—	6 352 841	2 664 051
Affectés à Novalait inc. et au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss)	—	—	1 568 453	—	—	—	1 568 453	1 585 894
Libres d'affectations	8 241 858	10 787 699	699 697	—	—	—	19 729 254	17 964 047
	14 727 193	10 806 745	2 268 150	—	—	—	27 802 088	22 785 249
	18 697 619	13 804 401	2 386 268	213 758 514	19 435 825	(7 101 352)	260 981 275	250 870 960

Engagements (note 15)

* Les créances interfonds présentées dans les fonds particuliers sont éliminées dans la colonne des totaux.
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS DU FONDS D'ADMINISTRATION, DU FONDS DE PUBLICITÉ ET PROMOTION ET DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Exercice terminé le 31 décembre 2014

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	2014 Total \$	2013 Total \$
Produits					
Prélèvements	13 501 412	42 948 410	306 850	56 756 672	54 769 205
Retenues-qualité	119 552	—	—	119 552	1 513 402
Pénalité LCQ	4 282 252	—	—	4 282 252	2 896 362
Revenus de placement (note 10)	424 721	155 187	7 432	587 340	543 391
Subvention du MAPAQ	—	—	49 715	49 715	—
	18 327 937	43 103 597	363 997	61 795 531	59 722 360
Charges					
Activités de promotion	—	4 544 101	—	4 544 101	4 412 285
Campagnes publicitaires	—	13 309 102	—	13 309 102	14 021 712
Contribution et cotisation aux Producteurs laitiers du Canada	1 088 176	23 748 325	—	24 836 501	23 707 109
Contribution à l'Union des producteurs agricoles	3 567 743	—	—	3 567 743	3 660 342
Exploitation	6 784 849	593 248	—	7 378 097	6 951 730
Formation, information et publications	77 600	—	—	77 600	56 206
Initiative proAction	16 999	—	—	16 999	—
Lait canadien de qualité	593 462	—	—	593 462	232 311
Programmes-qualité du lait	437 220	—	—	437 220	422 516
Quote-part de la perte de Novalait inc.	—	—	351 812	351 812	274 382
Recherche	290 775	—	62 215	352 990	296 933
Retenues-qualité versées aux entreprises laitières coopératives	74 281	—	—	74 281	797 585
Réunions des administrateurs et des membres	1 527 285	—	—	1 527 285	1 379 064
	14 458 390	42 194 776	414 027	57 067 193	56 212 175
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	3 869 547	908 821	(50 030)	4 728 338	3 510 185

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS DU FONDS D'ADMINISTRATION, DU FONDS DE PUBLICITÉ ET PROMOTION ET DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Exercice terminé le 31 décembre 2014

	Fonds d'administration			
	Grevés d'affectations externes			
	Investis en immobilisations \$	Affectés aux Programmes qualité du lait \$	Affectés au programme Lait canadien de qualité \$	Libres d'affectations \$
Soldes au 31 décembre 2013	358 758	185 839	2 664 051	7 368 586
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(155 846)*	(391 949)	3 688 790	728 552
Acquisitions d'immobilisations	127 778	—	—	(127 778)
Transfert des actifs nets des syndicats régionaux (note 3)	7 914	—	—	272 498
Soldes au 31 décembre 2014	338 604	(206 110)	6 352 841	8 241 858

* Fonds d'administration – Solde de fonds investis en immobilisations

En 2014, le montant de l'insuffisance des produits par rapport aux charges comprend un amortissement des immobilisations d'un montant de 280 653 \$ (309 745 \$ en 2013) et un amortissement des revenus reportés liés aux immobilisations d'un montant de 124 807 \$ (124 807 \$ en 2013).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DU SOLDE À VERSER AUX PRODUCTEURS DU FONDS DU POOL

Exercice terminé le 31 décembre 2014

	Ventes de lait \$	Frais de transport \$	2014 Total \$	2013 Total \$
Recettes				
Provenant des ventes de lait (note 11)	2 421 580 846	—	2 421 580 846	2 363 680 064
Intérêts	70 166	—	70 166	66 510
	2 421 651 012	—	2 421 651 012	2 363 746 574
Distribution des recettes				
Versements nets aux producteurs	2 277 230 966	—	2 277 230 966	2 221 071 075
Déduction pour frais de transport	80 545 801	(80 545 801)	—	—
Prélèvements	56 756 672	—	56 756 672	54 769 205
Retenues-quality	119 552	—	119 552	1 513 402
Pénalité LCQ	4 282 252	—	4 282 252	2 896 362
Cession temporaire de quota	2 096 922	—	2 096 922	1 974 963
Frais d'analyse de composition	899 464	—	899 464	894 928
Frais d'analyse de dépistage des antibiotiques	519 315	—	519 315	500 553
Frais de transport et de mise en commun des frais de transport (note 12)	—	80 764 885	80 764 885	80 081 218
Programme de calibrage	124 382	—	124 382	181 435
Vérification et analyses relatives au paiement du lait	276 831	—	276 831	229 304
	2 422 852 157	219 084	2 423 071 241	2 364 112 445
Insuffisance des recettes par rapport à la distribution des recettes	(1 201 145)	(219 084)	(1 420 229)	(365 871)
Soldes à verser (à percevoir) aux producteurs au début	8 020 231	(217 051)	7 803 180	8 169 051
Soldes à verser (à percevoir) aux producteurs à la fin (note 13)	6 819 086	(436 135)	6 382 951	7 803 180

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds de publicité et promotion		Fonds de développement		2014 Total \$	2013 Total \$
Investis en immobilisations \$	Libres d'affectations \$	Grevé d'affectations externes Affectés à Novalait inc. et au FDILQ (en fidéicommis) \$	Libres d'affectations \$		
26 660	9 863 175	1 585 894	732 286	22 785 249	19 275 064
(9 605)	918 426	(17 441)	(32 589)	4 728 338	3 510 185
1 991	(1 991)	—	—	—	—
—	8 089	—	—	288 501	—
19 046	10 787 699	1 568 453	699 697	27 802 088	22 785 249

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA RÉSERVE D'AJUSTEMENTS DU SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS

Exercice terminé le 31 décembre 2014

	2014 \$	2013 \$
Recettes provenant des producteurs de lait pour l'achat de quota	77 002 500	128 007 500
Déboursés aux producteurs de lait pour la vente de quota	77 867 500	127 440 000
(Insuffisance) excédent des recettes par rapport aux déboursés	(865 000)	567 500
Réserve d'ajustements au début	12 015 645	11 448 145
Réserve d'ajustements à la fin (note 8)	11 150 645	12 015 645

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre 2014

	2014 \$	2013 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion et du Fonds de développement de l'industrie laitière	4 728 338	3 510 185
Insuffisance des recettes par rapport à la distribution des recettes du Fonds du pool	(1 420 229)	(365 871)
(Insuffisance) excédent des recettes par rapport aux déboursés du Système centralisé de vente des quotas	(865 000)	567 500
	2 443 109	3 711 814
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Perte à la cession de placements	100 850	133 787
Variation de la juste valeur non réalisée des fonds de placement indicuels	(91 032)	(41 376)
Amortissement des immobilisations	290 258	412 507
Quote-part de la perte de Novalait inc.	351 812	274 382
	3 094 997	4 491 114
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement (note 17)	3 654 205	(163 982)
	6 749 202	4 327 132
Activités d'investissement		
Acquisitions de placements	(17 639 939)	(15 314 640)
Dispositions de placements	15 688 914	17 555 670
Acquisitions d'immobilisations	(129 769)	(197 686)
Sommes à percevoir des producteurs	58 866	176 931
Transfert de l'encaisse des syndicats régionaux (note 3)	487 760	—
	(1 534 168)	2 220 275
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	5 215 034	6 547 407
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	19 407 641	12 860 234
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	24 622 675	19 407 641
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		
Encaisse	22 122 675	19 407 641
Dépôts à terme	2 500 000	—
	24 622 675	19 407 641

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2014

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISATION

Le 1^{er} mai 2014, Les Producteurs de lait du Québec ont succédé à la Fédération des producteurs de lait du Québec et à ses 14 syndicats régionaux à titre de syndicat provincial regroupant les producteurs de lait de la province et à titre d'administrateur du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec en vertu de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*.

Les Producteurs de lait du Québec (l' «Organisation») sont constitués en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels*. Ils sont un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et de la *Loi sur les impôts* du Québec et sont exemptés des impôts sur le revenu.

L'Organisation est affiliée à l'Union des producteurs agricoles et est représentée au conseil général de cet organisme.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif à l'exception du fait que les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait qui ont fait l'objet d'un audit distinct n'ont pas été inclus dans les présents états financiers. Les états financiers tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes:

Instruments financiers

L'Organisation mesure initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des parts sociales de Valacta, société en commandite, des actions de catégorie A de Valacta inc., des parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et des actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc. qui sont évaluées au coût, des actions détenues dans la société Novalait inc. qui sont présentées à la valeur de consolidation et des placements dans des instruments cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur comprennent les placements dans des fonds de placement indiciels. La juste valeur des placements dans les fonds de placement indiciels est déterminée par référence aux plus récentes valeurs liquidatives de clôture. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats de la période où elles se produisent.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, l'Organisation comptabilise dans l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice où la reprise a lieu.

Comptabilité par fonds

Les états financiers de l'Organisation comptent six fonds qui sont présentés et regroupés selon le secteur d'activité et le mandat qui lui est confié. L'Organisation distingue trois secteurs d'activité:

- Administration du plan conjoint et services aux membres;
- Mise en marché du lait;
- Administration d'un système d'échange de quota.

Le premier secteur d'activité, administration du plan conjoint et services aux membres, regroupe quatre fonds : le Fonds d'administration, le Fonds de publicité et promotion, le Fonds de développement de l'industrie laitière et le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait. Toutes ces activités sont financées entièrement par les producteurs membres.

Les produits et les charges afférents à l'administration de l'Organisation et du plan conjoint, les produits et les charges destinés à mettre en application des programmes d'amélioration de la qualité du lait et d'aide technique aux producteurs qui éprouvent des difficultés à satisfaire aux normes ainsi que les produits et les charges relatifs à l'administration du programme Lait canadien de qualité (LCQ) sont présentés dans le Fonds d'administration, notamment l'administration des différents règlements, la négociation et l'application des conventions de mise en marché du lait, de la Convention de transport du lait et des ententes nationales, ainsi que les différents services aux producteurs, sauf ceux couverts par d'autres fonds. Ces activités sont financées par le prélèvement pour l'administration du plan conjoint, par les retenues appliquées sur les versements des producteurs qui ne satisfont pas aux normes de qualité et, depuis le 1^{er} août 2013, par la pénalité LCQ appliquée aux producteurs qui ne sont pas titulaires d'un certificat LCQ.

Les produits et les charges afférents aux activités de promotion du lait et des produits laitiers ainsi qu'au maintien et au développement des marchés sont présentés dans le Fonds de publicité et promotion. L'Organisation administre ces programmes sur le territoire québécois à l'exception du secteur nutrition qui est administré par Les Producteurs laitiers du Canada. Ces activités sont financées par le prélèvement de publicité.

Les produits et les charges afférents à la recherche stratégique pour le secteur laitier sont présentés dans le Fonds de développement de l'industrie laitière. Ce fonds présente les placements détenus par les producteurs dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommis) et la société Novalait inc., organismes formés en partenariat avec les transformateurs laitiers québécois. Les producteurs contribuent aux activités de ce fonds par le prélèvement pour le Fonds de développement de l'industrie laitière.

Le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait a été constitué afin de donner aux producteurs de lait du Québec les moyens de financer des projets et des activités liés à la défense des intérêts économiques de ces producteurs. Ces activités sont financées par le prélèvement du Fonds de défense.

Le deuxième secteur d'activité, mise en marché du lait, présente les activités du Fonds du pool. Au moyen de leur plan conjoint, les producteurs ont délégué aux Producteurs de lait du Québec la responsabilité de la commercialisation de tout le lait produit et la négociation de toutes les conditions de vente.

Les recettes et la distribution des recettes afférentes à la vente en commun de tout le lait produit au Québec ainsi que la mise en commun des frais de transport du lait sont présentées dans le Fonds du pool selon les modalités du Règlement sur le paiement du lait aux producteurs et du Règlement sur la mise en commun des frais de transport du lait.

Le troisième secteur d'activité, administration d'un système mensuel d'échange de quota, vise à faciliter les transactions entre les producteurs. Ce dernier secteur d'activité présente les transactions de vente et d'achat de quota des producteurs de lait du Québec réalisées par le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ). Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, le Fonds d'administration avance les liquidités nécessaires au besoin.

Placements

Les parts sociales de Valacta, société en commandite, les actions de catégorie A de Valacta inc., les parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et les actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc. sont évaluées au coût, les dépôts à terme, les placements garantis liés aux marchés et les prêts remboursables sont comptabilisés au coût amorti, les actions détenues dans la société Novalait inc. sont présentées à la valeur de consolidation et les placements investis dans les fonds de placement indicuels sont présentés à la juste valeur.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes:

Matériel et systèmes informatiques	3 et 5 ans
Magasin nomade	5 ans
Matériel roulant	8 et 10 ans
Équipement de bureau	5 ans

Constatation des produits

Les principaux produits de l'Organisation sont les produits de prélèvements, de retenues-qualité et la pénalité LCQ. Les produits de prélèvements sont constatés selon le nombre de kilogrammes de solides totaux lorsque le montant est déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits de retenues-qualité et la pénalité LCQ sont constatés au moment où ils sont mesurables et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus de placement sont constitués des intérêts sur l'encaisse, les dépôts à terme, les placements garantis liés aux marchés, les prêts remboursables et les placements dans les fonds de placement indicuels, des gains et pertes réalisés sur la vente de placements, et de la variation de la juste valeur non réalisée des placements dans les fonds de placement indicuels. Les revenus de placement sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

L'Organisation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'Organisation présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Régime de retraite

Le régime complémentaire de retraite intègre un volet à cotisations déterminées et, depuis janvier 2010, un volet à prestations déterminées.

Pour le volet à prestations déterminées, l'Organisation participe au régime de retraite interentreprises de la Confédération de l'Union des producteurs agricoles et de fédérations affiliées. Les prestations du régime sont capitalisées dans une caisse de retraite pour le bénéfice de tous les participants du régime. Selon la dernière évaluation actuarielle du régime de retraite interentreprises effectuée le 31 décembre 2013, ce régime présente un déficit de solvabilité de 670 438 \$. Étant donné que l'information pour appliquer la comptabilité à prestations déterminées n'est pas disponible, la comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée.

Au cours de l'exercice, l'Organisation a versé au régime complémentaire de retraite des cotisations s'élevant à 224 241 \$ (206 165 \$ en 2013) pour tout le personnel participant couvrant les volets à cotisations déterminées et à prestations déterminées.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent les durées de vie utile des immobilisations et les créateurs et charges à payer. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. TRANSFERT DES ACTIFS NETS DES SYNDICATS RÉGIONAUX

Le 1^{er} mai 2014, les 14 syndicats régionaux ont transféré l'ensemble de leurs actifs, passifs, droits et obligations aux Producteurs de lait du Québec. Le détail des actifs nets transférés est le suivant:

	\$
Encaisse	487 760
Placements	152 307
Débiteurs	40 896
Frais payés d'avance	10 941
Immobilisations	7 914
Créateurs et charges à payer	(262 782)
Revenus reportés	(148 535)
Actifs nets	288 501

4. DÉBITEURS

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2014 Total \$	2013 Total \$
Clients et autres	97 193	4 988	—	—	—	102 181	186 431
Entreprises laitières	—	—	—	195 915 239	—	195 915 239	193 603 258
Fonds de mise en commun interprovincial	—	—	—	15 522 878	—	15 522 878	14 234 953
Intérêts courus	21 557	57 960	—	7 829	48 174	135 520	116 273
Organismes affiliés	46 795	5 546	—	—	73 842	126 183	143 532
Organismes contrôlés et satellites	17 960	—	—	—	—	17 960	53 742
Producteurs	417 145	—	—	110 852	277 768	805 765	658 347
Subvention du MAPAQ	—	—	125 875	—	—	125 875	—
Taxes de vente	—	—	—	79 974	—	79 974	95 328
Transporteurs	—	—	—	46 636	—	46 636	49 627
	600 650	68 494	125 875	211 683 408	399 784	212 878 211	209 141 491

5. SOMMES À PERCEVOIR DES PRODUCTEURS ET REVENUS REPORTÉS

Ordinateurs de poche - Fonds d'administration et Fonds du pool

L'Organisation a acquis des ordinateurs de poche pour la saisie des cueillettes de lait à la ferme qui ont commencé à être utilisés au début de l'année 2010. Le conseil d'administration avait décidé que cet investissement serait imputé aux frais de transport du lait.

Un investissement total de 764 540 \$, couvrant le coût d'achat des ordinateurs de poche, le contrat d'entretien d'une durée de cinq ans et les coûts de développement nécessaires à leur utilisation, a été déboursé. Une répartition de ce montant sur cinq ans dans les frais de transport a été établie, ce qui correspond à la durée de vie utile estimative des ordinateurs de poche. Au cours de l'exercice, un montant de 149 266 \$ (154 158 \$ en 2013) a été porté aux frais de transport du lait.

Au 31 décembre 2014, la somme à percevoir des producteurs et le solde des revenus reportés relatif aux ordinateurs de poche s'élèvent à 31 201 \$ (180 467 \$ en 2013) dont 31 201 (149 266 \$ en 2013) pour la partie à court terme imputable à l'année suivante et 0 \$ (31 201 \$ en 2013) pour la partie à long terme imputable aux années subséquentes.

Programme de calibrage - Fonds d'administration et Fonds du pool

En 2012, l'Organisation a signé une entente pour la fourniture d'un service de calibrage des bassins refroidisseurs des producteurs de lait. Selon cette entente, l'Organisation rembourse toutes les charges liées à ce service, incluant le prix d'achat de matériel roulant et d'équipements de calibrage. En 2012, l'Organisation a remboursé 138 328 \$ pour l'achat d'un camion. Le Fonds d'administration a avancé cette somme. Ce montant sera réparti sur cinq ans dans le programme de calibrage, ce qui correspond à la durée de vie utile estimative du camion. Au cours de l'exercice, un montant de 27 665 \$ (27 665 \$ en 2013) a été porté au programme de calibrage.

Au 31 décembre 2014, la somme à percevoir des producteurs relative au programme de calibrage s'élève à 71 470 \$ (99 135 \$ en 2013) dont 27 665 \$ (27 665 \$ en 2013) pour la partie à court terme imputable à l'année suivante et 43 805 \$ (71 470 \$ en 2013) pour la partie à long terme imputable aux années subséquentes.

Projet - Développement et mise en place d'une stratégie collective pour améliorer la santé des onglons chez les troupeaux laitiers du Québec - Fonds de développement de l'industrie laitière

Au cours de l'exercice, dans le cadre du Programme de soutien aux stratégies sectorielles de développement 2, une aide financière de 167 833 \$ a été accordée à l'Organisation pour la réalisation du Projet - Développement et mise en place d'une stratégie collective pour améliorer la santé des onglons chez les troupeaux laitiers du Québec. Au cours de l'exercice, un montant de 49 715 \$ a été porté aux produits et une somme équivalente dans les charges de recherche.

Au 31 décembre 2014, le solde des revenus reportés relatif à la subvention s'élève à 118 118 \$ dont 76 160 \$ pour la partie à court terme imputable à l'année suivante et 41 958 \$ pour la partie à long terme imputable aux années subséquentes.

6. IMMOBILISATIONS - FONDS D'ADMINISTRATION ET FONDS DE PUBLICITÉ ET PROMOTION

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2014 Valeur comptable nette \$	2013 Valeur comptable nette \$
Matériel et systèmes informatiques	4 562 980	4 206 557	356 423	499 917
Magasin nomade	708 379	708 379	—	—
Matériel roulant	50 170	41 161	9 009	14 733
Équipement de bureau	44 130	20 711	23 419	26 776
	5 365 659	4 976 808	388 851	541 426

La charge d'amortissement pour l'exercice s'élève à 290 258 \$ (412 507 \$ en 2013).

7. PLACEMENTS

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	SCVQ \$	2014 Total \$	2013 Total \$
Évalués au coût						
Parts sociales de Valacta, société en commandite, et actions de catégorie A de Valacta inc.	52	—	—	—	52	52
Parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc.	67	—	—	—	67	67
	119	—	—	—	119	119
Évalués au coût amorti						
Dépôts à terme ¹	331 500	3 200 000	—	1 500 000	5 031 500	6 300 000
Prêts à l'Union des producteurs agricoles remboursables sur demande ¹	4 000 000	1 200 000	—	5 000 000	10 200 000	10 700 000
Prêt à la Fédération de l'UPA de Lanaudière remboursable à l'échéance ¹	20 875	—	—	—	20 875	—
Placements garantis liés aux marchés ²	1 502 581	2 003 441	—	2 003 441	5 509 463	—
Avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss) ³	—	—	173 857	—	173 857	161 234
	5 854 956	6 403 441	173 857	8 503 441	20 935 695	17 161 234
Évalués à la valeur de consolidation						
Actions et souscriptions d'actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc.	—	—	1 394 596	—	1 394 596	1 424 660
Évalués à la juste valeur						
Fonds de placement indicuels à revenus fixes ⁴	—	—	—	—	—	2 002 695
	5 855 075	6 403 441	1 568 453	8 503 441	22 330 410	20 588 708
Dépôts à terme et prêts remboursables, échéant au cours du prochain exercice	4 202 375	3 600 000	—	5 750 000	13 552 375	12 500 000
	1 652 700	2 803 441	1 568 453	2 753 441	8 778 035	8 088 708

- 1 Les dépôts à terme ainsi que les prêts remboursables qui arrivent à échéance dans les 12 mois suivant la fin de l'année sont classés dans les placements à court terme. Les dépôts à terme ainsi que les prêts remboursables portent intérêt à des taux variant entre 0,90 % et 2,85 % (1,11 % et 2,55 % au 31 décembre 2013) et viennent à échéance de janvier 2015 à août 2019 (janvier 2014 à janvier 2017 au 31 décembre 2013).
- 2 Les placements garantis liés aux marchés sont des produits de placement dont le capital est garanti à 100 % à l'échéance en octobre 2019. Le taux d'intérêt annuel minimum garanti sur ces placements est de 1,17 % et peut atteindre un maximum annuel de 5,39 %. Les intérêts seront versés à l'échéance selon l'évolution des cours d'un panier de titres boursiers donnés en référence. En 2014, le taux de 1,17 % a été utilisé pour le calcul des intérêts.
- 3 L'avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss) est constituée des contributions versées qui serviront au paiement des actions de Novalait inc. Au cours de l'exercice, l'Organisation a souscrit à 32 175 actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc. (30 390 actions en 2013) pour un coût de 321 748 \$ (303 895 \$ en 2013).
- 4 Les fonds de placement indicuels sont composés uniquement d'obligations gouvernementales canadiennes, principalement provinciales et fédérales. Les obligations, avec chacune leur rendement et leur échéance, déterminent le rendement net de chaque fonds. En 2014, le taux de rendement s'élève à 2,69 % (1,73 % en 2013).

8. RÉSERVE D'AJUSTEMENTS - SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS

La réserve d'ajustements représente la valeur monétaire du quota que le Système centralisé de vente des quotas a généré ou pris en charge afin d'obtenir un équilibre entre les offres de vente et les offres d'achat.

9. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2014 Total \$	2013 Total \$
Charges sociales et retenues à la source	150 618	195	—	—	150 813	112 032
Entreprises laitières	16 120	—	—	—	16 120	37 483
Fournisseurs et frais courus	1 653 428	138 952	13 474	—	1 805 854	1 894 897
Organismes affiliés	1 105 804	1 360	45 506	—	1 152 670	1 199 669
Organismes contrôlés et satellites	78 863	—	220 153	—	299 016	276 552
Organismes provinciaux et national	—	2 449 657	—	—	2 449 657	2 344 755
Producteurs	6 037	—	193 850 844	8 149 901	202 006 782	195 080 221
Taxes de vente	191 765	256 521	—	—	448 286	261 559
Transporteurs	—	—	7 167 074	—	7 167 074	6 879 251
	3 202 635	2 846 685	201 297 051	8 149 901	215 496 272	208 086 419

10. REVENUS DE PLACEMENT

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	2014 Total \$	2013 Total \$
Intérêts	432 729	156 997	7 432	597 158	635 802
Perte à la cession de placements	(76 281)	(24 569)	—	(100 850)	(133 787)
Variation de la juste valeur non réalisée des fonds de placement indiciens	68 273	22 759	—	91 032	41 376
	424 721	155 187	7 432	587 340	543 391

11. RECETTES PROVENANT DES VENTES DE LAIT – FONDS DU POOL

Le détail des recettes provenant des ventes de lait s'établit comme suit:

	2014 \$	2013 \$
Ventes provinciales	2 334 615 422	2 283 917 303
Résultat des péréquations canadiennes pour la mise en commun des ventes de lait	86 965 424	79 762 761
	2 421 580 846	2 363 680 064

12. FRAIS DE TRANSPORT ET DE MISE EN COMMUN DES FRAIS DE TRANSPORT – FONDS DU POOL

Le détail des frais de transport et de mise en commun des frais de transport s'établit comme suit:

	2014 \$	2013 \$
Frais de transport	76 969 370	77 680 277
Résultat des péréquations canadiennes pour la mise en commun des frais de transport	3 795 515	2 400 941
	80 764 885	80 081 218

13. SOLDE À VERSER AUX PRODUCTEURS – FONDS DU POOL

Le montant de 6 819 086 \$ à verser aux producteurs (8 020 231 \$ en 2013) est sujet à ajustements après révision, par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, de l'utilisation des quantités de lait reçues par les entreprises laitières. Les ajustements sont portés aux résultats de l'exercice où ils sont communiqués à l'Organisation.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Organisation est exposée à différents risques découlant de ses instruments financiers.

Risque de crédit

L'Organisation est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières. Le risque de crédit associé aux prêts remboursables, aux débiteurs et aux sommes à percevoir des producteurs est réduit au minimum en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles le crédit a été consenti, du suivi rigoureux des débiteurs et pour les sommes à recevoir des entreprises laitières, en raison du programme de garantie de paiement du lait administré par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisation ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

L'Organisation couvre ses besoins de liquidité en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie liés à ses activités de fonctionnement, en prévoyant ses activités de placement et de financement, ainsi qu'en détenant des actifs pouvant être facilement transformés en encaisse.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs associés à des instruments financiers fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'encaisse de l'Organisation comprend des montants déposés auprès d'institutions financières et portant intérêt aux taux du marché. L'Organisation gère son exposition au risque de taux d'intérêt associé à son encaisse en maximisant les intérêts gagnés sur les fonds excédentaires tout en maintenant les liquidités nécessaires à son fonctionnement quotidien.

L'objectif principal de l'Organisation en ce qui a trait aux placements en dépôts à terme, en placements garantis liés aux marchés et en prêts remboursables est d'assurer la sécurité du principal investi, de garder un niveau élevé de liquidité et d'obtenir un rendement satisfaisant. L'Organisation gère le risque de taux d'intérêt en échelonnant les échéances. L'échelonnement des échéances contribue à améliorer le rendement moyen tout en réduisant la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt.

15. ENGAGEMENTS

Convention de l'immeuble

L'Organisation s'est engagée, en vertu d'une convention, à partager avec l'Union des producteurs agricoles et les autres partenaires de la Maison de l'UPA le gain net ou la perte nette réalisable lors de la cession de l'immeuble. La part de l'Organisation s'élève à 14,38 % en 2014. Cette convention prévoit également des modalités de partage advenant le retrait de partenaires sans que l'immeuble soit cédé.

Cette convention est d'une durée indéterminée et l'Organisation peut se retirer sous réserve d'un préavis de 12 mois.

Location de locaux commerciaux

Le bail entre l'Organisation et l'Union des producteurs agricoles prévoit un loyer annuel de 264 252 \$. À moins d'être dénoncé, ce bail se renouvelle chaque année aux mêmes conditions, à l'exception des clauses monétaires qui pourront être ajustées.

Dosage des composants aux fins de paiement du lait

La Convention de dosage des composants des échantillons de lait de citernes et de producteurs aux fins de paiement du lait échue depuis le 31 décembre 2014 se poursuit jusqu'à son renouvellement. La partie estimative des coûts payables par l'Organisation s'établit à 848 000 \$ en 2015.

Coûts de production

L'Organisation a signé en 2013 un protocole d'entente pour la réalisation de l'enquête sur les coûts de production sur les entreprises laitières pour les années 2013 à 2017. Les versements futurs de cette entente s'établissent à 346 967 \$ en 2015, 357 376 \$ en 2016, 235 823 \$ en 2017 et 91 729 \$ en 2018.

Soutien technique aux producteurs de lait

L'Organisation a signé un contrat de service afin de fournir un service de soutien aux producteurs pour améliorer la qualité du lait à la ferme. Cette entente, d'une durée d'un an, se renouvelle au gré des deux parties. Les versements estimatifs pour l'année 2015 s'élèvent à 364 000 \$.

Service de calibrage des bassins refroidisseurs

En 2012, l'Organisation a signé une entente de service de calibrage des bassins refroidisseurs. Cette entente, d'une durée indéterminée, peut être résiliée par un consentement commun. Les versements estimatifs pour l'année 2015 s'élèvent à 230 000 \$, incluant un déboursé de 70 000 \$ pour le paiement de matériel roulant.

Licences d'utilisation

L'Organisation a convenu de l'achat de licences d'utilisation de logiciels pour les années 2014 à 2016. Les déboursés prévus s'établissent à 21 570 \$ pour les années 2015 et 2016.

Campagnes publicitaires, activités de promotion et programme de lait-école

L'Organisation a signé des lettres d'entente avec des agences de publicité pour la réalisation de ses campagnes publicitaires de l'année 2015, des protocoles d'entente non résiliables à titre de commanditaire pour différents événements et activités de promotion des années 2015 et 2016 et des ententes de bonification du programme de lait-école pour l'année scolaire 2014-2015. L'Organisation s'est ainsi engagée pour une somme de 15 208 000 \$ en 2015 et de 1 441 000 \$ en 2016.

Autres

L'Organisation participe au financement de différents projets d'intérêt pour la production laitière, soit, deux projets de chaire universitaire dont une sur la mise en marché collective et une sur les composants laitiers, deux projets sur la promotion de la production laitière et de la profession de producteur de lait, un projet sur la santé des onglons et un programme de lait-école.

Les déboursés annuels prévus s'établissent à 943 000 \$ en 2015 et à 70 000 \$ en 2016.

16. ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SATELLITES

L'Organisation détient 52 % des parts sociales de Valacta, société en commandite, 52 % du capital-actions de Valacta inc., 33 1/3 % des parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, 33 1/3 % du capital-actions de Gestion C.I.A.Q. inc. et 50 % du capital-actions de la société Novalait inc.

Aucun de ces organismes n'a été consolidé dans les états financiers de l'Organisation.

Valacta

Valacta, société en commandite, est constituée en vertu des articles 2236 et suivants du *Code civil du Québec*. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Valacta inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec.

La mission de Valacta est de différencier et de renforcer le secteur de la production laitière québécoise en stimulant le développement du savoir et sa diffusion auprès des producteurs laitiers du Québec.

Centre d'insémination artificielle du Québec

Le Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, est constitué en vertu des articles 2236 et suivants du *Code civil du Québec*. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Gestion C.I.A.Q inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec.

La société a pour objets de promouvoir la recherche et le développement dans les domaines de l'amélioration génétique et des nouvelles techniques de reproduction et de promouvoir l'insémination artificielle, de commercialiser la semence de taureaux et de fournir des services aux producteurs de lait et de bovins.

Novalait inc.

Novalait inc. est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec. La société a pour mission d'assurer, par son leadership et ses actions, le développement et la valorisation des connaissances et des innovations en vue de favoriser la croissance durable de l'industrie laitière du Québec.

Les états financiers condensés de Novalait inc. au 31 juillet se présentent comme suit:

	2014 \$	2013 \$
Situation financière		
Total des actifs	3 336 239	3 062 362
Total des passifs	547 048	213 042
Capitaux propres	2 789 191	2 849 320
	3 336 239	3 062 362
Résultats des activités		
Total des produits	65 857	43 756
Total des charges	(769 482)	(592 520)
Perte nette	(703 625)	(548 764)
Flux de trésorerie		
Sorties de fonds – activités d'exploitation	(850 490)	(706 880)
Entrées de fonds – activités de financement	944 923	526 893
(Sorties) entrées de fonds – activités d'investissement	(333 808)	456 738
(Diminution) augmentation de l'encaisse	(239 375)	276 751

17. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT DE FONCTIONNEMENT

	2014 \$	2013 \$
Débiteurs	(3 695 824)	8 809 729
Frais payés d'avance	386 592	(211 504)
Autre élément d'actif	(3 951)	24 459
Créditeurs et charges à payer	7 147 071	(8 632 508)
Revenus reportés	(179 683)	(154 158)
	3 654 205	(163 982)

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà mentionnées dans les états financiers, l'Organisation a conclu les opérations suivantes qui ont eu lieu dans le cours normal des activités et qui sont comptabilisées à leur valeur d'échange:

	2014 \$	2013 \$
Union des producteurs agricoles		
Charges d'exploitation : loyer, services techniques, promotion de la profession agricole	930 551	939 764
Produits : produits d'intérêts	183 858	178 356
Syndicats régionaux		
Charges d'exploitation, activités de promotion et distribution des recettes: budgets d'opérations, frais de transport et programme de calibrage	2 099 216	5 966 749
Valacta		
Charges d'exploitation et distribution des recettes: programmes-qualité du lait, lait canadien de qualité, programme national d'évaluation de la teneur en iode du lait de la ferme et frais d'analyse de composition	1 172 240	1 214 598
<i>Le producteur de lait québécois</i>		
Charges de formation, information et publications: vente d'espaces publicitaires	48 035	58 031

Cette publication est disponible sur Internet: lait.org
This publication is also available at the following address: lait.org

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015
ISSN 0841-4041

Design: Groupe Charest



Les
Producteurs
de lait
du Québec

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415
Longueuil (Québec) J4H 4G3
Téléphone: 450 679-0530
Télécopieur: 450 679-5899
plq@lait.qc.ca
lait.org